

# L'insertion des diplômés des Grandes écoles



## Résultats de l'enquête 2018

*Réalisée entre janvier et mars  
 par 176 Grandes écoles membres de la CGE*

**Juin 2018**

---

*Cette vingt-sixième enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles a été réalisée au cours du premier trimestre 2018. Chaque école participante, membre de la CGE, a assuré la collecte des données pour son établissement.*



*Le logiciel Sphinx a permis la collecte de la grande majorité des données.*

Cette publication est le fruit d'une collaboration entre l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (Ensaï) et la Conférence des grandes écoles (CGE).

La coordination de la collecte des données et la réalisation de cette brochure ont été réalisées par Nicole Allain de l'Ensaï et Élisabeth Bouyer de la CGE. La relecture a été assurée par l'équipe permanente de la délégation de la CGE.



---

## Sommaire

---

Sommaire	4
Avant-propos	6
L'Ensaï, membre et partenaire de la CGE	7
<b>Enquête 2018 sur l'insertion des diplômés</b>	<b>9</b>
1. 26 ans d'enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles	11
2. Taux de réponse et couverture de l'enquête 2018	12
3. Évolution de la participation à l'enquête	14
4. Caractéristiques de la population interrogée	15
<b>Situation des diplômés et principaux indicateurs d'insertion</b>	<b>17</b>
1. Situation des diplômés	18
2. Principaux indicateurs	22
Note sur les principaux indicateurs	27
<b>Accès à l'emploi</b>	<b>29</b>
1. Durée de la recherche du premier emploi	31
2. Cheminement vers l'emploi	32
3. Critères de choix de l'emploi	33
4. Satisfaction de l'emploi – Promotion 2017 interrogée en 2018	34
5. Recherche d'un autre emploi	35

## **Caractéristiques des emplois \_\_\_\_\_ 37**

1. Statut de l'entreprise _____	39
2. Contrats de travail _____	40
3. Rémunérations _____	42
4. Cadres parmi les salariés en France _____	46
5. Lieu de travail _____	47
6. Taille des entreprises _____	50
7. Secteur d'activité des nouveaux diplômés _____	51
8. Service / département d'emploi des nouveaux diplômés _____	56

## **Autres situations \_\_\_\_\_ 59**

1. En volontariat _____	60
2. En recherche d'emploi _____	61
3. En poursuite d'études _____	62
4. En thèse _____	63

## **Zoom sur les diplômés inscrits en dernière année sous contrat d'apprentissage \_\_\_\_\_ 65**

1. Situation des apprentis _____	67
2. Cheminement vers l'emploi _____	68
3. Contrats de travail _____	68
4. Cadres parmi les salariés en France _____	69
5. Lieu de travail en France _____	69
6. Taille des entreprises _____	70
7. Secteurs d'activité _____	70

## **Écoles membres de la CGE ayant participé à l'enquête \_\_\_\_\_ 73**

L'enquête annuelle de la Conférence des grandes écoles relative à l'insertion des jeunes diplômés est un outil clé qui reflète l'évolution des défis rencontrés par nos établissements et permet d'analyser, année après année, les tendances lourdes ou émergentes qui caractérisent l'insertion professionnelle de nos étudiants. De manière globale, cette vingt-sixième édition confirme la tendance positive observée ces dernières années, tout en posant un certain nombre de questions.

En termes de participation, rappelons que cette enquête concerne un nombre considérable de diplômés. 78 878 réponses ont été traitées, issues de diplômés des 3 dernières promotions, provenant de 176 établissements sur les 184 concernés<sup>1</sup>. Le taux de réponse élevé des diplômés, 64,1 % dans la promotion 2017, permet de garantir la fiabilité et la représentativité des résultats obtenus. Au nom de la CGE, nous tenions à remercier les diplômés et les écoles pour leur implication et leur constance au fil des années. Nous remercions également l'ENSAI, membre et partenaire de la CGE qui, cette année encore, a mis ses compétences au service de cette enquête d'insertion.

Pour cette édition 2018, tous les indicateurs confirment la poursuite de l'amélioration notable des conditions d'insertion professionnelle des diplômés des Grandes écoles. Les résultats en matière d'emploi sont ainsi en croissance pour la quatrième année consécutive, pour les ingénieurs comme pour les managers, et permettent d'afficher le meilleur taux net d'emploi à six mois enregistré depuis la crise financière de 2008, soit 89,4 % et le plein emploi à 12 mois.

Pour la dernière promotion, la part des diplômés en activité professionnelle 6 mois après la sortie de l'école a ainsi progressé de 3 %, tandis que la proportion de jeunes diplômés à la recherche d'emploi a diminué d'autant, passant de 11,6 % en 2017 à 9,2 % en 2018. Le taux de poursuite d'études reste stable et semble peu sensible à la conjoncture immédiate.

Les conditions nationales, plus favorables à l'emploi des cadres, ont certainement eu pour effet d'accroître la part des jeunes diplômés travaillant en France – 87,1 % dans la promotion 2017, contre 85,8 % dans la promotion 2016 et 83,9 % dans la promotion 2015 – entraînant mécaniquement une stabilisation de la part des créateurs ou repreneurs d'entreprise à 3,3 % dans la promotion 2017.

L'entrée dans la vie active est rapide puisque plus de 62 % de nos étudiants ont trouvé un emploi avant même leur sortie de l'école (contre 60 % en 2017), et ce taux s'élève à 89,4 % six mois après l'obtention du diplôme.

La confiance des employeurs dans les compétences de nos jeunes diplômés s'illustre aussi par une hausse de 2 points du pourcentage de contrats à durée indéterminée proposés à nos jeunes, qui atteint désormais 81 %, 6 mois après le diplôme.

Tous ces excellents chiffres sont évidemment corrélés à une conjoncture économique favorable, mais ils sont aussi le reflet de la performance de l'écosystème des Grandes écoles, une réussite largement due aux relations solides qui unissent écoles, entreprises, réseaux d'Alumni et acteurs de la vie économique en général.

Toutefois, malgré ce contexte favorable, notre enquête fait à nouveau apparaître des inégalités entre les hommes et les femmes en termes d'insertion professionnelle. En effet, qu'il s'agisse du taux net d'emploi, de la nature des contrats de travail, du statut et surtout du niveau de salaire, tous les indicateurs montrent qu'il subsiste un différentiel en défaveur des femmes et aucune amélioration n'est observée sur les dernières années.

---

<sup>1</sup> Sur les 221 écoles membres de la CGE, ne sont pas concernées par l'enquête les écoles ayant diplômé des fonctionnaires (24 écoles) et les écoles étrangères (13).

Ensemble, il est de notre responsabilité de poursuivre la mise en place, au sein de nos écoles et auprès de nos partenaires employeurs, d'initiatives concrètes favorisant une meilleure égalité de traitement pour l'ensemble de nos diplômés.

Pour ce faire, nous avons prévu, en coopération avec le groupe de travail « Égalité Femmes-Hommes » de la CGE, d'engager la commission Aval dans un travail approfondi sur les actions concrètes et communes à adopter au sein de nos établissements, et même au-delà, pour mettre fin à l'inégalité entre les hommes et les femmes lors de leur insertion professionnelle.

Un projet ambitieux, tant les causes d'inégalités sont aujourd'hui multifactorielles, mais qui ne peut plus attendre.



**Anne-Lucie Wack**  
Présidente de la CGE



**Peter Todd**  
Président de la Commission Aval  
Directeur Général de HEC Paris

---

## L'Ensai, membre et partenaire de la CGE

---

Implantée sur le campus de Ker Lann, près de Rennes, l'Ensai est aujourd'hui la seule Grande école spécialisée en ingénierie statistique et en data science pour le traitement et l'analyse de l'information. S'appuyant sur des méthodes scientifiques de haut niveau en mathématiques, informatique et économétrie, l'école donne à ses étudiants des compétences très recherchées et unanimement reconnues par les entreprises et les organisations publiques.

Modélisation statistique, *Big Data* et *Machine Learning* sont au cœur des enseignements de l'Ensai qui, grâce à ses filières de spécialisation, permet à ses diplômés d'évoluer dans des secteurs d'activité aussi variés que la banque-assurance, la santé, l'économie numérique, les télécommunications, le commerce ou l'industrie de pointe. L'Ensai forme également des statisticiens publics ayant le grade d'attaché, recrutés par l'Insee ou les services statistiques ministériels.

Membre de la CGE, l'Ensai met ses compétences au service de l'enquête insertion des diplômés des Grandes écoles depuis plus de 10 ans. Ce partenariat garantit l'utilisation des méthodes les mieux adaptées pour le déploiement de l'enquête et le traitement des résultats, avec la préoccupation de la comparabilité des résultats obtenus d'une année sur l'autre.

Sans une mobilisation forte de chacune des écoles, les taux de réponse à l'enquête ne seraient pas aussi élevés, et les résultats aussi solides. Un grand merci à elles, en particulier à leur correspondant(e) enquête insertion, et un grand merci à Nicole Allain et Élisabeth Bouyer pour le travail de pilotage et de coordination réalisé.

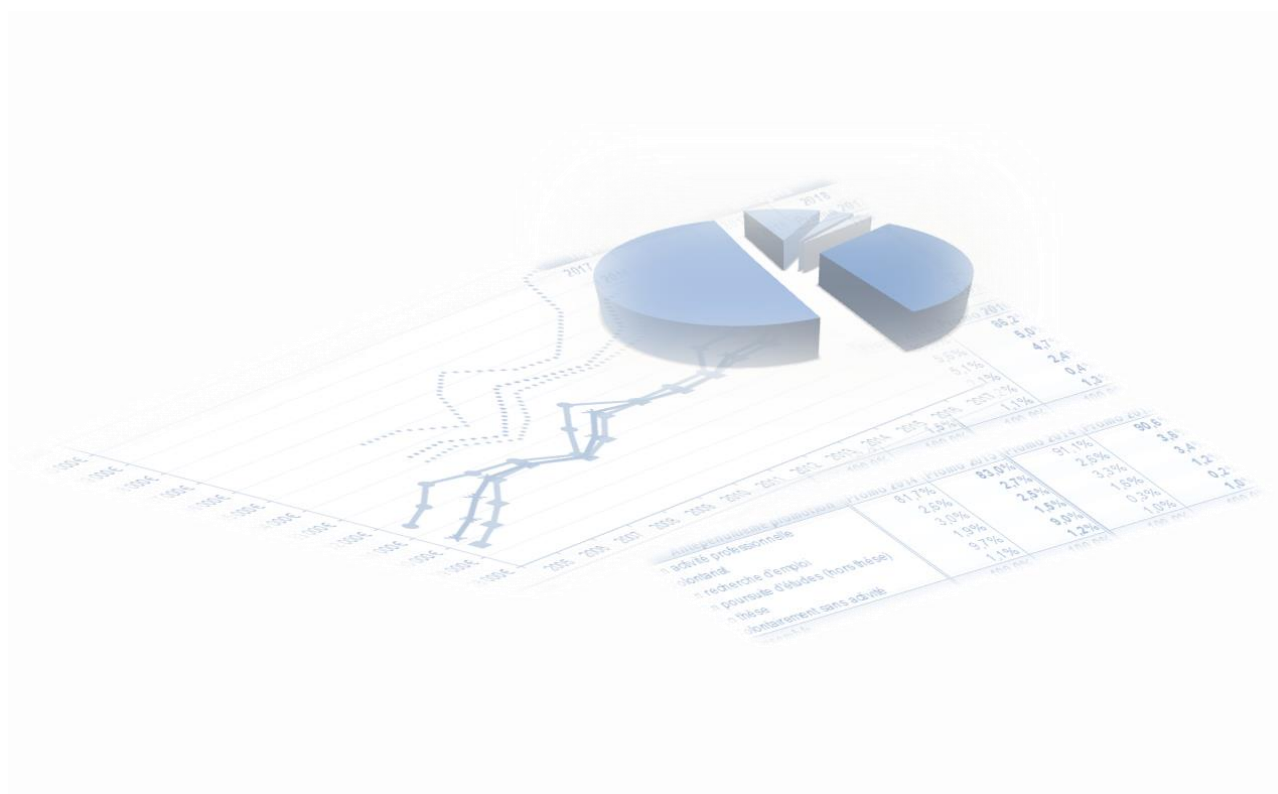


**Olivier Biau**  
Directeur de l'Ensai





# Enquête 2018 sur l'insertion des diplômés





---

## 1. 26 ans d'enquête sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles

---

### Objectif

Ces enquêtes s'intéressent à la valorisation sur le marché du travail des formations dispensées par les Grandes écoles françaises au travers de l'insertion des diplômés.

### Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête couvre l'ensemble des diplômés des trois dernières promotions de niveau master (bac + 5) des Grandes écoles de France métropolitaine membres de la CGE, à l'exception des diplômés qui ont suivi ce cursus en tant que fonctionnaire.

Chaque école est libre de participer ou non à l'enquête, elle dispose de ses propres données et résultats, individualisés. Les regroupements d'écoles (écoles d'agriculture, écoles de chimie de la Fédération Gay-Lussac ...) les retraitent également à leur propre niveau.

Le recueil des données de chacune de ces écoles fournit une base de données nationale anonyme, à partir de laquelle ont été obtenus les résultats présentés dans ce document.

### Méthodologie

Le principe de base consiste à reproduire autant que possible, année après année, la même enquête dans des conditions de réalisation analogues et de définitions identiques, ou du moins compatibles, qui permettent d'obtenir des séries de données comparables dans le temps.

Nous utilisons dans ce rapport la comparaison temporelle, la comparaison par type d'école (de management et d'ingénieurs), par genre ...

Pour la dernière promotion, l'insertion est mesurée « au moment de l'enquête », c'est-à-dire entre mi-janvier et fin mars<sup>2</sup>, quel que soit le mois de sortie de l'école de l'étudiant. Cette contrainte induit des différences entre les écoles. L'ancienneté sur le marché du travail peut varier d'une école à l'autre. La date de référence de sortie de l'école est (arbitrairement) celle de la soutenance du mémoire de stage de fin d'études, la plupart des mémoires étant soutenus entre septembre et décembre. La grande majorité des diplômés des Grandes écoles est considérée comme ayant quitté l'école moins de six mois avant l'enquête, pour la dernière promotion.

Pour les promotions précédentes, une date de référence a été définie à partir de l'enquête 2015 : l'insertion est mesurée au 1<sup>er</sup> décembre n-1, permettant d'obtenir des indicateurs à 12-15 mois ou à 24-27 mois après la sortie de l'école. Les indicateurs ainsi calculés sont comparables à ceux publiés par les universités.

Depuis l'application de la loi sur l'Enseignement supérieur et la Recherche du 22 juillet 2013, nous publions des indicateurs sur l'antépénultième promotion, sur le marché du travail depuis un peu plus de deux ans.

### Mode de collecte

L'Ensaï fournit aux écoles les questionnaires leur permettant de réaliser leur enquête en ligne, d'accéder à des tableaux standards et d'utiliser des outils de traitement sur un serveur d'enquête sécurisé (SphinxOnline) que la CGE met à la disposition de chaque école gratuitement.

### Convention de langage

Le terme « ingénieurs » désigne les diplômés des écoles d'ingénieurs.

Le terme « managers » désigne les diplômés des écoles de management.

---

<sup>2</sup> Les indicateurs fondés sur une date de sortie de l'école présentent une fausse objectivité dans la mesure où cette date ne peut être que conventionnelle et varier selon les individus appartenant à la même promotion d'une même école. De la même façon, le critère de "durée de recherche d'emploi" est trop ambigu pour comparer les écoles entre elles. Il n'a de sens dans nos travaux seulement parce que nous nous efforçons chaque année de reproduire les conditions de réalisation de l'enquête de l'année précédente et que nous nous en tenons à des grands groupes.

## 2. Taux de réponse et couverture de l'enquête 2018

Promotion 2017	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles « autres »	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	137	35	12	184
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	32 605	20 859	4 391	57 855
<b>Nombre d'écoles ayant participé</b>	<b>132</b>	<b>35</b>	<b>9</b>	<b>176</b>
Proportion d'écoles participant à l'enquête	96,4%	100,0%	75,0%	95,7%
<b>Effectif des diplômés des écoles participantes [E]</b>	<b>30 709</b>	<b>20 294</b>	<b>1 625</b>	<b>52 628</b>
<b>Nombre de questionnaires exploitables [R]</b>	<b>21 967</b>	<b>10 758</b>	<b>986</b>	<b>33 711</b>
<b>Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)</b>	<b>71,5%</b>	<b>53,0%</b>	<b>60,7%</b>	<b>64,1%</b>
Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des Diplômés) (R / T)	67,4%	51,6%	22,5%	58,3%

Promotion 2016	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles « autres »	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	137	35	12	184
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	31 463	19 598	4 034	55 173
<b>Nombre d'écoles ayant participé</b>	<b>130</b>	<b>33</b>	<b>10</b>	<b>173</b>
Proportion d'écoles participant à l'enquête	94,9%	94,3%	83,3%	94,0%
<b>Effectif des diplômés des écoles participantes [E]</b>	<b>29 033</b>	<b>17 294</b>	<b>3 516</b>	<b>49 843</b>
<b>Nombre de questionnaires exploitables [R]</b>	<b>16 066</b>	<b>6 616</b>	<b>2 298</b>	<b>24 980</b>
<b>Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)</b>	<b>55,3%</b>	<b>38,3%</b>	<b>65,4%</b>	<b>50,1%</b>
Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des Diplômés) (R / T)	51,1%	33,8%	57,0%	45,3%

Promotion 2015	Écoles d'ingénieurs	Écoles de management	Écoles « autres »	Ensemble
Nombre d'écoles concernées	137	35	12	184
Estimation du nombre de diplômés des écoles concernées par l'enquête [T]	31 367	18 306	2 027	51 700
<b>Nombre d'écoles ayant participé</b>	<b>126</b>	<b>31</b>	<b>7</b>	<b>164</b>
Proportion d'écoles participant à l'enquête	92,0%	88,6%	58,3%	89,1%
<b>Effectif des diplômés des écoles participantes [E]</b>	<b>28 211</b>	<b>16 205</b>	<b>1 091</b>	<b>45 507</b>
<b>Nombre de questionnaires exploitables [R]</b>	<b>14 066</b>	<b>5 649</b>	<b>472</b>	<b>20 187</b>
<b>Taux de réponse (diplômés des écoles participantes) (R/E)</b>	<b>49,9%</b>	<b>34,9%</b>	<b>43,3%</b>	<b>44,4%</b>
Taux de couverture (Réponses exploitables / Ensemble des Diplômés) (R / T)	44,8%	30,9%	23,3%	39,0%

Les « écoles autres » regroupent des formations hétérogènes : journalisme, communication, architecture, design, beaux-arts ...

Lecture des taux de réponse et des taux de couverture : pour la promotion 2017, la proportion de questionnaires exploitables recueillis par les écoles d'ingénieurs ayant réalisé l'enquête est de 71,5 %, soit 67,4 % de l'ensemble des ingénieurs diplômés en 2017 des écoles membres de la CGE.

### Taux de réponse selon le genre et le type d'école

Enquête 2018	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Promotion 2017	69,2%	77,2%	71,5%	53,0%	53,0%	53,0%	64,0%	64,2%	64,1%
Promotion 2016	52,8%	61,4%	55,3%	38,9%	37,7%	38,3%	49,4%	51,3%	50,1%
Promotion 2015	47,3%	55,8%	49,9%	37,1%	32,6%	34,9%	44,3%	44,4%	44,4%

Cette année encore, les Grandes écoles ont massivement participé à l'enquête d'insertion de la CGE : 176 d'entre elles, soit 96 % des écoles concernées par l'enquête, ont sollicité leurs diplômés au cours du premier trimestre 2018. Toutes promotions confondues – 2017, 2016 et 2015 – près de 148 000 diplômés ont été interrogés. Cette large adhésion des établissements est à souligner : elle permet d'obtenir des résultats plus fiables, les écoles ayant une forte spécificité.

### ***Dernière promotion (2017) interrogée sur sa situation au moment de l'enquête : près de deux diplômés sur trois ont répondu à l'enquête***

---

Le taux de réponse des nouveaux diplômés atteint 64 % : c'est le plus bas des cinq dernières enquêtes, en recul de 4 points sur le taux de réponse de l'enquête précédente. Il permet toutefois d'atteindre un taux de couverture de 58 %. Plus de 33 000 réponses sont exploitables sur cette promotion, du même ordre que l'an dernier. Le taux de réponse reste plus élevé chez les ingénieurs que dans les autres types d'écoles.

### ***Avant-dernière promotion (2016) interrogée sur sa situation au 1<sup>er</sup> décembre 2017 : un diplômé sur deux répond à l'enquête***

---

Cette année, l'interrogation de l'avant-dernière promotion a été plus systématique chez les écoles participantes, avec 94 % des écoles. Les diplômés de l'avant-dernière promotion se sont montrés moins enclins à répondre à l'enquête : le taux de réponse se maintient juste au-dessus de 50 %, avec près de 25 000 réponses. Le taux de couverture de l'enquête s'en ressent : à 45 % il est certes moins élevé que pour la dernière promotion, mais il reste tout à fait convenable pour publier des indicateurs d'insertion à 12-15 mois.

### ***Antépénultième promotion (2015) interrogée sur sa situation au 1<sup>er</sup> décembre 2017 : un taux de réponse de 44 %***

---

Pour la troisième année d'observation systématique de l'antépénultième promotion, les écoles participantes sont nettement plus nombreuses que l'an dernier à interroger leurs trois dernières promotions de diplômés. Sur les 176 écoles participantes, seulement 12 n'ont pas interrogé la promotion 2015 ; le taux de couverture s'améliore. On dépasse les 20 000 réponses (5 % de plus que l'an dernier). Le taux de réponse obtenu est proche de celui de la promotion 2016. Avec 44 % des diplômés interrogés ayant répondu, on peut publier quelques indicateurs d'insertion à 24-27 mois et les comparer à ceux obtenus l'an dernier.

### ***Les trois promotions confondues : un taux de réponse de 53 %***

---

Dans un contexte de forte sollicitation des diplômés, par de nombreuses enquêtes, le taux de réponse marque un léger fléchissement. Sur les trois promotions interrogées, il atteint 53 %, avec près de 79 000 répondants.

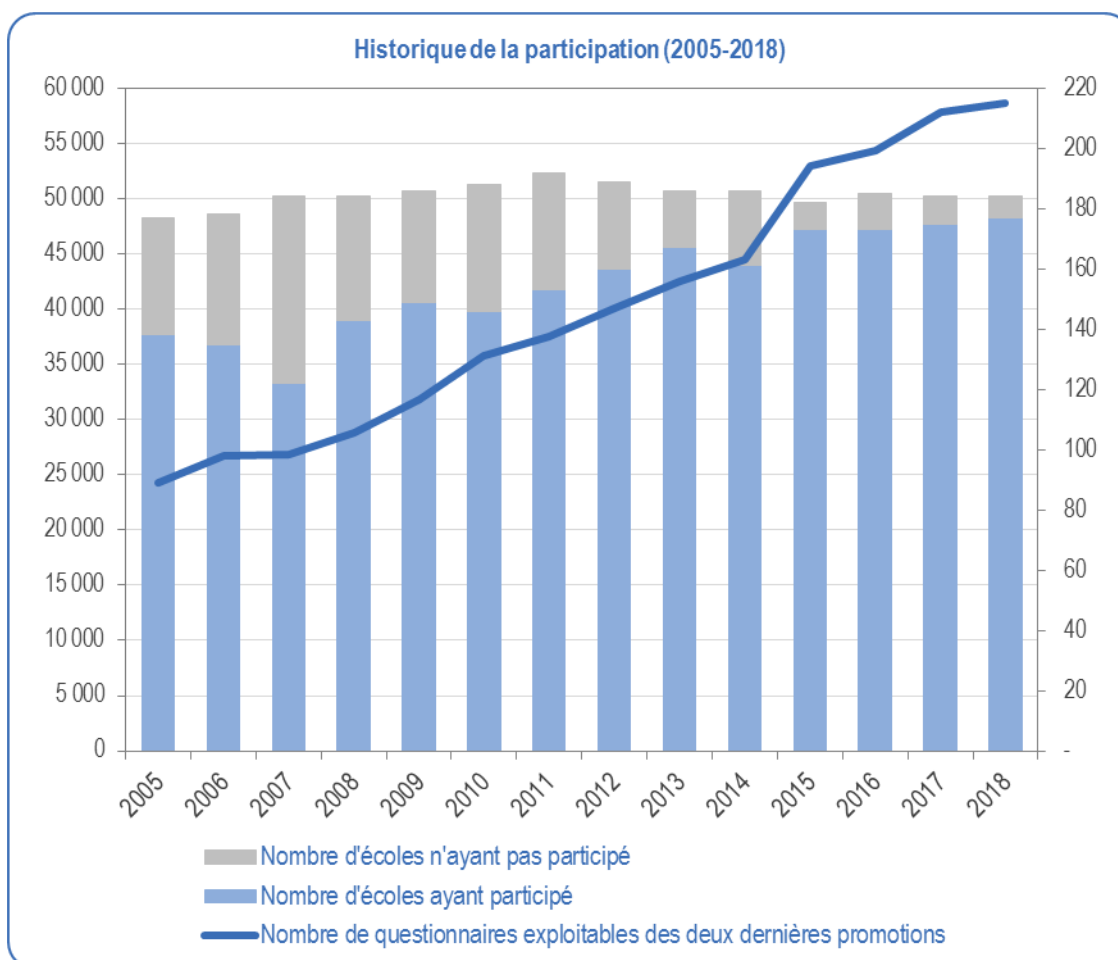
*Les données de la promotion 2017, qui présentent un meilleur taux de réponse, sont privilégiées dans la suite du rapport.*

### 3. Évolution de la participation à l'enquête

Les dernières années se caractérisent par une forte participation des écoles à l'enquête, de l'ordre de 95 % des Grandes écoles concernées. Cela offre une large diversité des profils dans les réponses et une meilleure image de la situation professionnelle des diplômés.

Si on considère le nombre de répondants appartenant **aux deux dernières promotions\***, on voit qu'il ne cesse de croître depuis 2005, dans un contexte d'augmentation du nombre de diplômés des Grandes écoles. Sur la période 2011-2018, le taux de réponse oscille entre 54 % et 64 %. Pour les deux dernières promotions de l'enquête 2018, il atteint 57 % et permet de conserver un taux de couverture à 52 %.

*\*Sur la période 2005-2018, on analyse seulement la participation sur les deux dernières promotions, car l'interrogation systématique de trois promotions dans l'enquête est très récente (elle date de l'enquête 2016).*



## 4. Caractéristiques de la population interrogée

Parmi les **diplômés interrogés** dans l'enquête, 58 % sont des ingénieurs, 39 % des diplômés des écoles de management et 3 % des diplômés des autres écoles, pour la promotion 2017. La répartition est proche pour les promotions précédentes.

La proportion de femmes parmi les ingénieurs interrogés reste stable à 30 % des effectifs, avec une grande variabilité selon les écoles. Sur 132 écoles d'ingénieurs participant à l'enquête, 17 dépassent la proportion de 60 % de femmes. À l'opposé, 35 écoles ont un taux de féminisation inférieur à 20 %.

Dans les écoles de management, les femmes représentent la moitié des diplômés interrogés. La part des femmes varie entre 40 % et 57 % selon les écoles.

Les écoles « Autres », moins nombreuses, sont les plus féminisées avec plus de 60 % de femmes parmi les diplômés interrogés.

### Répartition des réponses à l'enquête

Dans les réponses à l'enquête, on retrouve la répartition entre les femmes et les hommes telle qu'elle existe par type d'école. Tous types d'écoles confondus, les ingénieurs sont un peu surreprésentés, du fait des taux de réponse plus élevés parmi les ingénieurs.

Promotion	Ingénieurs	Managers	« Autres »	Ensemble
2017	65,2%	31,9%	2,9%	100,0%
<i>Hommes</i>	68,7%	48,9%	32,7%	61,3%
<i>Femmes</i>	31,3%	51,1%	67,3%	38,7%
2016	64,3%	26,5%	9,2%	100,0%
<i>Hommes</i>	67,1%	49,8%	36,8%	59,7%
<i>Femmes</i>	32,9%	50,2%	63,2%	40,3%
2015	69,7%	28,0%	2,3%	100,0%
<i>Hommes</i>	65,8%	52,9%	39,4%	61,5%
<i>Femmes</i>	34,2%	47,1%	60,6%	38,5%

### Les diplômés de nationalité étrangère

Parmi les diplômés 2017 de nationalité étrangère ayant répondu à l'enquête, un sur six est ressortissant de l'Union européenne, principalement des pays frontaliers de la France.

Cinq diplômés étrangers sur six sont de nationalité extra-communautaire, principalement marocains, chinois et tunisiens.

Nationalité	Ingénieurs	Managers	Ensemble
Étranger UE	10,1%	27,3%	16,7%
<i>Italie</i>	1,9%	10,2%	5,0%
<i>Allemagne</i>	1,3%	7,8%	3,8%
<i>Espagne</i>	2,9%	2,4%	2,7%
<i>Belgique</i>	1,0%	1,1%	1,1%
<i>Autres pays UE</i>	3,0%	5,8%	4,1%

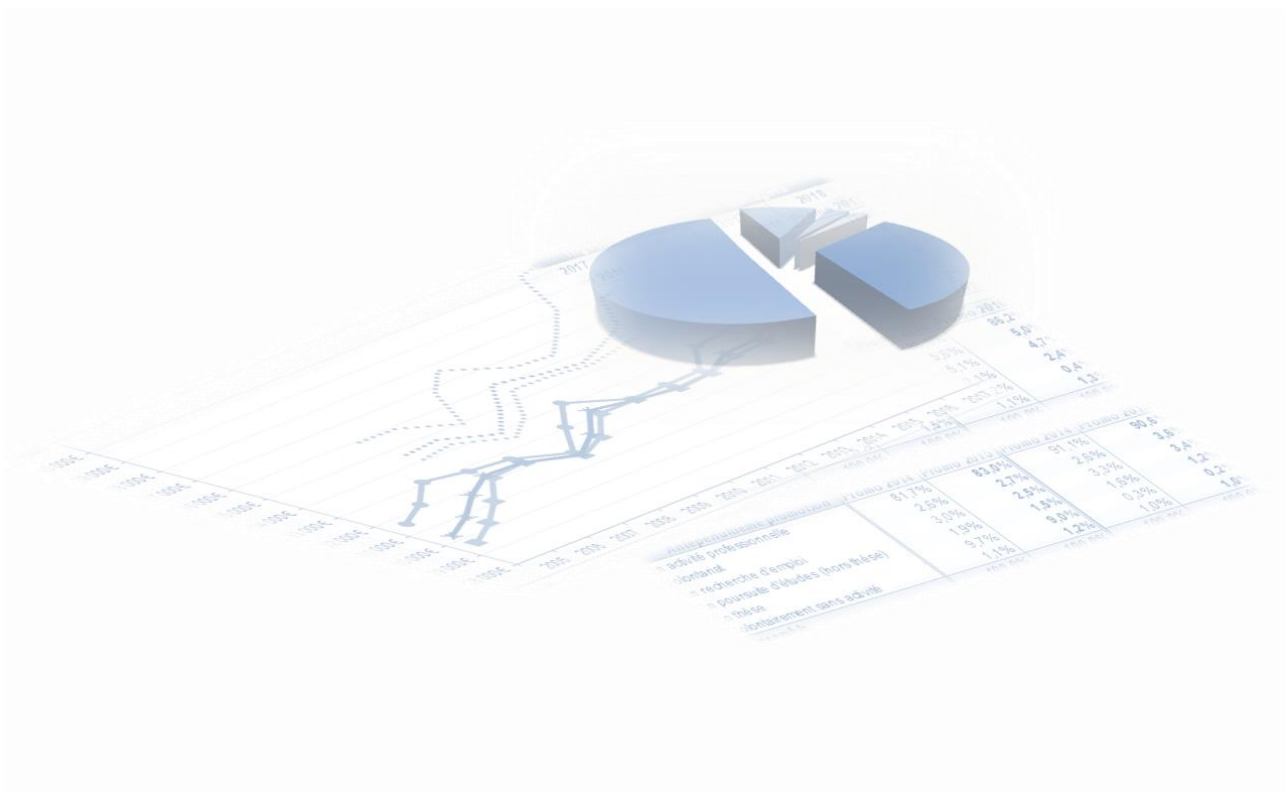
Nationalité	Ingénieurs	Managers	Ensemble
Étranger hors UE	89,9%	72,7%	83,3%
<i>Maroc</i>	31,8%	21,3%	27,7%
<i>Chine *</i>	15,3%	23,3%	18,1%
<i>Tunisie</i>	7,8%	2,5%	5,8%
<i>Brésil</i>	5,2%	0,4%	3,4%
<i>Cameroun</i>	3,2%	2,9%	3,0%
<i>Sénégal</i>	4,0%	0,4%	2,7%
<i>Liban</i>	2,7%	1,1%	2,2%
<i>Inde</i>	0,5%	4,4%	1,9%
<i>Algérie</i>	1,3%	1,8%	1,5%
<i>Viêt Nam</i>	1,9%	0,7%	1,5%
<i>Colombie</i>	1,6%	1,1%	1,4%
<i>Côte d'Ivoire</i>	1,3%	1,3%	1,3%
<i>Fédération de Russie</i>	0,4%	2,6%	1,2%
<i>Autres pays hors UE</i>	13,0%	8,7%	11,7%

\* Chine y compris Hong Kong et Macao





# Situation des diplômés et principaux indicateurs d'insertion



## 1. Situation des diplômés

### Évolution entre les enquêtes 2017 et 2018

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
<b>Dernière promotion</b>	<b>Promo 2016</b>	<b>Promo 2017</b>	<b>Promo 2016</b>	<b>Promo 2017</b>	<b>Promo 2016</b>	<b>Promo 2017</b>
En activité professionnelle	68,1%	71,9%	76,4%	77,9%	70,8%	73,7%
Volontariat	3,6%	3,2%	4,5%	4,9%	3,9%	3,8%
En recherche d'emploi	10,9%	8,3%	12,6%	10,6%	11,6%	9,2%
En poursuite d'études (hors thèse)	8,5%	8,0%	4,6%	4,7%	7,3%	7,1%
En thèse	6,9%	6,5%	0,3%	0,2%	4,5%	4,3%
Volontairement sans activité	2,0%	2,1%	1,6%	1,7%	1,9%	1,9%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Avant-dernière promotion</b>	<b>Promo 2015</b>	<b>Promo 2016</b>	<b>Promo 2015</b>	<b>Promo 2016</b>	<b>Promo 2015</b>	<b>Promo 2016</b>
En activité professionnelle	77,4%	78,2%	86,0%	86,2%	79,9%	79,6%
Volontariat	3,8%	4,0%	5,6%	5,0%	4,3%	4,1%
En recherche d'emploi	5,1%	4,4%	5,1%	4,7%	5,2%	4,9%
En poursuite d'études (hors thèse)	3,8%	3,5%	2,1%	2,4%	3,4%	4,1%
En thèse	8,5%	8,4%	0,2%	0,4%	5,9%	5,5%
Volontairement sans activité	1,4%	1,5%	1,0%	1,3%	1,3%	1,8%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Antépénultième promotion</b>	<b>Promo 2014</b>	<b>Promo 2015</b>	<b>Promo 2014</b>	<b>Promo 2015</b>	<b>Promo 2014</b>	<b>Promo 2015</b>
En activité professionnelle	81,7%	83,0%	91,1%	90,6%	84,1%	85,1%
Volontariat	2,6%	2,7%	2,6%	3,6%	2,6%	3,0%
En recherche d'emploi	3,0%	2,5%	3,3%	3,4%	3,2%	2,8%
En poursuite d'études (hors thèse)	1,9%	1,5%	1,6%	1,2%	1,9%	1,5%
En thèse	9,7%	9,0%	0,3%	0,2%	7,1%	6,4%
Volontairement sans activité	1,1%	1,3%	1,1%	1,0%	1,1%	1,2%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

**Pour la dernière promotion**, la part des diplômés en activité professionnelle progresse de près de 3 points : passant de 70,8 % en 2017 à 73,7 % en 2018. La proportion de diplômés sortant des écoles sans emploi au moment de l'enquête diminue d'autant et passe de 11,6 % en 2017 à 9,2 % en 2018. Les autres situations - poursuite d'études, thèses, volontariat - sont relativement stables.

Si la proportion de managers en activité dépasse celle des ingénieurs, cela ne signifie pas que leur accès à l'emploi est plus aisé. La proportion d'ingénieurs en recherche d'emploi est d'ailleurs inférieure à celle des managers. Une plus grande proportion d'ingénieurs poursuit des études et retarde de ce fait son entrée sur le marché du travail : 6,5 % des ingénieurs s'inscrivent en thèse, 8 % poursuivent d'autres études, alors que les managers se retrouvent plus rapidement sur le marché du travail. La poursuite d'études est plus fréquente chez les ingénieurs.

**Pour les deux promotions précédentes**, l'insertion des diplômés des Grandes écoles est très satisfaisante également. Moins de 5 % des diplômés de la promotion 2016 sont en recherche d'emploi 12-15 mois après l'obtention de leur diplôme. Pour la promotion 2015, moins de 3 % sont en recherche d'emploi 24-27 mois après l'obtention de leur diplôme.

Le contexte reste très favorable sur le marché de l'emploi des cadres. Comme le note l'APEC dans sa note de conjoncture du 2<sup>e</sup> trimestre 2018, les entreprises n'ont jamais été aussi nombreuses à recruter des cadres, au 1<sup>er</sup> trimestre 2018. L'expérience est recherchée, mais la forte demande de cadres favorise également le recrutement des nouveaux diplômés.

## Selon le genre et le type d'école

Enquête 2018	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

### Promotion 2017

En activité professionnelle	73,4%	68,4%	71,9%	78,6%	77,1%	77,9%	74,8%	71,9%	73,7%
Volontariat	3,1%	3,5%	3,2%	5,4%	4,4%	4,9%	3,6%	3,9%	3,8%
En recherche d'emploi	7,3%	10,5%	8,3%	8,9%	12,3%	10,6%	7,8%	11,5%	9,2%
En poursuite d'études (Hors thèse)	7,7%	8,8%	8,0%	5,1%	4,4%	4,7%	7,1%	7,1%	7,1%
En thèse	6,4%	6,8%	6,5%	0,2%	0,1%	0,2%	4,7%	3,7%	4,3%
Sans activité volontairement	2,1%	2,0%	2,1%	1,8%	1,7%	1,7%	2,0%	1,9%	1,9%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

### Promotion 2016

En activité professionnelle	79,0%	76,6%	78,2%	86,1%	86,2%	86,2%	80,1%	79,0%	79,6%
Volontariat	4,2%	3,7%	4,0%	5,9%	4,2%	5,0%	4,4%	3,7%	4,1%
En recherche d'emploi	3,9%	5,6%	4,4%	4,0%	5,5%	4,7%	4,1%	6,0%	4,9%
En poursuite d'études (Hors thèse)	3,5%	3,4%	3,5%	2,6%	2,3%	2,4%	4,0%	4,3%	4,1%
En thèse	8,1%	9,0%	8,4%	0,3%	0,4%	0,4%	5,9%	4,9%	5,5%
Sans activité volontairement	1,3%	1,7%	1,5%	1,1%	1,4%	1,3%	1,5%	2,1%	1,8%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

### Promotion 2015

En activité professionnelle	83,7%	81,6%	83,0%	91,5%	89,6%	90,6%	85,5%	84,5%	85,1%
Volontariat	2,7%	2,7%	2,7%	3,7%	3,6%	3,6%	3,0%	3,0%	3,0%
En recherche d'emploi	2,2%	3,1%	2,5%	2,7%	4,1%	3,4%	2,4%	3,5%	2,8%
En poursuite d'études (Hors thèse)	1,4%	1,8%	1,5%	1,1%	1,3%	1,2%	1,4%	1,8%	1,5%
En thèse	9,0%	9,0%	9,0%	0,2%	0,2%	0,2%	6,8%	5,7%	6,4%
Sans activité volontairement	1,0%	1,8%	1,3%	0,8%	1,2%	1,0%	0,9%	1,5%	1,2%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

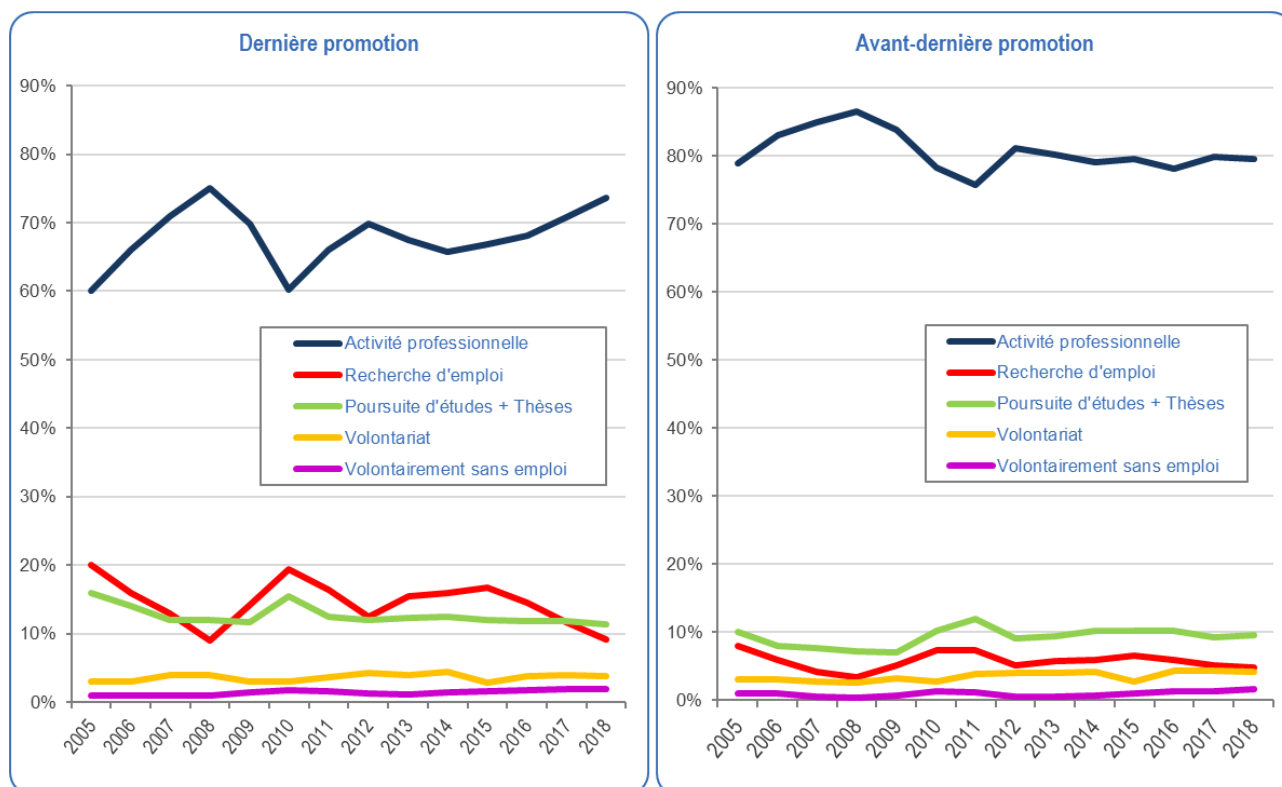
Déclinés par genre, ces indicateurs montrent que la part des femmes en activité professionnelle est systématiquement moins élevée que celle des hommes, particulièrement pour la dernière promotion, sortie avec 3 points de moins.

Chez les ingénieurs-femmes, on observe sur l'activité professionnelle 5 points en leur défaveur par rapport aux ingénieurs-hommes. Chez les managers-femmes, 12 % sont en recherche d'emploi, sans que cela augmente la part des poursuites d'études, qui apparaît être un recours chez les ingénieurs-femmes.

Après 12-15 mois sur le marché du travail (promotion 2016), les managers-hommes et les managers-femmes atteignent le même taux d'activité professionnelle. Chez les ingénieurs, l'écart subsiste plus longtemps.

Après 24-27 mois (promotion 2015), la part des diplômés en recherche d'emploi descend à un taux bas, entre 2 et 4 % pour toutes les catégories.

## Historique des enquêtes de 2005 à 2018



Précision : à partir de 2015, afin d'obtenir des indicateurs d'insertion à 12 mois environ après la sortie de l'école, la situation du diplômé est mesurée au 1<sup>er</sup> décembre n-1, soit 12-15 mois après la sortie (auparavant, le diplômé décrivait sa situation au moment de l'enquête, soit près de 18 mois après la sortie de l'école).

En 2008, avant le début de la crise financière, l'activité professionnelle marque un sommet pour les **diplômés de la dernière promotion**. Le creux de l'activité professionnelle en 2010 correspond à une augmentation de la recherche d'emploi : 3 à 6 mois après sa sortie de l'école, un nouveau diplômé sur cinq est à la recherche d'un emploi en 2010, soit le double par rapport à l'année 2008.

Sur les années 2013 à 2015, l'insertion professionnelle des diplômés se maintient dans un contexte économique moins favorable. Depuis 2015, la part de diplômés en activité professionnelle repart à la hausse, tendance qui se confirme en 2018 avec 73,7 %, soit 3 points de plus en un an. En ajoutant les diplômés en volontariat, on atteint 77,5 %.

Sur les treize années d'observation, la part des diplômés de la promotion sortante en recherche d'emploi varie fortement, entre 9 et 20 %. Cela montre l'influence de la conjoncture économique immédiate sur le recrutement des diplômés des Grandes écoles. Avec le contexte favorable de la période actuelle, la part en recherche d'emploi se situe en 2018 au plus bas niveau observé depuis 2005.

Les poursuites d'études et les thèses restent stables. Elles sont peu sensibles à la conjoncture immédiate. La poursuite d'études, hors thèses, est avant tout pour les diplômés l'occasion d'élargir leurs compétences avant l'entrée dans la vie active.

La part des **diplômés de l'avant-dernière promotion** en activité professionnelle se stabilise à 80 % depuis 2013. Leur taux d'activité est moins influencé par la conjoncture immédiate, sauf répercussion de crise majeure comme celle de 2008. Le taux de recherche d'emploi 12-15 mois après la sortie de l'école est relativement stable sur les années récentes.

## Situation de handicap

La situation de handicap a été abordée, pour la première fois cette année dans l'enquête, au travers de deux questions.

### Diplômés disposant d'un aménagement lié au handicap lors de leurs études

Sur la promotion 2017, 1,4 % des diplômés ont disposé d'un aménagement lié au handicap lors de leurs études. Leur situation à la sortie de l'école est assez proche de celle de l'ensemble des diplômés. Sept sur dix sont en activité professionnelle, ce qui montre une bonne insertion professionnelle, caractérisée par un taux net d'emploi à 86,4 %.

Enquête 2018 - Promo 2017	Oui	Ensemble
% Diplômés disposant d'un aménagement lié au handicap lors de leurs études	1,4%	-
<i>En activité professionnelle</i>	70,3%	73,7%
<i>Volontariat</i>	3,1%	3,8%
<i>En recherche d'emploi</i>	11,5%	9,2%
<i>En poursuite d'études</i>	9,2%	7,1%
<i>En thèse</i>	4,1%	4,3%
<i>Sans activité volontairement</i>	1,8%	2,0%
Taux net d'emploi	86,4%	89,4%

Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

### Diplômés en activité professionnelle disposant d'une RQTH<sup>3</sup>

Seuls les diplômés en activité professionnelle ont été interrogés sur la RQTH : moins de 1 % en bénéficiant dans leur emploi. Leur faible nombre ne permet pas d'obtenir des indicateurs fiables sur les emplois occupés.

Aménagement lié au handicap lors des études et RQTH dans l'emploi occupé ne sont pas systématiquement liés : un tiers seulement des bénéficiaires d'une RQTH ont aussi eu un aménagement lié au handicap lors des études.

## Création ou reprise d'une entreprise

Promotion 2017 Enquête 2018	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Diplômés en création d'entreprise</b>	2,8%	1,1%	2,3%	6,7%	2,9%	4,7%	3,9%	2,2%	3,3%
En cours de création / reprise	57,9%	65,4%	59,0%	42,0%	47,2%	43,6%	50,1%	51,0%	50,4%
Création d'une entreprise en activité	35,0%	29,5%	34,1%	40,1%	38,4%	39,5%	38,2%	38,2%	38,2%
Reprise d'une entreprise en activité	2,9%	1,3%	2,6%	2,6%	3,8%	2,9%	2,7%	2,8%	2,7%
Création ou reprise non précisée	4,3%	3,8%	4,2%	15,3%	10,7%	13,9%	9,0%	8,0%	8,7%

La part des diplômés de 2017 créateurs ou repreneurs d'entreprise est de 3,3 % en 2018, comme lors de l'enquête précédente. Pour moitié, la création est en cours ; pour l'autre moitié, l'entreprise a démarré son activité et, dans ce cas, il s'agit en majorité d'une création plutôt que d'une reprise.

La part de création d'entreprise est plus forte chez les managers, en particulier les managers-hommes : 6,7 % d'entre eux sont concernés. Chez les ingénieurs, les projets de création sont largement majoritaires par rapport aux activités réellement démarrées : la création est en cours pour 59 % des ingénieurs et pour 43,6 % des managers.

Les ingénieurs créent principalement leur entreprise dans les technologies de l'information et de la communication ou dans le conseil. Les managers privilégient le secteur du commerce.

<sup>3</sup> RQTH : reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

---

## 2. Principaux indicateurs

---

### Évolution entre les enquêtes 2017 et 2018

#### Dernière promotion : les indicateurs restent très favorables

Les indicateurs d'insertion de la dernière promotion, interrogée quelques mois après la sortie de l'école, continuent la progression entamée en 2016. Ces évolutions sont sensibles et la situation des diplômés s'améliore significativement : pour les ingénieurs ou les managers, les indicateurs sont tous orientés à la hausse.

#### Taux net d'emploi, part d'emplois en CDI : à la hausse

Le taux net d'emploi augmente de 2,9 points pour l'ensemble des écoles entre 2017 et 2018 (+ 2 points pour les managers, + 3,2 points pour les ingénieurs) et la part d'emplois à durée indéterminée remonte également (+ 2 points entre 2017 et 2018).

Comme l'an passé, 8 diplômés en emploi sur 10 ont été recrutés soit avant leur sortie, soit moins de 2 mois après la sortie de l'école.

La part d'emplois de cadres est stable, traditionnellement moins élevée toutefois chez les managers.

#### 13 % des diplômés tentent leur chance à l'étranger

La part des emplois à l'étranger diminue légèrement tant pour les nouveaux ingénieurs (9,9 % des emplois) que pour les managers (18,6 %), plus enclins à occuper un emploi à l'étranger. Traditionnellement, la moitié des emplois d'ingénieurs se situe en province, laquelle attire moins les managers dont les trois quarts travaillent en Île-de-France.

#### Salaires hors primes en progression

Le salaire moyen d'embauche, hors primes en France, est en progression de 1,5 %, tant pour les ingénieurs que pour les managers. Pour l'ensemble des nouveaux diplômés, il s'établit à 34 122 € et à 38 225 € avec les primes. Les managers perçoivent des salaires plus élevés de 1 000 € en moyenne hors primes par rapport aux ingénieurs ; avec les primes l'écart est plus important (+ 3 000 € en faveur des managers).

#### Avant-dernière promotion : la situation se maintient

Tous les indicateurs d'insertion des diplômés de l'avant-dernière promotion (après 12-15 mois sur le marché du travail) restent à des niveaux élevés : le taux net d'emploi dépasse 94 % et 86 % des diplômés en activité sont en CDI. Les managers ont en proportion moins souvent le statut de cadre que les ingénieurs, mais leur salaire est sensiblement plus élevé et ils occupent plus fréquemment un emploi à durée indéterminée.

#### Antépénultième promotion : une situation confortable après 2 ans de vie active

Les indicateurs calculés pour la promotion 2015 restent très favorables aux diplômés des Grandes écoles avec un taux net d'emploi de près de 97 %, neuf emplois sur dix en CDI et un salaire brut annuel moyen hors primes (en France) dépassant 36 000 €. Eux aussi bénéficient du contexte d'emploi favorable.

#### Très bonnes perspectives de salaires pour les diplômés des écoles de management

Pour les diplômés des écoles de management, les perspectives de salaires à 2 ans sont très favorables : ils peuvent envisager 2 600 € de plus en 2 ans. Hors primes, le salaire moyen d'un manager qui travaille en France augmente d'environ 1 200 € la première année et 1 400 € la seconde année : 34 900 € à la sortie de l'école, 36 100 € avec un peu plus d'un an d'ancienneté, 37 500 € un peu plus de deux ans après l'obtention de son diplôme.

Les perspectives d'évolution de salaires pour les ingénieurs sont également bonnes : ils peuvent envisager 2 000 € de plus après 2 ans d'expérience professionnelle : + 400 € la première année et + 1 500 € la deuxième année.

Année d'enquête	Ingénieurs		Managers		Ensemble		
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	
Dernière promotion	Promo 2016	Promo 2017	Promo 2016	Promo 2017	Promo 2016	Promo 2017	
Taux net d'emploi *	86,8%	90,0%	86,6%	88,6%	86,5%	89,4%	
% CDI / Diplômés en emploi en France	78,8%	81,5%	82,2%	82,9%	79,1%	81,1%	
% Emplois en moins de 2 mois / En emploi	81,8%	84,3%	80,6%	84,5%	81,4%	84,1%	
% Cadre (emplois en France)	89,3%	90,6%	79,1%	80,3%	85,2%	86,6%	
% Emplois à l'étranger	11,2%	9,9%	20,4%	18,6%	14,6%	12,9%	
% Emplois en province **	55,4%	57,1%	24,4%	22,6%	44,7%	46,1%	
% Emplois en Île-de-France **	44,6%	42,9%	75,6%	77,4%	55,3%	53,9%	
<b>Salaire brut annuel moyen ***</b>							
France	Hors primes	33 353 €	33 908 €	34 436 €	34 947 €	33 625 €	34 122 €
	Avec primes	37 089 €	37 431 €	40 269 €	40 598 €	37 998 €	38 225 €
Ensemble	Hors primes	34 408 €	34 617 €	35 980 €	35 934 €	34 864 €	34 918 €
	Avec primes	38 301 €	38 328 €	41 865 €	41 791 €	39 403 €	39 246 €

Avant-dernière promotion	Promo 2015	Promo 2016	Promo 2015	Promo 2016	Promo 2015	Promo 2016	
Taux net d'emploi *	94,1%	94,9%	94,8%	95,1%	94,2%	94,5%	
% CDI / Diplômés en emploi en France	86,5%	87,0%	90,8%	90,1%	87,0%	86,5%	
% Cadre (emplois en France)	89,6%	89,8%	81,3%	82,4%	86,7%	86,9%	
% Emplois à l'étranger	12,0%	10,6%	23,0%	19,1%	15,5%	14,2%	
% Emplois en province **	57,4%	57,6%	25,8%	24,8%	48,6%	46,7%	
% Emplois en Île-de-France **	42,6%	42,4%	74,2%	75,2%	51,4%	53,3%	
<b>Salaire brut annuel moyen ***</b>							
France	Hors primes	34 033 €	34 289 €	35 620 €	36 164 €	34 285 €	34 785 €
	Avec primes	37 936 €	38 122 €	41 958 €	42 594 €	38 739 €	39 305 €
Ensemble	Hors primes	35 366 €	35 459 €	37 489 €	37 911 €	35 765 €	36 102 €
	Avec primes	39 564 €	39 610 €	44 197 €	44 920 €	40 575 €	41 069 €

Antépénultième promotion	Promo 2014	Promo 2015	Promo 2014	Promo 2015	Promo 2014	Promo 2015	
Taux net d'emploi *	96,6%	97,1%	96,6%	96,6%	96,5%	96,9%	
% CDI / Diplômés en emploi en France	90,9%	92,4%	93,6%	94,3%	90,9%	92,3%	
% Cadre (emplois en France)	89,7%	90,8%	82,6%	82,8%	87,2%	88,1%	
% Emplois à l'étranger	14,4%	12,8%	24,5%	23,8%	17,3%	16,1%	
% Emplois en province **	58,3%	57,5%	29,6%	29,0%	51,5%	50,2%	
% Emplois en Île-de-France **	41,7%	42,5%	70,4%	71,0%	48,5%	49,8%	
<b>Salaire brut annuel moyen ***</b>							
France	Hors primes	35 363 €	35 855 €	37 083 €	37 496 €	35 594 €	36 156 €
	Avec primes	39 866 €	40 262 €	44 108 €	44 898 €	40 584 €	41 227 €
Ensemble	Hors primes	37 269 €	37 450 €	39 605 €	39 598 €	37 665 €	37 900 €
	Avec primes	42 246 €	42 329 €	47 218 €	47 599 €	43 183 €	43 527 €

\* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

\*\* Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

\*\*\* Seuls les salaires des personnes à temps complet ont été pris en compte

Voir page 27 la note sur les principaux indicateurs.

## Selon le genre et le type d'école

Enquête 2018	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

### Promotion 2017

Taux net d'emploi *	91,2%	87,3%	90,0%	90,4%	86,9%	88,6%	91,0%	86,8%	89,4%	
% CDI / Diplômés en emploi	85,8%	71,8%	81,5%	86,5%	79,8%	82,9%	85,5%	74,0%	81,1%	
% Emplois en moins de 2 mois / En emploi	84,6%	83,6%	84,3%	84,8%	84,2%	84,5%	84,5%	83,6%	84,1%	
% Cadre (emplois en France)	93,5%	84,1%	90,6%	83,7%	77,3%	80,3%	90,9%	79,6%	86,6%	
% Emplois à l'étranger	10,3%	8,9%	9,9%	19,9%	17,3%	18,6%	12,8%	13,0%	12,9%	
% Emplois en province **	56,0%	59,7%	57,1%	23,1%	22,2%	22,6%	48,2%	42,7%	46,1%	
% Emplois en Île-de-France **	44,0%	40,3%	42,9%	76,9%	77,8%	77,4%	51,8%	57,3%	53,9%	
<b>Salaire brut annuel moyen ***</b>										
France	Hors primes	34 466 €	32 626 €	33 908 €	36 224 €	33 780 €	34 947 €	34 822 €	32 954 €	34 122 €
	Avec primes	38 182 €	35 705 €	37 431 €	42 880 €	38 515 €	40 598 €	39 169 €	36 648 €	38 225 €
Ensemble	Hors primes	35 284 €	33 055 €	34 617 €	37 425 €	34 529 €	35 934 €	35 756 €	33 512 €	34 918 €
	Avec primes	39 250 €	36 171 €	38 328 €	44 336 €	39 393 €	41 791 €	40 403 €	37 304 €	39 246 €

### Promotion 2016

Taux net d'emploi *	95,5%	93,5%	94,9%	95,9%	94,3%	95,1%	95,3%	93,2%	94,5%	
% CDI / Diplômés en emploi	90,1%	80,7%	87,0%	92,7%	87,7%	90,1%	89,8%	81,5%	86,5%	
% Cadre (emplois en France)	93,2%	83,0%	89,8%	85,8%	79,3%	82,4%	91,2%	80,3%	86,9%	
% Emplois à l'étranger	11,1%	9,5%	10,6%	21,1%	17,2%	19,1%	14,1%	14,3%	14,2%	
% Emplois en province **	56,0%	61,0%	57,6%	24,6%	24,9%	24,8%	48,2%	44,5%	46,7%	
% Emplois en Île-de-France **	44,0%	39,0%	42,4%	75,4%	75,1%	75,2%	51,8%	55,5%	53,3%	
<b>Salaire brut annuel moyen ***</b>										
France	Hors primes	35 107 €	32 623 €	34 289 €	37 790 €	34 686 €	36 164 €	35 717 €	33 366 €	34 785 €
	Avec primes	39 097 €	36 136 €	38 122 €	45 824 €	39 658 €	42 594 €	40 523 €	37 451 €	39 305 €
Ensemble	Hors primes	36 456 €	33 388 €	35 459 €	40 300 €	35 599 €	37 911 €	37 350 €	34 194 €	36 102 €
	Avec primes	40 835 €	37 065 €	39 610 €	49 116 €	40 859 €	44 920 €	42 714 €	38 554 €	41 069 €

### Promotion 2015

Taux net d'emploi *	97,5%	96,4%	97,1%	97,2%	95,8%	96,6%	97,3%	96,2%	96,9%	
% CDI / Diplômés en emploi	94,3%	88,8%	92,4%	95,0%	93,6%	94,3%	94,2%	89,4%	92,3%	
% Cadre (emplois en France)	94,0%	84,7%	90,8%	86,0%	79,5%	82,8%	92,0%	81,8%	88,1%	
% Emplois à l'étranger	13,4%	11,6%	12,8%	25,0%	22,5%	23,8%	16,3%	15,7%	16,1%	
% Emplois en province **	55,8%	60,6%	57,5%	27,7%	30,4%	29,0%	49,8%	50,8%	50,2%	
% Emplois en Île-de-France **	44,2%	39,4%	42,5%	72,3%	69,6%	71,0%	50,2%	49,2%	49,8%	
<b>Salaire brut annuel moyen ***</b>										
France	Hors primes	36 894 €	33 863 €	35 855 €	39 156 €	35 717 €	37 496 €	37 296 €	34 302 €	36 156 €
	Avec primes	41 469 €	37 949 €	40 262 €	47 957 €	41 618 €	44 898 €	42 683 €	38 860 €	41 227 €
Ensemble	Hors primes	38 718 €	34 967 €	37 450 €	41 908 €	37 010 €	39 598 €	39 353 €	35 505 €	37 900 €
	Avec primes	43 955 €	39 144 €	42 329 €	51 600 €	43 117 €	47 599 €	45 532 €	40 221 €	43 527 €

\* Taux net d'emploi = (En activité professionnelle + En volontariat) / (En activité professionnelle + En volontariat + En recherche d'emploi)

\*\* Parmi les emplois en France dont la région est renseignée

\*\*\* Seuls les salaires des personnes à temps complet ont été pris en compte



## Des écarts de salaires hommes-femmes qui perdurent

Taux net d'emploi, emploi à durée indéterminée, salaire, statut de cadre : tous les indicateurs sont moins favorables aux femmes et présentent des écarts comparables à ceux observés les années précédentes.

Pour la promotion entrant dans la vie active, le taux net d'emploi accuse un écart de plus de 4 points entre les hommes et les femmes ; la part des emplois en CDI présente un écart de 11 points entre les hommes et les femmes, encore plus important chez les ingénieurs (14 points d'écart).

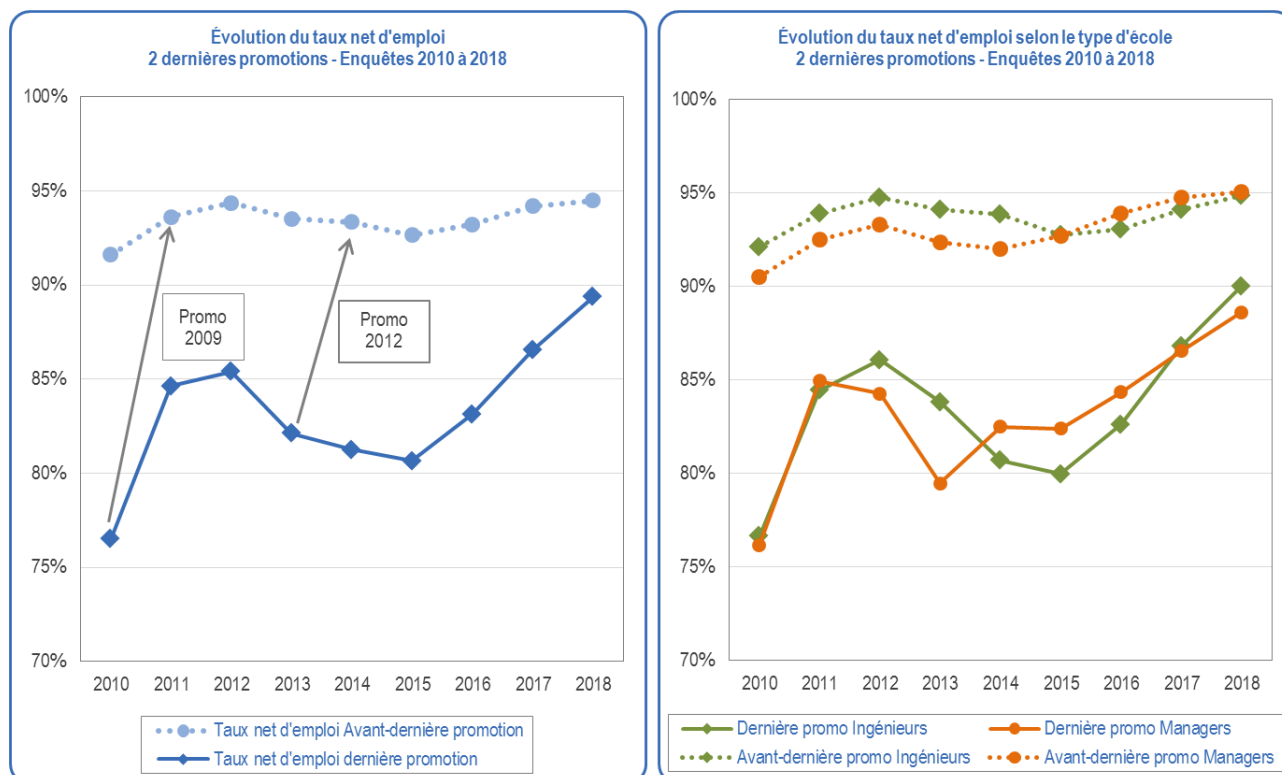
Les inégalités salariales subsistent entre les hommes et les femmes. En France, hors primes, un manager-homme diplômé en 2017 reçoit en moyenne 2 500 € de plus qu'une femme-manager. L'écart est de 1 800 € chez les ingénieurs. Avec les primes, l'écart s'amplifie, cela est sans doute dû au statut de cadre plus fréquent chez les hommes : 4 300 € chez les managers et 2 500 € chez les ingénieurs.

Pour les femmes, les difficultés d'accès à l'emploi ont tendance à se résorber avec le temps : le taux net d'emploi des femmes de la promotion 2016 a presque rattrapé celui des hommes. Pour la promotion 2016, l'écart entre hommes et femmes s'est réduit à 1,5 point.

La part de cadres évolue peu : le pourcentage de femmes cadres reste largement en retrait par rapport à celui des hommes, pour les ingénieurs comme pour les managers. Cela est peu favorable à une réduction des écarts de salaires qui s'amplifient avec l'ancienneté. Ils dépassent 3 000 € avec ou sans primes pour les salaires ingénieurs perçus en France. Chez les managers, ils atteignent 6 300 € pour les salaires avec primes.

## Évolution des taux net d'emploi des deux dernières promotions

### Un taux d'emploi très satisfaisant après un peu plus d'un an sur le marché du travail



Entre 2010 et 2018, les taux net d'emploi de l'avant-dernière promotion évoluent dans un intervalle de 92 à 94 %. Les taux d'emploi des promotions sortantes, de 76 à 89 % selon les années, varient plus amplement, ce qui montre l'exposition plus forte de la promotion sortante à la conjoncture immédiate.

On peut suivre une promotion dans le temps : la promotion 2009 interrogée début 2010, puis début 2011, a connu une entrée plus difficile dans la vie active, mais au bout d'un an sa situation est comparable à celle des autres promotions.

### 2018 : La reprise confirmée

Le taux net d'emploi de l'année 2018 est au plus haut depuis 2010 : il dépasse 89 % pour la dernière promotion sortie et atteint 94 % pour l'avant-dernière promotion. Les nouveaux diplômés bénéficient d'un marché de l'emploi toujours très porteur, début 2018, pour les cadres.

L'évolution des taux d'emploi par type d'école indique un fléchissement sensible du taux net d'emploi des nouveaux ingénieurs entre 2012 et 2015, tandis que chez les managers, seule l'année 2013 passe en-dessous du seuil de 80 %. En 2018, le taux net d'emploi des ingénieurs dépasse celui des managers. Pour l'avant-dernière promotion, les courbes (en pointillés) des taux net d'emploi des deux types d'écoles sont parallèles ; elles se rejoignent à nouveau en 2018.

### L'activité des diplômés

Par souci de clarté et de simplification, seule l'activité principale est retenue. Elle est d'ailleurs la seule proposée dans l'enquête. Un diplômé ne peut avoir qu'un seul statut.

Le contrat, les conditions de travail, les rémunérations perçues dans le cadre de la réalisation d'une thèse ne peuvent servir de référence professionnelle. Les thèses sont traitées à part. Les volontaires font, pour les mêmes raisons, l'objet d'un traitement particulier.

### Le taux net d'emploi

Depuis l'enquête 2015, le calcul du taux net d'emploi a changé : il correspond à la proportion d'actifs en activité professionnelle en y incluant les personnes en volontariat, rapportée à cette même population à laquelle on ajoute les personnes à la recherche d'un emploi. Dans un souci de cohérence, les indicateurs des enquêtes précédentes ont été recalculés en conséquence.

« **En activité professionnelle** » se rapporte à l'ensemble de la promotion, « le taux net d'emploi » uniquement à ceux qui sont sur le marché du travail (y compris les volontaires).

Le taux net d'emploi favorise la comparaison entre diplômés des écoles d'ingénieur et de management. Cependant, il suppose notamment que la poursuite d'études est neutre par rapport à l'emploi. Or celle-ci peut être parfois une solution d'attente, notamment en période de crise.

### Les rémunérations

Dans l'enquête, les diplômés indiquent leur rémunération brute annuelle hors primes et le montant annuel de leurs primes.

Le montant des primes est plus une estimation surtout quelques mois seulement après l'embauche. Cependant les primes sont importantes, notamment chez les managers et il est indispensable de les intégrer dans l'analyse.

Les rémunérations perçues en France sont privilégiées, car les rémunérations à l'étranger présentent beaucoup de variabilité et d'hétérogénéité.

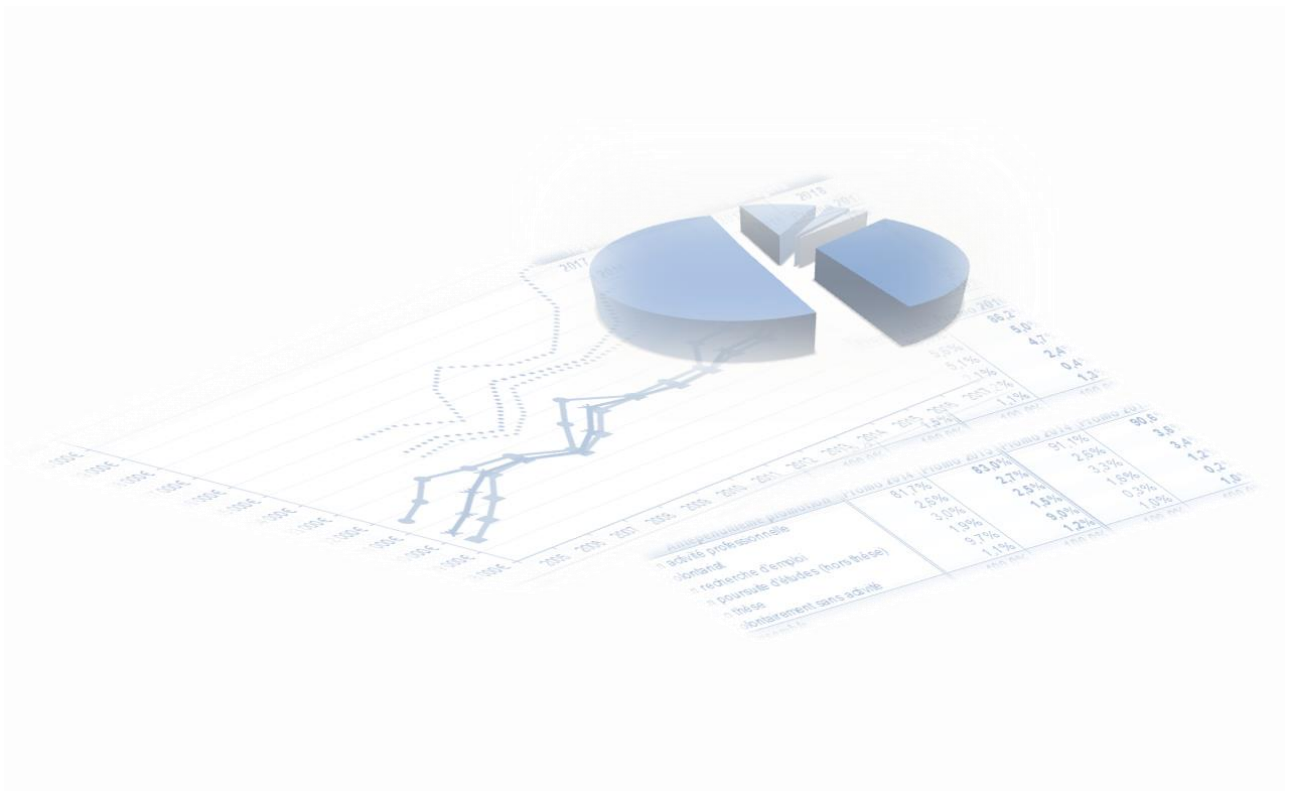
Les indicateurs de rémunération sont calculés sur les salariés travaillant à temps complet.

Les rémunérations font l'objet d'un traitement spécifique pour corriger les déclarations en k€ ou bien mensuelles au lieu d'annuelles. Les rémunérations fantaisistes ou manifestement exagérées sont exclues des données. Cela n'affecte pas les valeurs médianes et permet d'obtenir des moyennes plus proches des médianes.

Pour la dernière promotion, seules les rémunérations annuelles hors primes entre 10 000 € et 175 000 € sont retenues. Pour les promotions précédentes, seule la borne inférieure est appliquée.



# Accès à l'emploi



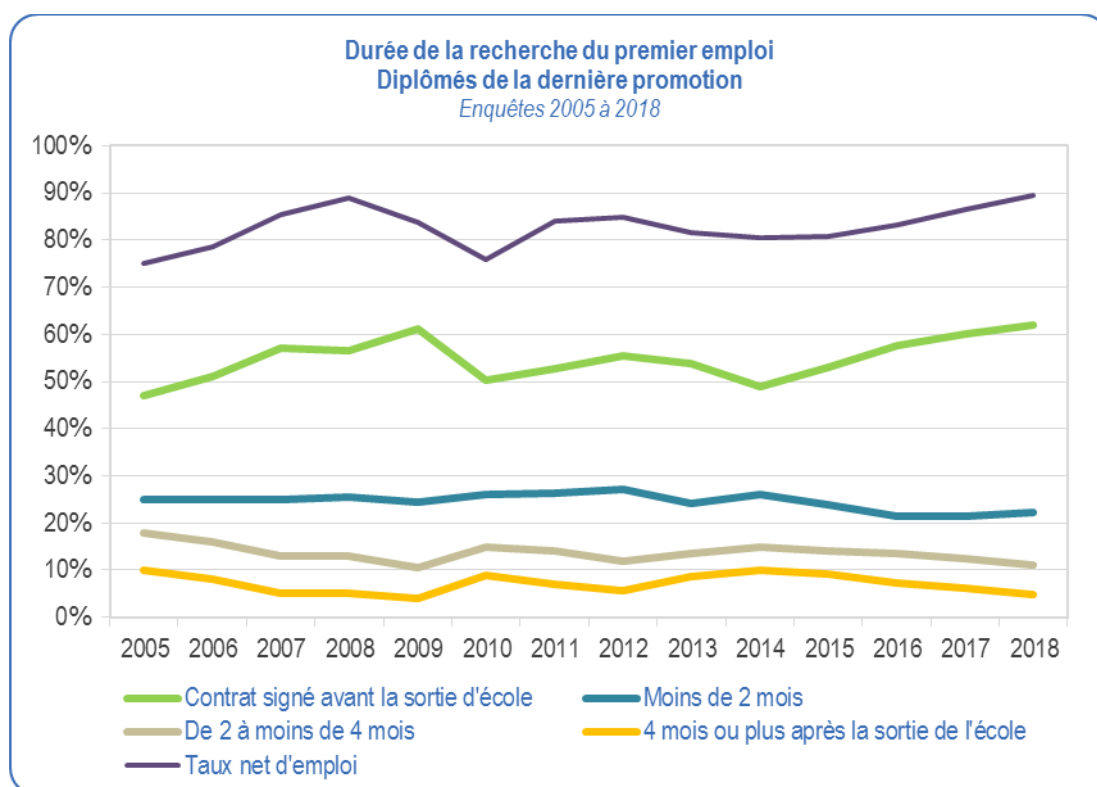


## 1. Durée de la recherche du premier emploi

Globalement, depuis quelques années, **parmi les diplômés en activité professionnelle** au moment de l'enquête, le délai pour trouver le premier emploi a été très court : 8 emplois sur 10 ont été trouvés en moins de 2 mois après la fin des études. Pour une grande part le contrat était signé avant l'obtention du diplôme.

Promotion 2017	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Contrat avant l'obtention du diplôme	64,3%	61,5%	63,5%	60,9%	59,1%	60,0%	63,1%	60,1%	62,0%
Moins de 2 mois	20,3%	22,1%	20,8%	23,8%	25,0%	24,5%	21,4%	23,5%	22,2%
De 2 à moins de 4 mois	11,2%	11,8%	11,3%	10,3%	10,3%	10,3%	11,0%	11,3%	11,1%
4 mois ou plus	4,2%	4,6%	4,4%	5,0%	5,6%	5,2%	4,5%	5,1%	4,7%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

En 2018, la part des diplômés ayant trouvé leur premier emploi avant la sortie de l'école est à son niveau le plus haut de la décennie.



*NB : Cet indicateur que l'on retrouve dans la plupart des classements d'écoles, se limite ici à la durée de la recherche fructueuse d'un emploi. Il ne tient pas compte de ceux qui sont toujours en quête d'un emploi depuis la fin de leurs études. De plus il est biaisé par la durée de l'intervalle de temps qui sépare l'enquête de la sortie de l'école. Une enquête effectuée moins de deux mois après la sortie de l'école conclura mécaniquement que ceux qui ont trouvé un emploi ont mis moins de deux mois à le trouver. Cependant, en reconduisant l'enquête à date fixe d'une année sur l'autre, la comparaison acquiert un sens. Cette équivalence « toutes choses égales par ailleurs » reste approximative, elle est cependant acceptable dans un cadre global ; cela ne peut pas être le cas lorsque l'on compare les écoles entre elles.*

## 2. Cheminement vers l'emploi

### Enquêtes 2017 et 2018

Moyen	Ingénieurs		Managers		Ensemble	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
	Promo 2016	Promo 2017	Promo 2016	Promo 2017	Promo 2016	Promo 2017
Stage de fin d'études	33,3%	<b>33,2%</b>	19,6%	<b>19,4%</b>	28,1%	<b>28,5%</b>
Site Internet spécialisé dans l'emploi (APEC, ....)	14,0%	<b>13,2%</b>	10,9%	<b>10,0%</b>	12,8%	<b>12,0%</b>
Relations personnelles	8,5%	<b>7,7%</b>	10,9%	<b>11,1%</b>	9,5%	<b>9,0%</b>
Sites internet d'entreprises	6,6%	<b>6,4%</b>	8,1%	<b>9,1%</b>	7,1%	<b>7,2%</b>
Candidature spontanée	8,9%	<b>7,0%</b>	8,8%	<b>6,7%</b>	9,1%	<b>7,1%</b>
Réseaux sociaux professionnels	4,2%	<b>6,3%</b>	6,6%	<b>8,7%</b>	5,1%	<b>7,0%</b>
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil du contrat)	5,2%	<b>6,4%</b>	7,3%	<b>7,8%</b>	6,0%	<b>6,9%</b>
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	5,9%	<b>5,7%</b>	5,2%	<b>5,2%</b>	5,6%	<b>5,4%</b>
Stage année césure, année professionnalisante	2,0%	<b>2,0%</b>	7,4%	<b>7,7%</b>	3,9%	<b>3,9%</b>
Réseau des anciens élèves	3,8%	<b>3,7%</b>	3,3%	<b>3,3%</b>	3,6%	<b>3,6%</b>
Forum de votre école	2,0%	<b>1,9%</b>	3,8%	<b>3,2%</b>	2,6%	<b>2,3%</b>
Service Emploi de votre Ecole	2,1%	<b>1,6%</b>	3,4%	<b>2,8%</b>	2,6%	<b>2,0%</b>
J'ai créé / repris une entreprise	1,2%	<b>1,1%</b>	2,5%	<b>2,7%</b>	1,8%	<b>1,7%</b>
Concours	0,9%	<b>0,7%</b>	0,9%	<b>0,5%</b>	0,9%	<b>0,7%</b>
Autre	1,4%	<b>3,1%</b>	1,3%	<b>1,8%</b>	1,3%	<b>2,7%</b>

Les résultats des enquêtes 2017 et 2018 sont très proches : les principaux moyens ayant abouti à une embauche sont en premier lieu le stage de fin d'études devant la recherche sur les sites spécialisés dans l'emploi et les relations personnelles.

Le stage de fin d'études est la principale porte d'entrée vers l'emploi, particulièrement pour les ingénieurs : un tiers d'entre eux a décroché son emploi par ce moyen.

Les stages effectués durant leur année de césure ou leur année professionnalisante ont permis à 8 % des managers d'obtenir leur premier emploi ; ce moyen reste marginal pour les ingénieurs (2 %).

Par ailleurs, 6 % des nouveaux ingénieurs et 8 % des nouveaux managers ont été embauchés à l'issue de leur apprentissage. L'addition de ces trois moyens, liés à la scolarité, concourt à 40 % des recrutements.

Le second moyen utilisé par les diplômés pour trouver leur emploi est la recherche sur les sites internet spécialisés dans l'emploi auxquels on peut ajouter les sites internet d'entreprises. Un recrutement sur cinq y trouve son origine. Les candidatures spontanées, souvent faites à la suite de la consultation des sites internet d'entreprises peuvent également y être associées.

L'utilisation des réseaux sociaux professionnels dans la recherche d'un emploi continue de progresser : + 2 points entre 2017 et 2018.

Les relations personnelles, qui englobent les relations familiales et professionnelles, interviennent dans 9 % des embauches, plus fréquemment chez les managers.



## Selon le genre et le type d'école

Promotion 2017 - Enquête 2018	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Stage de fin d'études	32,3%	35,3%	33,2%	18,4%	20,4%	19,4%	28,6%	28,5%	28,5%
Site Internet spécialisé dans l'emploi (APEC, ....)	12,4%	15,0%	13,2%	7,9%	12,0%	10,0%	11,2%	13,4%	12,0%
Relations personnelles	8,2%	6,6%	7,7%	12,7%	9,5%	11,1%	9,5%	8,1%	9,0%
Sites Internet d'entreprises	6,1%	7,0%	6,4%	8,7%	9,5%	9,1%	6,7%	8,0%	7,2%
Candidature spontanée	7,3%	6,1%	7,0%	7,6%	5,9%	6,7%	7,6%	6,4%	7,1%
Réseaux sociaux professionnels	6,7%	5,2%	6,3%	7,7%	9,7%	8,7%	6,9%	7,1%	7,0%
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil du contrat)	6,8%	5,6%	6,4%	7,4%	8,2%	7,8%	6,9%	6,8%	6,9%
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	6,4%	4,1%	5,7%	5,8%	4,6%	5,2%	6,2%	4,2%	5,4%
Stage année césure, année professionnalisante	2,0%	2,2%	2,0%	7,5%	7,9%	7,7%	3,4%	4,7%	3,9%
Réseau des anciens élèves	3,5%	4,1%	3,7%	3,6%	2,9%	3,3%	3,6%	3,6%	3,6%
Forum de votre école	2,0%	1,8%	1,9%	3,3%	3,0%	3,2%	2,3%	2,3%	2,3%
Service Emploi de votre Ecole	1,5%	1,9%	1,6%	3,0%	2,7%	2,8%	1,9%	2,3%	2,0%
J'ai créé / repris une entreprise	1,4%	0,5%	1,1%	4,1%	1,4%	2,7%	2,1%	1,0%	1,7%
Concours	0,7%	0,7%	0,7%	0,5%	0,5%	0,5%	0,7%	0,7%	0,7%
Autre	2,7%	3,9%	3,1%	1,8%	1,8%	1,8%	2,4%	2,9%	2,7%

Le cheminement vers l'emploi des hommes et des femmes est sensiblement le même.

### 3. Critères de choix de l'emploi

Promotion 2017 - Enquête 2018	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Le contenu de la mission/du poste proposé	34,1%	41,1%	36,1%	25,3%	34,0%	29,7%	31,8%	37,8%	34,0%
L'adéquation avec un projet professionnel	27,3%	26,1%	27,0%	30,8%	26,1%	28,4%	28,2%	26,2%	27,5%
Les perspectives d'évolution au sein de l'entreprise	10,2%	8,1%	9,6%	15,3%	13,2%	14,2%	11,4%	10,4%	11,0%
Le secteur d'activité de l'entreprise	9,9%	9,6%	9,8%	7,6%	8,4%	8,0%	9,3%	9,0%	9,2%
Le lieu géographique	6,3%	5,7%	6,1%	3,1%	3,7%	3,4%	5,5%	4,7%	5,2%
La notoriété de l'entreprise	3,6%	2,7%	3,3%	6,8%	6,2%	6,5%	4,4%	4,3%	4,4%
La politique globale de relations humaines dans l'entreprise	2,6%	2,9%	2,7%	1,5%	2,4%	2,0%	2,3%	2,6%	2,4%
Le montant du salaire proposé	2,3%	1,2%	2,0%	3,8%	1,5%	2,6%	2,7%	1,3%	2,2%
J'ai créé / repris mon entreprise	1,3%	0,2%	1,0%	3,3%	1,7%	2,5%	1,9%	1,1%	1,6%
L'absence d'alternative	1,2%	1,3%	1,2%	1,2%	1,3%	1,3%	1,2%	1,3%	1,2%
La politique de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)	0,2%	0,3%	0,2%	0,4%	0,6%	0,5%	0,3%	0,4%	0,3%
Autre	1,0%	0,8%	1,0%	0,9%	0,9%	0,9%	1,0%	0,9%	1,0%

Le contenu du poste et l'adéquation avec un projet professionnel sont les principaux critères de choix du premier emploi pour une majorité des diplômés de la promotion 2017. Les femmes privilégient plus le contenu du poste et moins l'adéquation avec un projet professionnel.

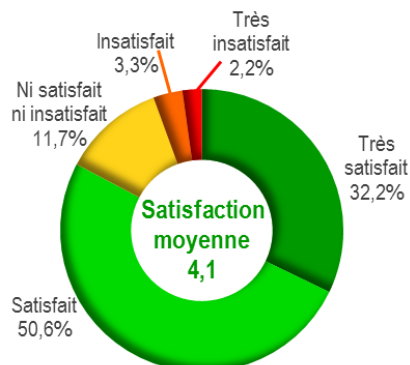
Relativement aux managers, les ingénieurs mettent moins en avant les perspectives d'évolution dans l'entreprise et sont également moins sensibles à la notoriété de l'entreprise, mais ils privilégient plus l'adéquation avec un projet professionnel.

## 4. Satisfaction de l'emploi – Promotion 2017 interrogée en 2018

### Satisfaction globale de l'emploi

La note de satisfaction donnée à leur emploi par les diplômés de 2017 qui sont en activité professionnelle reste à une moyenne plutôt haute : 4,1 sur une échelle de 1 à 5.

Plus de 80 % d'entre eux sont satisfaits ou très satisfaits de l'emploi qu'ils occupent.

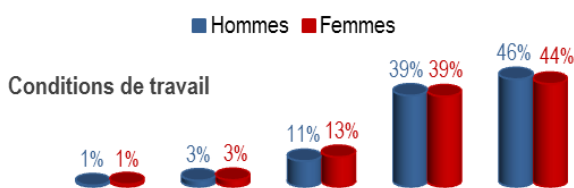


### Satisfaction des différents aspects de l'emploi

Enquête 2018	Ingénieurs	Managers	Ensemble
--------------	------------	----------	----------

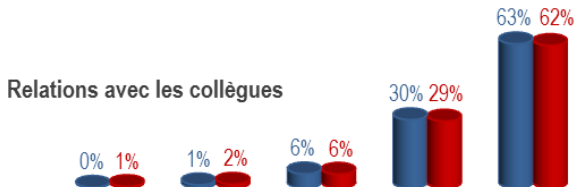
#### Conditions de travail

Très satisfait	45,1%	46,9%	45,6%
Satisfait	39,9%	37,4%	39,2%
Ni satisfait ni insatisfait	11,5%	12,2%	11,6%
Insatisfait	2,8%	2,6%	2,8%
Très insatisfait	0,7%	0,9%	0,8%



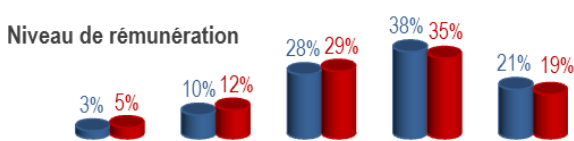
#### Relations avec les collègues

Très satisfait	62,2%	63,0%	62,3%
Satisfait	29,6%	28,7%	29,4%
Ni satisfait ni insatisfait	6,4%	6,1%	6,4%
Insatisfait	1,4%	1,6%	1,5%
Très insatisfait	0,4%	0,6%	0,4%



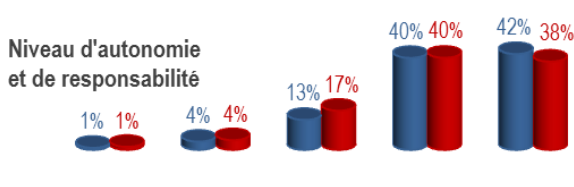
#### Niveau de rémunération

Très satisfait	20,8%	20,3%	20,5%
Satisfait	37,1%	35,8%	36,5%
Ni satisfait ni insatisfait	28,0%	28,3%	28,2%
Insatisfait	10,6%	11,3%	10,9%
Très insatisfait	3,5%	4,3%	3,9%



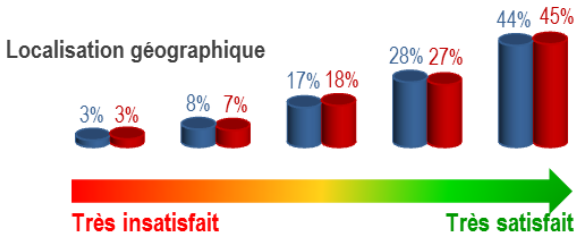
#### Niveau d'autonomie et de responsabilité

Très satisfait	38,9%	44,3%	40,4%
Satisfait	41,2%	37,1%	39,9%
Ni satisfait ni insatisfait	15,0%	13,9%	14,8%
Insatisfait	3,9%	3,6%	3,8%
Très insatisfait	1,0%	1,1%	1,1%



#### Localisation géographique

Très satisfait	41,5%	50,3%	44,3%
Satisfait	28,7%	26,0%	27,7%
Ni satisfait ni insatisfait	18,3%	14,8%	17,2%
Insatisfait	8,1%	6,2%	7,6%
Très insatisfait	3,4%	2,7%	3,2%



On retrouve le fort taux de satisfaction sur plusieurs aspects de l'emploi : les conditions de travail, les relations entre collègues, le niveau d'autonomie et de responsabilité, tant chez les ingénieurs que chez les managers. La localisation géographique pose plus problème avec 11 % qui sont plutôt insatisfaits.

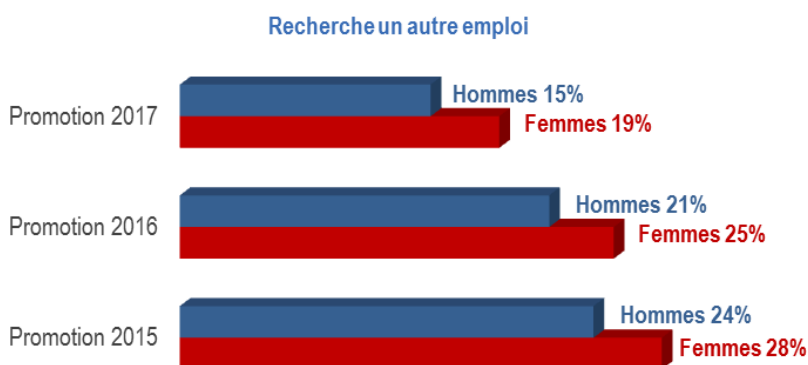
Si on rapproche cela des critères de choix de l'emploi (voir page précédente), il apparaît que le lieu géographique n'est pas dans les premiers critères mis en avant dans le choix de l'emploi, à l'inverse du contenu du poste.

Le niveau de rémunération est satisfaisant pour seulement 57 % des diplômés en emploi. Il est assez normal pour un jeune entrant dans la vie active d'avoir la perspective de gagner plus.

Par contre on ne constate pas d'écart entre l'avis des hommes et celui des femmes, malgré les écarts de salaires qui sont observés.

## 5. Recherche d'un autre emploi

Parmi les diplômés en activité, ceux de la promotion 2015 sont plus nombreux à déclarer chercher un autre emploi. Ce constat est plus marqué parmi les femmes.



Enquête 2018 - En activité Cherche un autre emploi	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

### Promotion 2017

Oui	13,7%	16,9%	14,7%	17,2%	19,9%	18,6%	14,6%	18,6%	16,1%
Non	86,3%	83,1%	85,3%	82,8%	80,1%	81,4%	85,4%	81,4%	83,9%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

### Promotion 2016

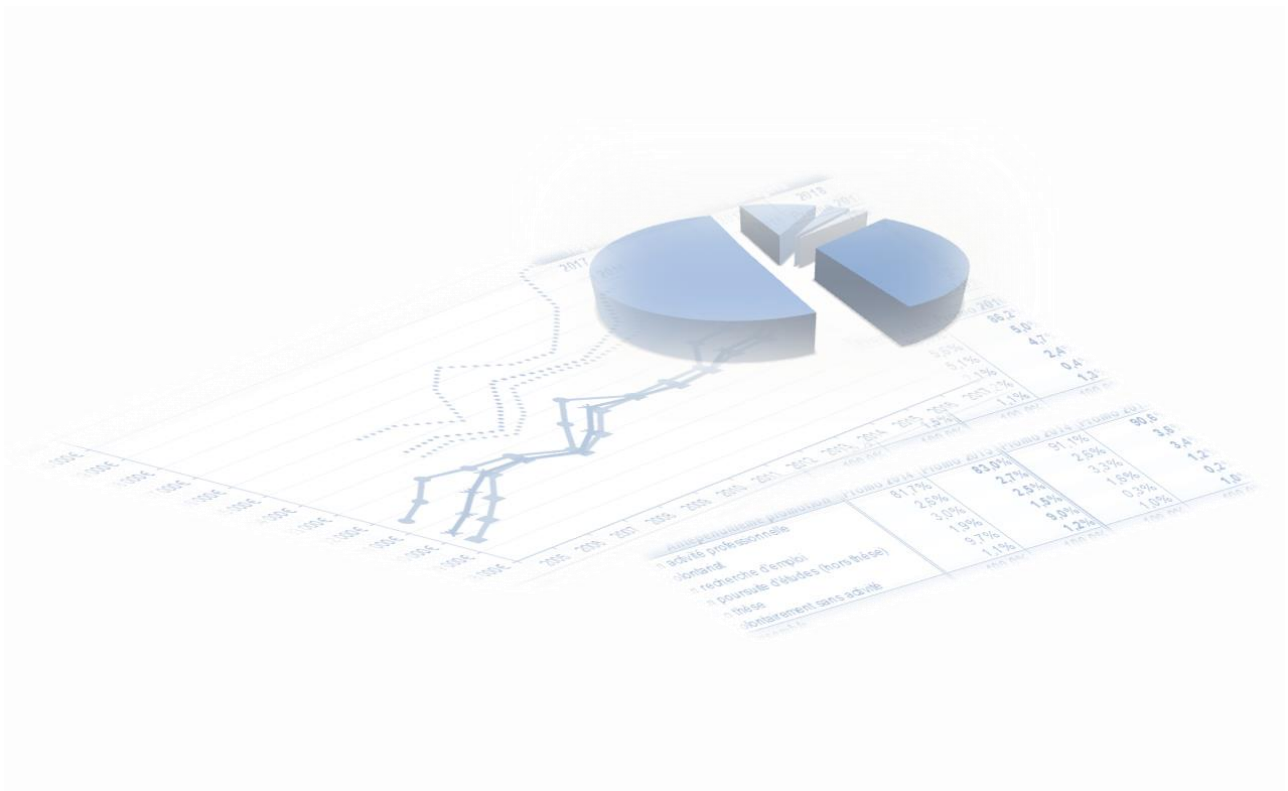
Oui	21,1%	24,0%	22,1%	22,1%	26,9%	24,6%	21,5%	25,2%	22,9%
Non	78,9%	76,0%	77,9%	77,9%	73,1%	75,4%	78,5%	74,8%	77,1%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

### Promotion 2015

Oui	23,6%	26,7%	24,7%	25,6%	31,4%	28,3%	24,1%	28,0%	25,6%
Non	76,4%	73,3%	75,3%	74,4%	68,6%	71,7%	75,9%	72,0%	74,4%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>



# Caractéristiques des emplois





Dans cette partie, ne sont considérés que les diplômés ayant déclaré être en activité professionnelle ; les volontariats et les thèses en sont exclus.

Les diplômés en activité professionnelle peuvent être salariés ou non-salariés. Ils peuvent être également en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Les indicateurs de rémunération concernent les salariés uniquement.

## 1. Statut de l'entreprise

### L'essentiel des emplois dans le secteur privé

Neuf diplômés sur dix sont salariés du secteur privé. Les femmes sont plus présentes en proportion dans la fonction publique.

Les managers-hommes sont plus présents en non-salariés, catégorie où sont notamment classés les créateurs d'entreprise.

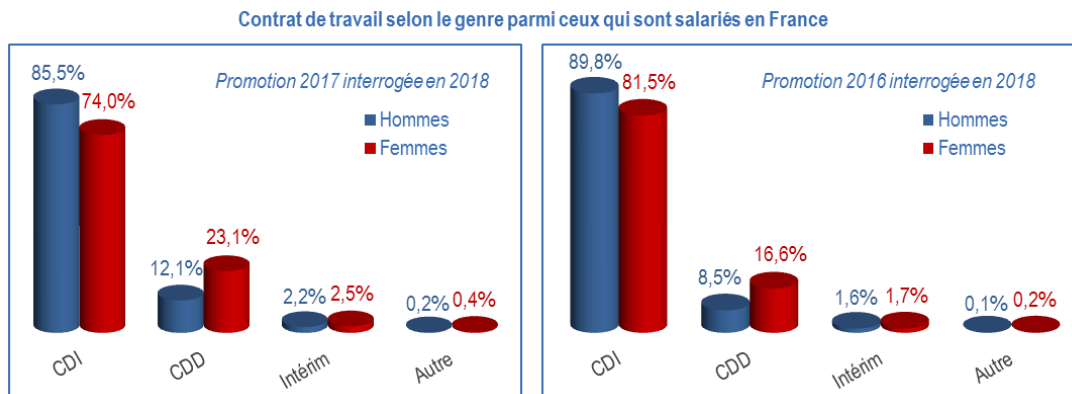
L'enquête exclut les diplômés ayant un statut d'élève fonctionnaire à l'entrée de l'école. Leur insertion professionnelle ne peut pas être considérée dans les mêmes termes que celle des autres diplômés. En effet, dès l'entrée à l'école, ils sont assurés d'avoir un taux d'emploi de 100 % avec le statut de cadre A, en CDI, à leur sortie. En revanche, ceux qui accèdent après l'école, par concours ou sur titre, à des postes de fonctionnaires sont pris en compte.

Enquête 2018 Promotion 2017	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Salarié du secteur privé	92,4%	90,0%	91,7%	92,9%	95,1%	94,0%	92,2%	91,7%	92,0%
Salarié du secteur public	5,9%	9,3%	6,9%	1,4%	2,5%	2,0%	4,9%	6,3%	5,4%
Non-salarié (Chef d'entreprise, Profession libérale, Travailleur indépendant)	1,7%	0,7%	1,4%	5,7%	2,4%	4,0%	2,9%	2,0%	2,6%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,1%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

## 2. Contrats de travail

### Contrats de travail en France

Nous considérons ici la répartition de l'ensemble des salariés selon le type de contrat.



Le graphique suggère une difficulté plus grande pour les femmes nouvellement diplômées à décrocher un premier emploi en CDI : 74 % y parviennent, alors que pour les nouveaux diplômés hommes, c'est plus de 85 % qui sont en CDI dès leur premier emploi. Cet écart se réduit au fil du temps mais reste encore de 8 points pour la promotion 2016 diplômée depuis 12-15 mois.

#### Des contrats en CDD plus souvent pour les ingénieurs-femmes

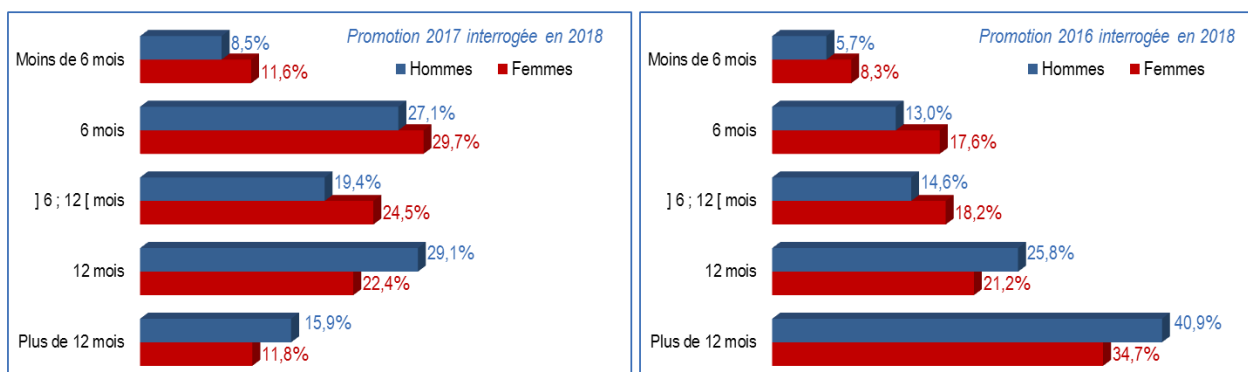
Décrocher un CDI est plus difficile pour les femmes, particulièrement les ingénieurs : un quart d'entre elles sont en CDD pour leur premier emploi. Leurs confrères managers obtiennent plus facilement un CDI, mais l'écart hommes-femmes est également marqué parmi les diplômés des écoles de managers.

En cette période favorable à l'insertion de l'ensemble des nouveaux diplômés, il faut noter que 81,1 % sont en CDI dès leur sortie de l'école, une proportion élevée et en progression par rapport à l'enquête précédente (79 %).

Promotion 2017 Enquête 2018	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
CDI *	85,8%	71,8%	81,5%	86,5%	79,8%	82,9%	85,5%	74,0%	81,1%
CDD	11,7%	25,0%	15,8%	11,3%	17,8%	14,7%	12,1%	23,1%	16,3%
Mission d'intérim	2,3%	3,0%	2,5%	1,9%	1,9%	1,9%	2,2%	2,5%	2,3%
Autre	0,2%	0,2%	0,2%	0,3%	0,5%	0,5%	0,2%	0,4%	0,3%
<b>Diplômés salariés</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

\* y compris CDIC (CDI de chantier)

#### Durée des CDD





Les CDD sont pour la plupart des CDD de 6 à 12 mois quand ils concernent les diplômés de la dernière promotion. Pour les promotions précédentes, ils sont de 12 mois ou plus, particulièrement chez les ingénieurs.

Durée des CDD	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

#### Promotion 2017

Moins de 6 mois	7,4%	12,3%	9,8%	10,8%	9,8%	10,2%	8,5%	11,6%	10,2%
6 mois	26,4%	28,1%	27,2%	27,5%	32,1%	30,5%	27,1%	29,7%	28,5%
] 6 ; 12 [ mois	18,6%	22,6%	20,6%	21,9%	28,1%	25,9%	19,4%	24,5%	22,1%
12 mois	30,7%	24,8%	27,8%	25,5%	18,4%	20,9%	29,1%	22,4%	25,5%
Plus de 12 mois	16,9%	12,2%	14,6%	14,3%	11,6%	12,5%	15,9%	11,8%	13,7%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

#### Promotion 2016

Moins de 6 mois	4,9%	8,0%	6,5%	7,0%	4,3%	5,2%	5,7%	8,3%	7,2%
6 mois	11,5%	16,2%	13,9%	17,0%	20,3%	19,2%	13,0%	17,6%	15,6%
] 6 ; 12 [ mois	13,7%	17,5%	15,7%	20,0%	20,8%	20,5%	14,6%	18,2%	16,6%
12 mois	26,0%	21,9%	23,9%	25,0%	23,2%	23,8%	25,8%	21,2%	23,2%
Plus de 12 mois	43,9%	36,4%	40,0%	31,0%	31,4%	31,3%	40,9%	34,7%	37,4%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

#### Promotion 2015

Moins de 6 mois	5,5%	7,2%	6,4%	8,1%	9,9%	9,1%	6,7%	7,5%	7,2%
6 mois	9,7%	13,5%	11,7%	11,3%	17,3%	14,7%	10,2%	14,7%	12,7%
] 6 ; 12 [ mois	10,7%	16,5%	13,8%	17,7%	18,5%	18,2%	12,1%	17,5%	15,1%
12 mois	29,6%	27,3%	28,4%	33,9%	29,6%	31,5%	30,0%	27,8%	28,8%
Plus de 12 mois	44,5%	35,5%	39,7%	29,0%	24,7%	26,5%	41,0%	32,5%	36,2%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

### Contrats de travail à l'étranger

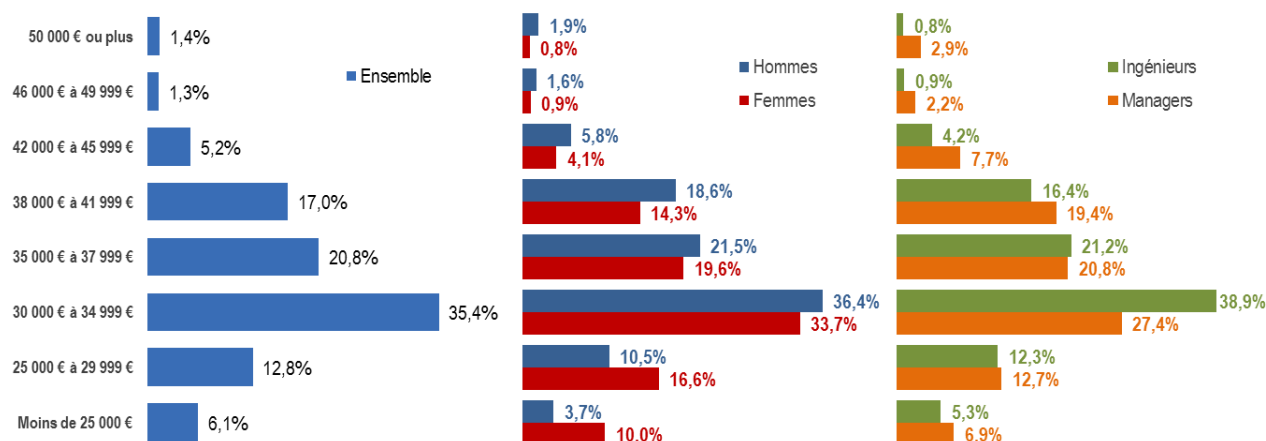
Les emplois à l'étranger font principalement l'objet de contrats locaux.

Promotion 2017 interrogée en 2018	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Contrat local	90,5%	87,0%	89,6%	92,5%	94,1%	93,3%	91,2%	90,6%	90,9%
Contrat d'expatriation	4,5%	5,5%	4,8%	4,3%	3,1%	3,7%	4,5%	4,5%	4,5%
Autre	5,0%	7,5%	5,6%	3,2%	2,8%	3,0%	4,3%	4,9%	4,6%
<b>Diplômés salariés</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

### 3. Rémunérations

#### Rémunérations hors primes des salariés en France

Promotion 2017 interrogée en 2018



Les salaires hors primes de la promotion sortante sont assez concentrés : plus d'un diplômé sur deux qui travaille en France gagne entre 30 000 et 38 000 € par an hors primes. C'est vrai autant pour les hommes (57,9 %) que pour les femmes (53,3 %).

Des disparités entre les hommes et les femmes apparaissent cependant en-dehors de ces valeurs centrales. Plus du quart des femmes perçoivent moins de 30 000 € ; c'est le cas de seulement 14 % des hommes. Du côté des salaires plus élevés, la situation s'inverse avec 28 % des hommes avec un salaire supérieur à 38 000 € et seulement 20 % des femmes dans ces tranches de salaire.

Le salaire de quatre ingénieurs sur dix se situe entre 30 000 et 35 000 €. Pour les managers, cette tranche regroupe seulement 27,4 % des salaires. L'étalement vers les tranches plus hautes est plus fort.

**Le salaire annuel médian** des diplômés de 2017 est de 34 000 € hors primes quand ils sont salariés en France. Pour les managers-hommes, il est plus haut à 36 000 €.

Si on exclut les salaires aux deux extrémités (les 10 % les plus bas et les 10 % les plus hauts), entre le premier et le neuvième décile, on retrouve 80 % des salaires.

Les salaires des ingénieurs-femmes sont à 80 % entre 24 600 et 39 000 €. Pour les ingénieurs-hommes, seule la limite inférieure remonte nettement au-dessus de celle des ingénieurs-femmes (+ 2 000 €). Ils perçoivent, pour 80 % d'entre eux, un salaire entre 28 500 et 40 000 €.

Pour les managers-femmes, cet intervalle regroupant 80 % des salaires s'étend vers le haut jusqu'à 41 000 €, avec un point bas de 25 200 €, comparable à celui des ingénieurs-femmes. Pour les managers-hommes, la fourchette de salaire est la plus large : ils perçoivent, pour 80 % d'entre eux, entre 27 600 et 46 000 €.

On constate que, pour la promotion 2016, les tranches de salaires hautes concernent un peu plus de diplômés. Mais les proportions dans les tranches basses changent peu.

Lieu de travail en France	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

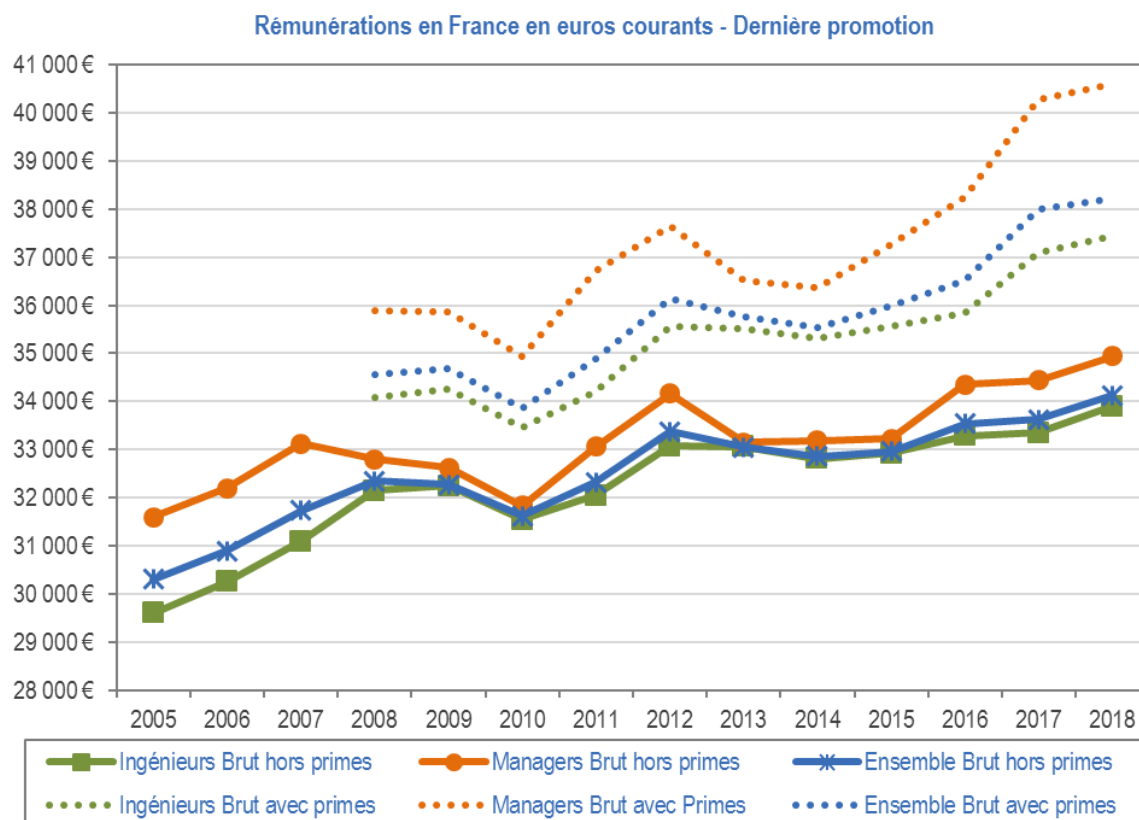
#### Promotion 2017

1er décile	28 550 €	24 664 €	27 600 €	27 600 €	25 200 €	26 000 €	28 000 €	24 972 €	27 000 €
Médiane	34 000 €	33 000 €	34 000 €	36 000 €	34 000 €	35 000 €	34 685 €	33 000 €	34 000 €
9ème décile	40 000 €	39 000 €	40 000 €	45 000 €	41 000 €	43 000 €	41 000 €	40 000 €	40 500 €
Moyenne	34 466 €	32 626 €	33 908 €	36 224 €	33 780 €	34 947 €	34 822 €	32 954 €	34 122 €
Moins de 25 000 €	3,1%	10,4%	5,3%	5,4%	8,3%	6,9%	3,7%	10,0%	6,1%
25 000 € à 29 999 €	10,5%	16,4%	12,3%	10,1%	15,1%	12,7%	10,5%	16,6%	12,8%
30 000 € à 34 999 €	39,9%	36,6%	38,9%	24,4%	30,0%	27,4%	36,4%	33,7%	35,4%
35 000 € à 37 999 €	22,1%	19,2%	21,2%	20,2%	21,3%	20,8%	21,5%	19,6%	20,8%
38 000 € à 41 999 €	17,7%	13,3%	16,4%	22,4%	16,7%	19,4%	18,6%	14,3%	17,0%
42 000 € à 45 999 €	4,7%	3,1%	4,2%	9,9%	5,6%	7,7%	5,8%	4,1%	5,2%
46 000 € à 49 999 €	1,0%	0,5%	0,9%	3,2%	1,5%	2,2%	1,6%	0,9%	1,3%
50 000 € ou plus	1,0%	0,5%	0,8%	4,4%	1,5%	2,9%	1,9%	0,8%	1,4%
<b>Diplômés salariés</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

#### Promotion 2016

1er décile	28 800 €	24 643 €	27 299 €	28 000 €	25 200 €	26 400 €	28 200 €	24 988 €	27 000 €
Médiane	34 800 €	32 500 €	34 000 €	37 000 €	34 800 €	36 000 €	35 000 €	33 000 €	34 200 €
9ème décile	42 000 €	40 000 €	41 400 €	48 000 €	43 000 €	45 000 €	43 181 €	41 000 €	42 500 €
Moyenne	35 107 €	32 623 €	34 289 €	37 790 €	34 686 €	36 164 €	35 717 €	33 366 €	34 785 €
Moins de 25 000 €	3,4%	10,4%	5,7%	4,9%	8,4%	6,7%	4,0%	10,0%	6,4%
25 000 € à 29 999 €	9,5%	18,3%	12,4%	9,6%	14,2%	12,0%	9,5%	17,0%	12,5%
30 000 € à 34 999 €	37,5%	36,7%	37,2%	20,9%	27,7%	24,5%	33,6%	32,7%	33,2%
35 000 € à 37 999 €	20,3%	16,4%	19,0%	18,9%	18,3%	18,6%	19,8%	16,9%	18,7%
38 000 € à 41 999 €	17,9%	12,6%	16,2%	18,0%	16,9%	17,5%	18,1%	14,4%	16,6%
42 000 € à 45 999 €	7,7%	3,9%	6,5%	15,1%	8,6%	11,7%	9,2%	5,6%	7,8%
46 000 € à 49 999 €	1,7%	1,0%	1,4%	4,1%	2,5%	3,2%	2,2%	1,6%	1,9%
50 000 € ou plus	2,0%	0,7%	1,6%	8,5%	3,4%	5,8%	3,6%	1,8%	2,9%
<b>Diplômés salariés</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

## Évolution des rémunérations perçues en France en euros courants



**Note :** les rémunérations d'ensemble incluent les 9 écoles « autres », qui ne sont ni des écoles d'ingénieur ni des écoles de management.

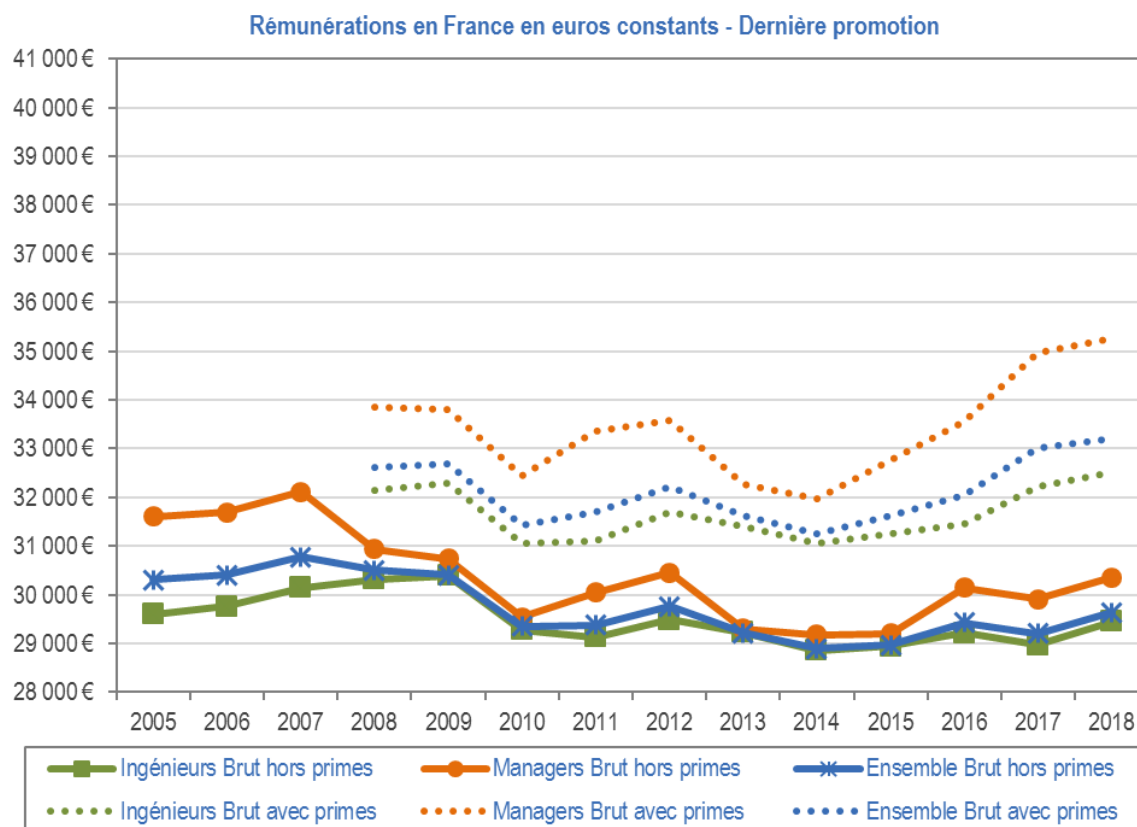
Depuis 2016, les rémunérations perçues par la promotion sortante se redressent. En 2018, elles sont à leur niveau le plus élevé, tant pour les managers que pour les ingénieurs, avec ou sans les primes.

La conjoncture favorable, comme c'est le cas les années précédentes, bénéficie aux ingénieurs et aux managers débutants. Après le creux des années 2013 et 2014, on retrouve en 2016 le niveau de salaire d'embauche observé en 2012. En 2018, le salaire atteint 34 100 € hors primes en moyenne pour un diplômé travaillant en France : de 33 900 € pour les ingénieurs à 34 900 € pour les managers.

Les rémunérations des managers paraissent plus sensibles aux effets conjoncturels que celles des ingénieurs. La progression des rémunérations des managers est plus nette quand la conjoncture est favorable comme actuellement, et plus particulièrement avec les primes incluses. La remontée observée depuis 2016 amène la rémunération avec primes à 40 600 € pour les managers, à 37 400 € pour les ingénieurs.

Dans les périodes de conjoncture moins favorable, comme en 2010 et en 2013, l'écart de rémunération hors primes entre managers et ingénieurs est quasiment effacé. Les primes permettent aux managers de conserver l'avantage des rémunérations. Au niveau le plus bas, en 2010 l'écart de rémunération est de 1 500 €.

## Évolution des rémunérations perçues en France en euros constants



**Note :** les rémunérations d'ensemble incluent les 9 écoles « autres », qui ne sont ni des écoles d'ingénieur ni des écoles de management.

Les rémunérations en euros constants permettent de mesurer l'évolution hors inflation. L'indice des prix à la consommation de l'Insee est utilisé comme déflateur en prenant l'année 2005 comme base 100.

Exprimées en euros constants, les rémunérations moyennes **hors primes** des managers ont baissé de 3,9 % et celles des ingénieurs de 0,5 % entre 2005 et 2018.

La baisse est perceptible à partir de l'année 2008, de l'ordre de 3,7 % en un an pour les managers. En 2010, pour les ingénieurs, le salaire en euros constants baisse : - 3,7 %, et les managers subissent une nouvelle année difficile : - 3,9 %.

L'embellie se présente dès 2011 pour les managers, ce qui leur permet de retrouver en 2012 le niveau de 2009. Pour les ingénieurs, le rattrapage ne se concrétise pas vraiment en 2012 (+ 1,2 %) ; leurs salaires réels stagnent. En 2013, ils subissent moins la baisse du salaire réel que les managers (- 3,8 %).

Si les salaires des managers fluctuent plus fortement à la baisse, ils remontent également plus vite : en 2016 la progression est de 3,2 %, beaucoup plus que pour les ingénieurs (+ 0,9 %).

En 2017 et 2018, les tendances sont équivalentes pour les ingénieurs et les managers : à la stabilité de 2017 succède une progression de l'ordre de 1,5 %.

À chaque période de reprise, les salaires **avec primes** permettent aux managers de creuser l'écart avec les ingénieurs. Entre 2014 et 2017, quand les salaires avec primes des managers ont progressé de 9,3 %, ceux des ingénieurs ont augmenté de 3,7 %.

## 4. Cadres parmi les salariés en France

### Salaire brut annuel moyen *hors* primes France et statut cadre

Enquête 2018	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total

#### Promotion 2017

Proportion de cadres	93,5%	84,1%	90,6%	83,7%	77,3%	80,3%	90,9%	79,6%	86,6%
Cadres	34 829 €	33 711 €	34 509 €	36 819 €	34 982 €	35 887 €	35 220 €	34 167 €	34 853 €
Non cadres	28 771 €	26 070 €	27 376 €	28 795 €	27 824 €	28 188 €	28 749 €	26 890 €	27 669 €

#### Promotion 2016

Proportion de cadres	93,2%	83,0%	89,8%	85,8%	79,3%	82,4%	91,2%	80,3%	86,9%
Cadres	35 591 €	33 845 €	35 057 €	38 791 €	36 217 €	37 487 €	36 161 €	34 596 €	35 599 €
Non cadres	27 878 €	26 375 €	27 028 €	28 784 €	27 393 €	27 907 €	28 185 €	26 916 €	27 424 €

#### Promotion 2015

Proportion de cadres	94,0%	84,7%	90,8%	86,0%	79,5%	82,8%	92,0%	81,8%	88,1%
Cadres	37 459 €	35 209 €	36 735 €	40 618 €	37 494 €	39 170 €	38 038 €	35 828 €	37 251 €
Non cadres	28 305 €	25 951 €	26 957 €	29 496 €	28 431 €	28 880 €	28 741 €	26 971 €	27 709 €

La question relative au statut de cadre n'est posée qu'aux diplômés exerçant leur activité en France. Sur la promotion 2017, environ 13 % des diplômés n'ont pas le statut de cadre ; ceux-là ont peut-être accepté un emploi à la rémunération un peu inférieure aux prétentions salariales que leur diplôme leur permettait d'espérer.

La proportion de managers ayant le statut cadre est nettement inférieure à celle des ingénieurs, tout comme celle des femmes à celle des hommes. Les effets cumulés du genre et du type d'école indiquent, pour la promotion 2017, que 93 % des ingénieurs-hommes ont un statut de cadre contre 83 % des managers-hommes ; c'est le cas pour 84 % des ingénieurs-femmes et 77 % des managers-femmes.

Ce statut est l'un des plus discriminants pour ce qui concerne les rémunérations dans l'enquête d'insertion : la rémunération hors primes des non-cadres est globalement inférieure de 21 % à celle des personnes ayant le statut de cadre la première année d'insertion, et de 26 % après deux ans dans la vie active.

## 5. Lieu de travail

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Promotion 2017</b>									
Étranger	10,3%	8,9%	9,9%	19,9%	17,3%	18,6%	12,8%	13,0%	12,9%
France	89,7%	91,1%	90,1%	80,1%	82,7%	81,4%	87,2%	87,0%	87,1%
Province	56,0%	59,7%	57,1%	23,1%	22,2%	22,6%	48,2%	42,7%	46,1%
Île-de-France	44,0%	40,3%	42,9%	76,9%	77,8%	77,4%	51,8%	57,3%	53,9%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Promotion 2016</b>									
Étranger	11,1%	9,5%	10,6%	21,1%	17,2%	19,1%	14,1%	14,3%	14,2%
France	88,9%	90,5%	89,4%	78,9%	82,8%	80,9%	85,9%	85,7%	85,8%
Province	56,0%	61,0%	57,6%	24,6%	24,9%	24,8%	48,2%	44,5%	46,7%
Île-de-France	44,0%	39,0%	42,4%	75,4%	75,1%	75,2%	51,8%	55,5%	53,3%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Promotion 2015</b>									
Étranger	13,4%	11,6%	12,8%	25,0%	22,5%	23,8%	16,3%	15,7%	16,1%
France	86,6%	88,4%	87,2%	75,0%	77,5%	76,2%	83,7%	84,3%	83,9%
Province	55,8%	60,6%	57,5%	27,7%	30,4%	29,0%	49,8%	50,8%	50,2%
Île-de-France	44,2%	39,4%	42,5%	72,3%	69,6%	71,0%	50,2%	49,2%	49,8%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

La répartition géographique des emplois distingue clairement les deux types de formation.

Les managers commencent plus souvent leur carrière à l'étranger que les ingénieurs : dans la promotion 2017, ils sont 18,6 % à occuper leur premier poste à l'étranger, quand les ingénieurs ne sont que 9,9 %. Cette différence perdure pour les promotions antérieures. Deux ans après leur diplôme, 23,8 % des managers occupent un emploi à l'étranger.

Pour ceux qui démarrent leur carrière en France – une large majorité – là encore, ingénieurs et managers se différencient quant au lieu de leur emploi. La plupart des emplois de managers sont à Paris, où se concentrent les sièges sociaux. Les ingénieurs sont plus nombreux en province – plus d'un sur deux – là où se situent également plus souvent les établissements de production.

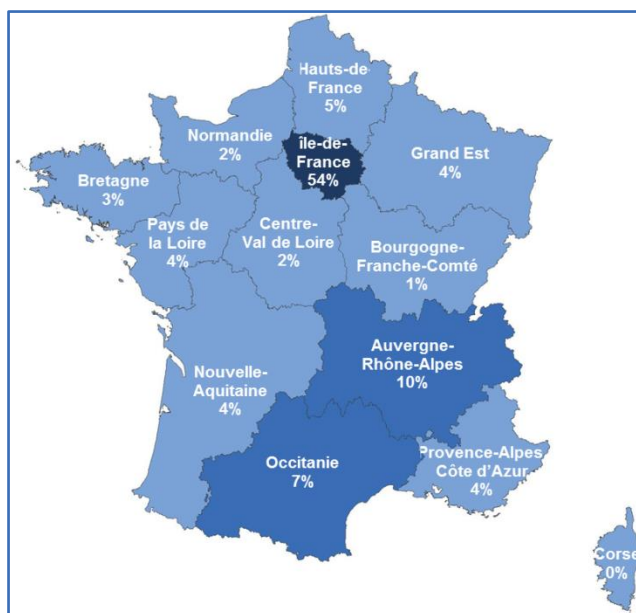
On ne constate pas de différence marquée entre le lieu de travail du premier emploi des hommes et des femmes.

### Nationalité et lieu de travail

Si on considère seulement les diplômés de nationalité française, ils sont 10 % à s'expatrier. En effet, les diplômés étrangers sont en proportion plus nombreux, après leurs études, à prendre un emploi hors de France, notamment dans leur pays d'origine.

Promotion 2017 Nationalité Lieu de travail	Ingénieurs				Managers				Ensemble			
	France	Pays UE	Pays hors UE	Total	France	Pays UE	Pays hors UE	Total	France	Pays UE	Pays hors UE	Total
France	91,7%	52,4%	83,2%	90,4%	86,4%	19,4%	61,5%	81,7%	89,9%	30,3%	76,1%	87,4%
Pays UE	4,7%	44,8%	2,2%	4,9%	8,8%	75,7%	7,7%	11,3%	6,1%	65,2%	4,0%	7,1%
Pays hors UE	3,6%	2,8%	14,6%	4,7%	4,8%	4,9%	30,8%	7,0%	4,0%	4,5%	19,9%	5,5%
<b>Diplômés salariés</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

## Lieu de travail en France



54 % des emplois occupés par les nouveaux diplômés qui travaillent en France sont localisés en Île-de-France. Cette région arrive loin devant l'Auvergne-Rhône-Alpes (10 % des emplois) et l'Occitanie (7 % des emplois).

### Salaire brut annuel hors primes et avantages

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Promotion 2017</b>									
France	34 466 €	32 626 €	33 908 €	36 224 €	33 780 €	34 947 €	34 822 €	32 954 €	34 122 €
Province	32 338 €	30 483 €	31 750 €	31 581 €	29 417 €	30 441 €	32 238 €	30 181 €	31 522 €
Île-de-France	37 060 €	35 692 €	36 668 €	36 764 €	34 494 €	35 560 €	36 890 €	34 719 €	36 025 €
<b>Promotion 2016</b>									
France	35 107 €	32 623 €	34 289 €	37 790 €	34 686 €	36 164 €	35 717 €	33 366 €	34 785 €
Province	32 813 €	30 387 €	31 965 €	32 012 €	30 257 €	31 067 €	32 717 €	30 277 €	31 795 €
Île-de-France	37 995 €	36 088 €	37 416 €	39 140 €	35 820 €	37 403 €	38 352 €	35 684 €	37 250 €
<b>Promotion 2015</b>									
France	36 894 €	33 863 €	35 855 €	39 156 €	35 717 €	37 496 €	37 296 €	34 302 €	36 156 €
Province	34 326 €	31 445 €	33 281 €	34 507 €	31 678 €	33 046 €	34 299 €	31 387 €	33 171 €
Île-de-France	40 113 €	37 555 €	39 296 €	40 821 €	37 471 €	39 250 €	40 254 €	37 317 €	39 148 €

### Salaire brut annuel avec primes et avantages

Lieu de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Promotion 2017</b>									
France	38 182 €	35 705 €	37 431 €	42 880 €	38 515 €	40 598 €	39 169 €	36 648 €	38 225 €
Province	35 875 €	33 232 €	35 037 €	37 375 €	34 439 €	35 828 €	35 989 €	33 362 €	35 075 €
Île-de-France	41 029 €	39 283 €	40 528 €	43 602 €	39 131 €	41 231 €	41 734 €	38 774 €	40 555 €
<b>Promotion 2016</b>									
France	39 097 €	36 136 €	38 122 €	45 824 €	39 658 €	42 594 €	40 523 €	37 451 €	39 305 €
Province	36 521 €	33 590 €	35 497 €	39 517 €	35 200 €	37 194 €	36 754 €	33 739 €	35 614 €
Île-de-France	42 373 €	40 132 €	41 693 €	47 336 €	40 777 €	43 905 €	43 860 €	40 267 €	42 376 €
<b>Promotion 2015</b>									
France	41 469 €	37 949 €	40 262 €	47 957 €	41 618 €	44 898 €	42 683 €	38 860 €	41 227 €
Province	38 414 €	35 114 €	37 217 €	43 159 €	37 735 €	40 359 €	38 854 €	35 440 €	37 531 €
Île-de-France	45 346 €	42 313 €	44 377 €	49 675 €	43 300 €	46 685 €	46 508 €	42 419 €	44 968 €



Les écarts de rémunération hors primes entre la province et l'Île-de-France sont de l'ordre de 5 000 € annuels pour la promotion 2017, tant pour les ingénieurs que pour les managers. Pour la promotion 2015, l'écart atteint 6 000 €. Hommes et femmes connaissent le même écart sur leur salaire hors primes.

Les différences de rémunération hors primes des diplômés de la promotion 2017 suivant le type d'école ont tendance à s'inverser dès lors que l'on intègre la dimension géographique. Les ingénieurs pris dans leur ensemble gagnent moins que les managers. Pourtant, si l'on croise le genre et la localisation de l'emploi, les ingénieurs perçoivent les meilleures rémunérations : à genre et lieu de travail donnés, les ingénieurs ont des rémunérations supérieures.

Avec les primes, plus importantes pour les managers, les ingénieurs perdent l'avantage des rémunérations à lieu de travail donné. Le niveau de primes est de l'ordre de 3 000 à 4 000 € annuels pour les ingénieurs ; il est de l'ordre de 5 000 à 7 000 € annuels pour les managers.

### Lieu de travail à l'étranger

L'Union européenne demeure la première destination internationale des nouveaux diplômés. Le Royaume-Uni et l'Allemagne restent les deux principales destinations des diplômés partant travailler à l'étranger, ces deux pays en accueillant le quart. Le Royaume-Uni arrive largement en première position chez les managers.

Hors Union européenne, la Chine est la première destination devant la Suisse et les États-Unis : les ingénieurs choisissent plus les États-Unis et la Suisse ; les managers préférant la Chine.

Promotion 2017 Pays de travail	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Royaume-Uni	14,5%	10,5%	13,4%	17,2%	16,1%	16,7%	15,5%	14,0%	14,9%
Allemagne	9,7%	7,8%	9,2%	10,8%	10,7%	10,8%	10,2%	9,6%	10,0%
Chine	8,1%	11,0%	8,9%	7,1%	15,4%	11,0%	7,8%	13,3%	9,9%
Suisse	9,4%	12,4%	10,2%	6,5%	5,6%	6,1%	8,1%	8,1%	8,1%
Luxembourg	7,3%	4,1%	6,5%	10,0%	9,9%	9,9%	8,4%	7,6%	8,1%
États-Unis	6,4%	6,3%	6,4%	3,7%	4,7%	4,2%	5,3%	5,3%	5,3%
Belgique	6,9%	7,8%	7,1%	2,5%	3,3%	2,9%	5,0%	5,1%	5,0%
Canada	5,7%	5,4%	5,6%	1,7%	2,5%	2,1%	4,0%	3,7%	3,9%
Espagne	3,7%	2,7%	3,5%	3,9%	3,3%	3,6%	3,8%	3,4%	3,7%
Italie	1,2%	2,4%	1,5%	6,0%	2,5%	4,3%	3,2%	2,4%	2,9%

Le pays d'accueil peut concerner des diplômés français qui s'expatrient ou des diplômés ressortissants du pays qui y reviennent après leurs études en France.

### Rémunérations

Promotion 2017 Pays de travail	Salaire moyen brut annuel Hors primes		
	Ingénieurs	Managers	Ensemble
<b>Étranger UE</b>			
<i>Royaume-Uni</i>	44 624 €	45 385 €	<b>44 563 €</b>
<i>Allemagne</i>	45 337 €	47 711 €	<b>46 053 €</b>
<i>Luxembourg</i>	37 420 €	38 963 €	<b>38 262 €</b>
<i>Belgique</i>	35 649 €	36 315 €	<b>35 409 €</b>
<i>Espagne</i>	27 058 €	30 677 €	<b>28 059 €</b>

Promotion 2017 Pays de travail	Salaire moyen brut annuel Hors primes		
	Ingénieurs	Managers	Ensemble
<b>Étranger hors UE</b>			
<i>Chine</i>	27 525 €	29 413 €	<b>28 281 €</b>
<i>Suisse</i>	61 431 €	65 078 €	<b>62 464 €</b>
<i>États-Unis</i>	66 264 €	49 715 €	<b>60 926 €</b>
<i>Canada</i>	36 280 €	34 435 €	<b>35 612 €</b>

Les écarts de rémunération sont importants selon le pays. Ils dépendent des conditions économiques et du niveau de rémunération pratiqué dans le pays.

## 6. Taille des entreprises

Les diplômés de la promotion 2017 se répartissent à peu près de manière équivalente – environ 30 % – dans les grandes entreprises (5 000 salariés ou plus), les entreprises de taille intermédiaire (250 à moins de 5 000 salariés) et les PME hors micro-entreprises (10 à moins de 250 salariés). Les grandes entreprises prennent légèrement la tête chez les managers. Les micro-entreprises (moins de 10 salariés) réussissent à capter 7,5 % des nouveaux diplômés.

Promotion 2017 Taille des entreprises	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salariés	6,5%	5,6%	6,2%	8,9%	6,6%	7,7%	7,6%	7,4%	7,5%
De 10 à 19 salariés	5,0%	5,7%	5,2%	5,2%	5,4%	5,3%	5,1%	5,8%	5,4%
De 20 à 49 salariés	8,9%	8,9%	8,9%	8,0%	7,9%	7,9%	8,7%	8,7%	8,7%
De 50 à 249 salariés	18,2%	20,2%	18,8%	15,9%	16,0%	15,9%	17,5%	18,0%	17,7%
De 250 à 4 999 salariés	30,2%	30,5%	30,3%	27,5%	33,0%	30,3%	29,2%	31,0%	29,9%
5 000 salariés ou plus	31,2%	29,1%	30,6%	34,5%	31,1%	32,9%	31,9%	29,1%	30,8%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Pour les hommes comme pour les femmes, pour les ingénieurs comme pour les managers, les rémunérations augmentent avec la taille de l'entreprise. Si l'écart sur le salaire moyen est de 2 000 € en défaveur des femmes sur l'ensemble des entreprises, les différences salariales entre hommes et femmes se resserrent à mesure que la taille des entreprises augmente : moins de 1 000 € dans les entreprises de 5 000 salariés ou plus, de 1 000 à 4 000 € dans les autres.

Chez les ingénieurs, au-delà de 250 salariés – où sont employés plus de 60 % des nouveaux diplômés ingénieurs – les écarts de salaires hommes-femmes sont les plus faibles (environ 1 000 €).

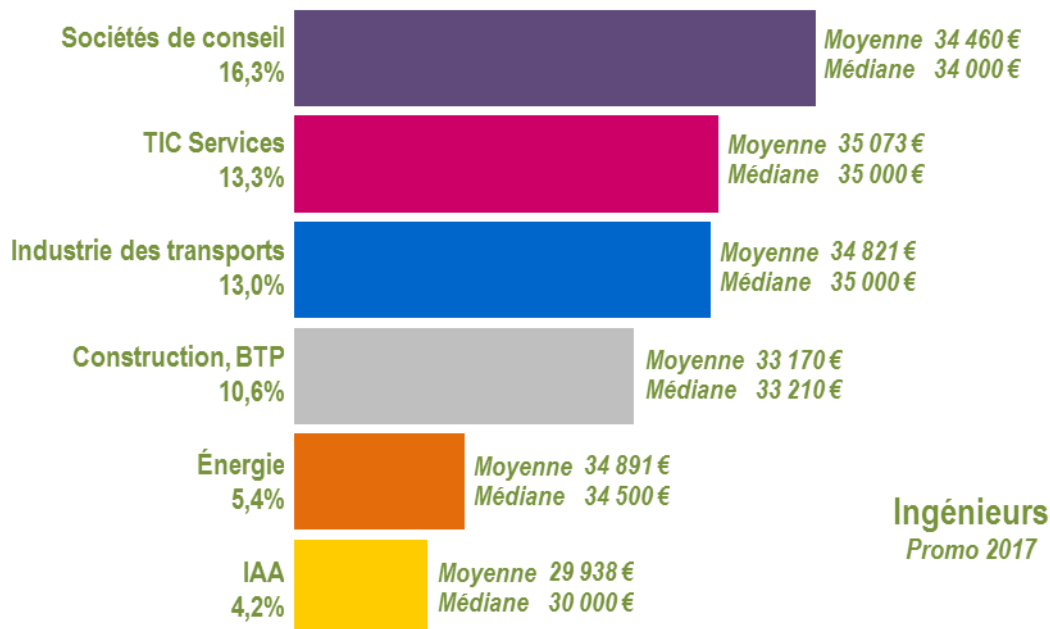
Pour les managers, l'écart de salaire se resserre moins dans les plus de 250 salariés qui sont aussi les principaux employeurs. Il est à 1 600 € dans les plus de 5000 salariés contre moins de 700 € pour les ingénieurs.

### Salaire brut annuel moyen *hors* primes (France)

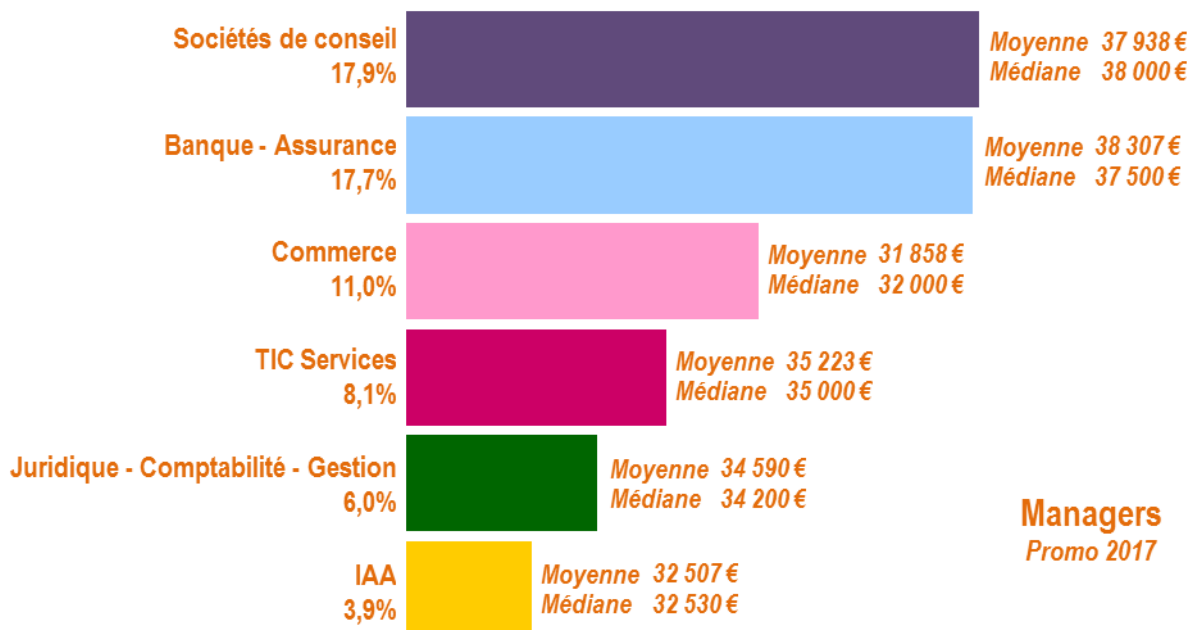
Promotion 2017 Taille des entreprises	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salariés	32 560 €	28 453 €	31 351 €	32 243 €	29 135 €	30 624 €	32 260 €	28 322 €	30 713 €
De 10 à 19 salariés	34 155 €	29 814 €	32 667 €	33 254 €	30 323 €	31 620 €	33 869 €	30 034 €	32 267 €
De 20 à 49 salariés	33 982 €	31 017 €	33 113 €	34 740 €	32 038 €	33 348 €	34 091 €	31 292 €	33 067 €
De 50 à 249 salariés	33 996 €	31 591 €	33 224 €	35 516 €	32 106 €	33 737 €	34 268 €	31 663 €	33 282 €
De 250 à 4 999 salariés	34 274 €	33 137 €	33 929 €	35 583 €	33 887 €	34 633 €	34 557 €	33 381 €	34 105 €
5 000 salariés ou plus	35 369 €	34 747 €	35 192 €	37 190 €	35 510 €	36 357 €	35 798 €	35 035 €	35 528 €
<b>Ensemble</b>	<b>34 444 €</b>	<b>32 677 €</b>	<b>33 911 €</b>	<b>35 795 €</b>	<b>33 534 €</b>	<b>34 605 €</b>	<b>34 704 €</b>	<b>32 879 €</b>	<b>34 021 €</b>

## 7. Secteur d'activité des nouveaux diplômés

### Principaux secteurs d'emploi des ingénieurs



### Principaux secteurs d'emploi des managers



## Secteur d'emploi des ingénieurs

Promotion 2017 interrogée en 2018	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes	Femmes	Total	Médiane
<b>Principaux secteurs d'activité</b>								
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	16,5%	15,7%	16,3%	28,9%	34 762 €	33 718 €	34 460 €	34 000 €
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	15,3%	8,4%	13,3%	18,9%	35 238 €	34 400 €	35 073 €	35 000 €
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	14,8%	8,7%	13,0%	20,1%	34 846 €	34 719 €	34 821 €	35 000 €
Construction, BTP	10,8%	10,1%	10,6%	28,4%	33 299 €	32 848 €	33 170 €	33 210 €
Énergie (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	5,7%	4,6%	5,4%	25,8%	34 715 €	35 429 €	34 891 €	34 500 €
Industrie agroalimentaire	2,0%	9,2%	4,2%	66,5%	30 753 €	29 530 €	29 938 €	30 000 €
Autres industries (bois, imprimerie, fabrication, réparation et installation de machines, ...)	3,6%	2,8%	3,4%	25,2%	33 272 €	32 239 €	33 020 €	33 000 €
Activités financières et d'assurance	3,6%	2,4%	3,2%	21,7%	38 996 €	38 021 €	38 756 €	40 000 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	3,2%	2,2%	2,9%	22,2%	34 153 €	33 997 €	34 121 €	34 000 €
Industrie chimique	1,8%	5,1%	2,8%	55,1%	34 721 €	33 094 €	33 817 €	34 755 €
Agriculture, sylviculture et pêche	1,8%	4,4%	2,6%	51,7%	28 194 €	26 823 €	27 447 €	27 066 €
Industrie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	2,6%	1,5%	2,3%	19,9%	35 798 €	35 275 €	35 691 €	36 000 €
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,1%	1,8%	2,0%	27,2%	34 450 €	30 790 €	33 421 €	33 000 €
<b>Salaires brut annuel moyen hors primes des diplômés ingénieurs salariés</b>					<b>34 466 €</b>	<b>32 626 €</b>	<b>33 908 €</b>	<b>34 000 €</b>

Pour la répartition, il s'agit du pourcentage des salariés qui se sont positionnés sur un secteur (hors autre et non renseigné).

Les quatre principaux secteurs offrent plus de la moitié des emplois aux nouveaux ingénieurs : 16 % des emplois dans les sociétés de conseil, bureaux d'études, ingénierie. Viennent ensuite les activités informatiques (TIC services) et l'industrie des transports, avec chacune environ 13 % des emplois offerts, suivies par la construction.

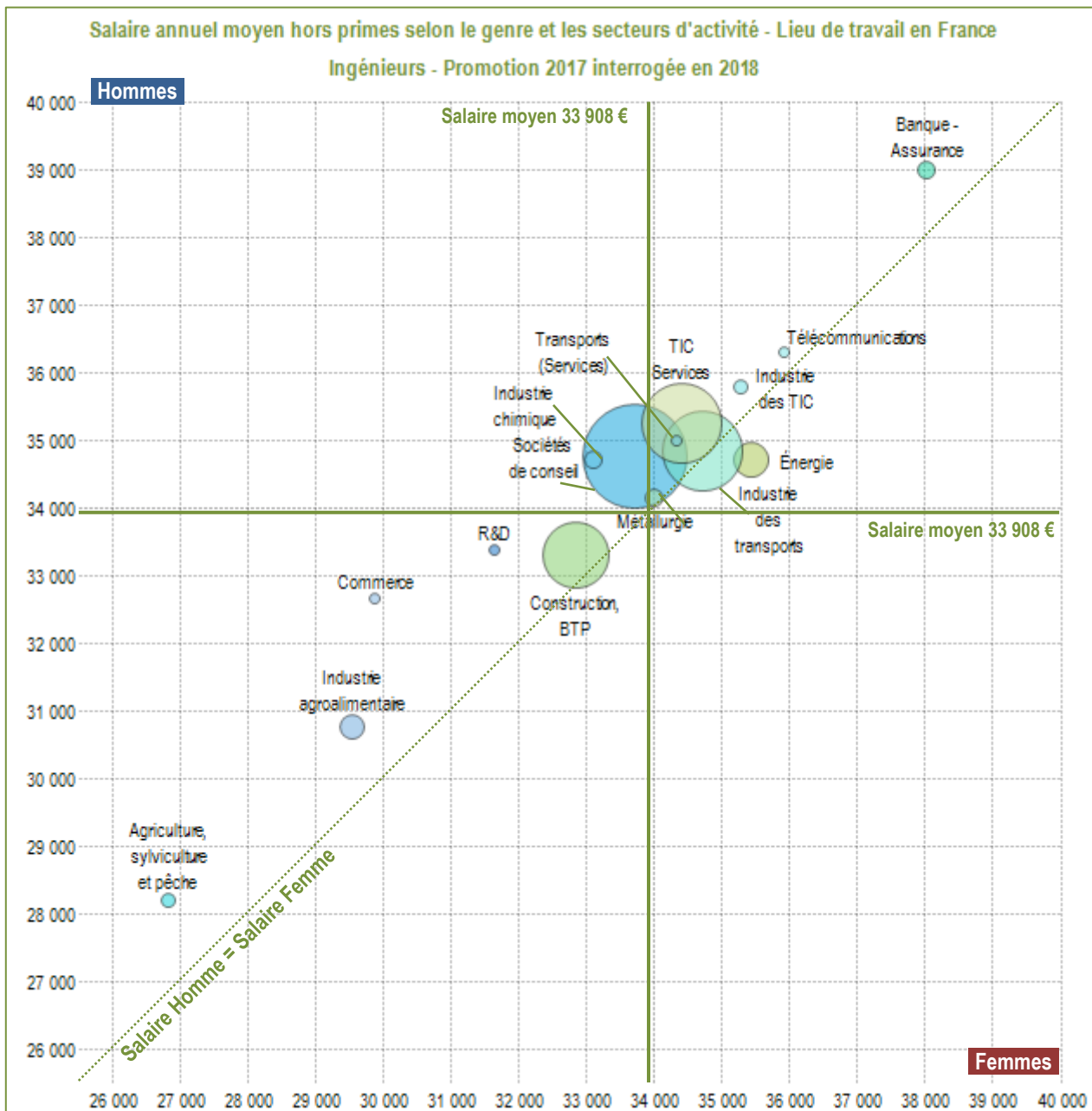
Les sociétés de conseil, bureaux d'études, ingénierie sont le premier secteur d'emploi des nouveaux ingénieurs en 2018, tant pour les hommes que pour les femmes. Cela confirme l'externalisation de plus en plus fréquente de ce type d'activités. Un tiers des ingénieurs des sociétés de conseil ont répondu ne pas avoir de secteur privilégié d'intervention, 20 % interviennent principalement dans l'industrie des transports, 15 % dans les activités informatiques.

Le taux de féminisation de chaque service est à comparer à la proportion de femmes parmi l'ensemble des diplômés ingénieurs en activité professionnelle : cette part est proche de 30 % pour la promotion 2017.

Dans les sociétés de conseil, les femmes occupent une place conforme à la moyenne des ingénieurs.

Les femmes sont beaucoup moins présentes dans les activités informatiques (TIC services et Industrie des TIC), dans l'industrie des transports, la banque-assurance, la métallurgie, secteurs dans lesquels à peine 20 % des emplois offerts le sont à des femmes. À l'inverse, les femmes sont surreprésentées dans l'industrie agroalimentaire où les deux-tiers des emplois offerts aux nouveaux ingénieurs sont occupés par des femmes.

Le secteur de la banque-assurance offre les meilleurs salaires aux hommes et aux femmes. Sociétés de conseil, TIC services, industrie des transports, énergie offrent également des niveaux de salaires supérieurs à la moyenne tous secteurs confondus. L'industrie agroalimentaire, parmi les secteurs les plus féminisés, offre les moins bons salaires, y compris pour les hommes.



Le salaire moyen des ingénieurs (33 908 €) est matérialisé sur chaque axe par une ligne de couleur verte. Chaque secteur est représenté par un disque dont l'aire est proportionnelle aux effectifs du secteur. Les coordonnées du centre du disque correspondent au salaire moyen des ingénieurs-femmes du secteur et à celui des ingénieurs-hommes du secteur (ex : pour l'industrie agroalimentaire, 29 530 € et 30 753 €).

Les secteurs proches du centre du graphique offrent des rémunérations proches de la moyenne des ingénieurs. On y retrouve les trois principaux secteurs employeurs des ingénieurs : sociétés de conseil, industrie des transports, TIC services. L'écart de salaire hommes-femmes est plus grand dans les sociétés de conseil, les femmes y sont un peu moins rémunérées que la moyenne des ingénieurs. Dans l'industrie du transport, il n'y a pas d'écart de salaire (sur la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme »).

Quand on s'éloigne du centre du graphique, dans le quart inférieur gauche, on retrouve les secteurs les moins rémunérateurs. On observe que le salaire moyen des hommes y est presque toujours supérieur à celui des femmes, comme par exemple dans les IAA. La construction-BTP est le seul secteur où hommes et femmes ont une rémunération moyenne proche.

A l'opposé, dans le quart supérieur droit, on trouve les secteurs où les salaires sont plus élevés en moyenne : la banque-assurance, les télécommunications, l'industrie des TIC offrent des salaires moyens supérieurs à la moyenne de l'ensemble des ingénieurs. Les femmes y perçoivent des salaires plus élevés que la moyenne des ingénieurs, mais inférieurs à ceux des hommes du même secteur.

## Secteur d'emploi des managers

Promotion 2017 interrogée en 2018	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes	Femmes	Total	Médiane
<b>Principaux secteurs d'activité</b>								
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	18,6%	17,2%	17,9%	48,3%	38 809 €	37 035 €	37 938 €	38 000 €
Activités financières et d'assurance	21,1%	14,3%	17,7%	40,6%	39 145 €	37 064 €	38 307 €	37 500 €
Commerce	8,7%	13,3%	11,0%	60,9%	31 920 €	31 822 €	31 858 €	32 000 €
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	9,4%	6,9%	8,1%	42,8%	35 766 €	34 565 €	35 223 €	35 000 €
Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, de contrôle et d'analyses techniques	6,3%	5,7%	6,0%	47,6%	35 041 €	34 057 €	34 590 €	34 200 €
Industrie agroalimentaire	2,9%	5,0%	3,9%	63,2%	33 818 €	31 781 €	32 507 €	32 350 €
Édition, audiovisuel et diffusion	3,3%	3,5%	3,4%	51,7%	33 046 €	31 207 €	31 999 €	31 350 €
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	1,4%	3,7%	2,5%	73,2%	33 844 €	32 765 €	33 039 €	34 000 €
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	3,1%	1,7%	2,4%	35,7%	35 349 €	33 783 €	34 827 €	35 700 €
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,0%	2,5%	2,3%	56,3%	32 100 €	30 923 €	31 457 €	30 000 €
Construction, BTP	2,5%	1,6%	2,1%	39,5%	34 805 €	33 044 €	34 073 €	33 600 €
<b>Salaire brut annuel moyen hors primes des diplômés managers salariés</b>					<b>36 224 €</b>	<b>33 780 €</b>	<b>34 947 €</b>	<b>35 000 €</b>

Pour la répartition, il s'agit du pourcentage des salariés qui se sont positionnés sur un secteur (hors autre et non renseigné).

Les sociétés de conseil ont rattrapé le secteur de la banque-assurance en tant que premier employeur des managers. Un diplômé sur trois est recruté dans ces deux secteurs.

Plus de 40 % des diplômés recrutés par les sociétés de conseil ont répondu ne pas avoir de secteur privilégié d'intervention, 15 % interviennent principalement dans la banque-assurance, 13 % dans les activités informatiques.

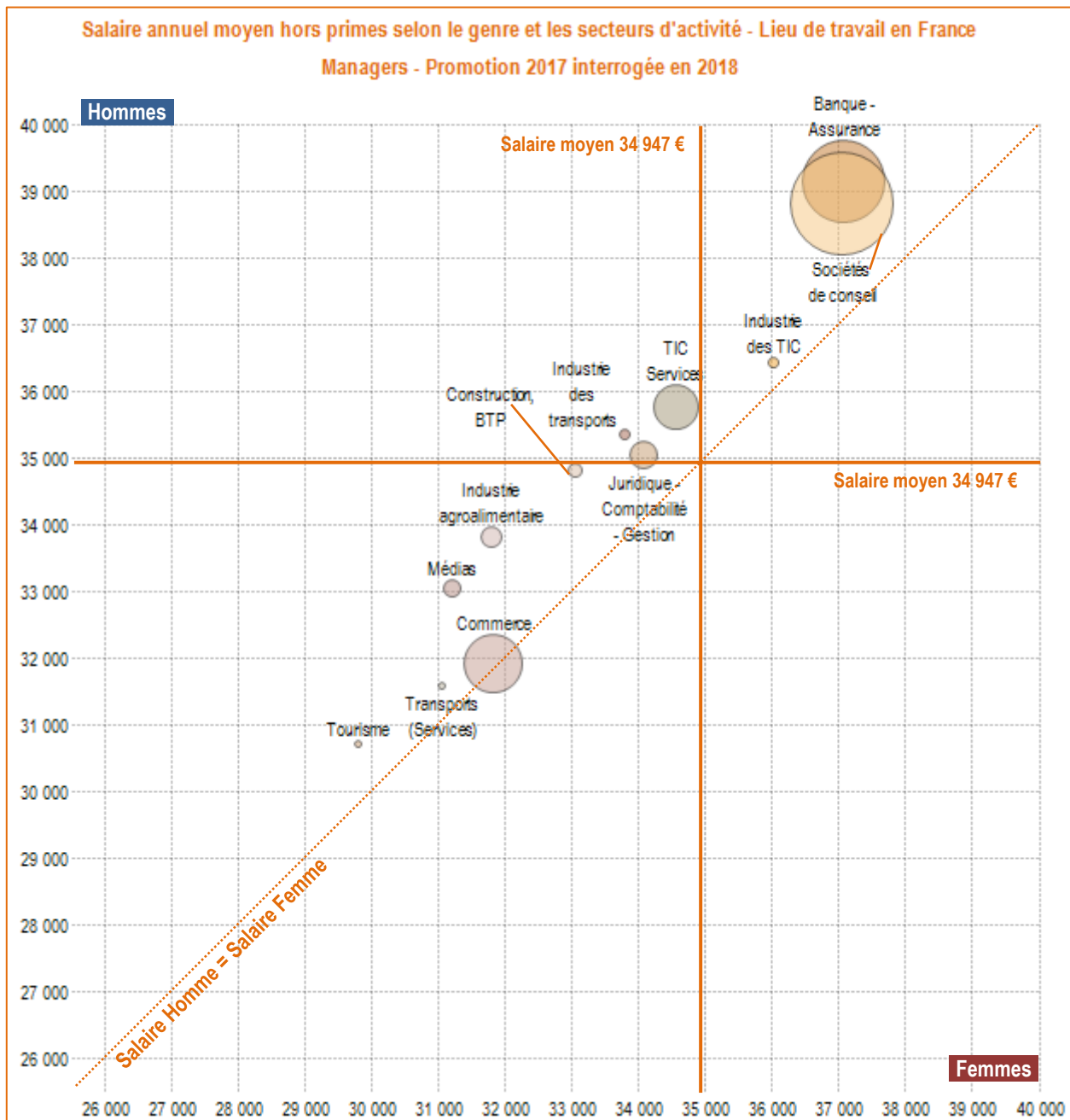
La banque-assurance recrute plus souvent des hommes : parmi les nouveaux recrutés, seulement 40,6 % sont des femmes. On est nettement en-dessous de la part moyenne des femmes parmi les managers en activité (50,6 %).

D'autres secteurs sont également à dominante masculine : les activités informatiques, l'industrie des transports et la construction.

A l'inverse, les femmes sont surreprésentées dans le commerce où elles occupent 60,9 % des nouveaux emplois. C'est le troisième secteur de recrutement des managers-femmes. Le taux de féminisation est encore plus haut dans l'industrie agro-alimentaire et l'industrie textile.

Les sociétés de conseil et la banque-assurance offrent les meilleurs salaires. Pour les femmes, les salaires y sont aussi les plus élevés mais en-deçà de ceux de leurs collègues hommes, avec un écart d'environ 5 %.

Le commerce et l'industrie agroalimentaire font partie des secteurs qui rémunèrent le moins avec une moyenne à 32 000 € comparée au salaire moyen des managers à près de 35 000 €.



Le salaire moyen des managers (34 947 €) est matérialisé sur chaque axe par une ligne de couleur orange. Chaque secteur est représenté par un disque dont l'aire est proportionnelle aux effectifs du secteur. Les coordonnées du centre du disque correspondent au salaire moyen des managers-femmes du secteur et à celui des managers-hommes du secteur (ex : pour l'industrie agroalimentaire, 31 781 € et 33 818 €).

A l'inverse des ingénieurs, les secteurs qui recrutent le plus de nouveaux diplômés managers sont éloignés du centre du graphique. Les rémunérations qu'ils offrent sont éloignées de la moyenne de l'ensemble des managers. Les écarts de salaire entre les plus rémunérateurs (banque-assurance et sociétés de conseil) et les moins rémunérateurs (commerce, IAA, médias) dépassent 5 000 € par an pour les hommes comme pour les femmes. Les secteurs TIC services et juridique offrent des salaires moyens hors primes plus proches de la moyenne.

Seul le commerce est proche de la ligne « Salaire Homme = Salaire Femme », avec peu d'écart de rémunération entre hommes et femmes.

C'est dans le quart supérieur droit, où se situent les secteurs les plus rémunérateurs, que l'écart hommes-femmes s'accroît en faveur des hommes : 1 800 € pour les sociétés de conseil, 2 000 € dans la banque-assurance.

## 8. Service / département d'emploi des nouveaux diplômés

### Service / département d'emploi des ingénieurs

Promotion 2017 interrogée en 2018	Répartition			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)		
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes	Femmes	Total
Recherche-développement, études scientifiques et techniques (autre qu'informatique)	19,7%	20,4%	19,9%	31,0%	33 916 €	32 277 €	33 412 €
Études - Conseil et expertise	17,4%	21,5%	18,6%	35,0%	34 816 €	31 785 €	33 770 €
Production - Exploitation	11,7%	11,7%	11,7%	30,2%	34 091 €	32 711 €	33 679 €
Études et développement en systèmes d'information	11,1%	6,0%	9,6%	19,2%	35 386 €	35 439 €	35 396 €
Informatique industrielle et technique	9,0%	4,1%	7,5%	16,6%	34 881 €	34 809 €	34 869 €
Méthodes, contrôle de production, maintenance	5,7%	4,5%	5,4%	25,3%	33 312 €	32 976 €	33 226 €
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	4,7%	4,6%	4,7%	29,8%	32 936 €	31 010 €	32 346 €
Qualité, hygiène, sécurité, environnement, normalisation, certification	2,3%	7,8%	4,0%	59,4%	33 374 €	30 186 €	31 490 €
Maîtrise d'ouvrage	3,5%	3,3%	3,5%	28,8%	34 778 €	34 149 €	34 597 €
Achats, approvisionnements, logistique	2,8%	3,3%	2,9%	34,0%	34 199 €	33 532 €	33 959 €
Réseaux, intranet, internet, télécommunications	2,2%	1,4%	2,0%	21,3%	36 894 €	36 506 €	36 805 €
Assistance technique	2,0%	1,4%	1,8%	23,3%	32 698 €	33 677 €	32 921 €
Administration, gestion, finance, comptabilité	1,6%	2,0%	1,8%	35,0%	37 303 €	34 542 €	36 467 €
<b>Salaire brut annuel moyen hors primes des diplômés ingénieurs salariés</b>					<b>34 466 €</b>	<b>32 626 €</b>	<b>33 908 €</b>

Pour la répartition, il s'agit du pourcentage des salariés qui se sont positionnés sur un service (hors autre et non renseigné).

La R&D non informatique et les études-conseil sont les principaux services recrutant des nouveaux ingénieurs (près de 40 % de la promotion 2017). On retrouve les caractéristiques observées lors des enquêtes récentes.

Le taux de féminisation de chaque service est à comparer à la proportion de femmes parmi l'ensemble des diplômés ingénieurs en activité professionnelle : cette part est à 29,8 % pour la promotion 2017. Dans les deux principaux services qui recrutent les nouveaux ingénieurs, les femmes sont légèrement surreprésentées.

Dans les services qui hébergent les métiers de l'informatique - informatique technique et industrielle, développement des systèmes d'information, réseaux-télécommunications - les femmes sont à peine 20 % à occuper les emplois offerts aux nouveaux ingénieurs. Ces secteurs beaucoup moins féminisés sont par contre ceux où les écarts de salaires hommes-femmes sont les plus faibles. La demande forte en ingénieurs à compétences informatiques permet aux femmes d'y percevoir des salaires équivalents à ceux des hommes. Les salaires moyens y sont également parmi les plus élevés.

En revanche, les femmes sont surreprésentées dans les services qualité avec un écart de salaire très défavorable par rapport à celui des hommes.



## Service / département d'emploi des managers

Promotion 2017 interrogée en 2018	Répartition			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)		
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes	Femmes	Total
<b>Principaux services</b>							
Études - Conseil et expertise	23,1%	17,0%	19,9%	43,9%	41 131 €	39 382 €	40 344 €
Commercial(e) (dont ingénieur(e) d'affaire)	19,6%	15,2%	17,3%	45,1%	32 198 €	31 213 €	31 748 €
Administration, gestion, finance, comptabilité	18,7%	13,2%	15,9%	42,9%	37 375 €	35 385 €	36 533 €
Marketing	10,3%	20,2%	15,4%	67,5%	33 542 €	32 334 €	32 726 €
Audit	8,4%	7,3%	7,8%	48,0%	35 649 €	35 174 €	35 423 €
Achats, approvisionnements, logistique	4,7%	7,8%	6,3%	63,6%	33 151 €	32 368 €	32 641 €
Communication	2,1%	5,4%	3,8%	73,2%	32 611 €	30 461 €	30 925 €
Ressources humaines	1,7%	5,7%	3,7%	78,3%	32 912 €	30 561 €	31 018 €
Direction générale	3,4%	1,6%	2,5%	33,7%	40 958 €	35 314 €	39 187 €
Maîtrise d'ouvrage	1,8%	1,6%	1,7%	48,8%	36 360 €	36 831 €	36 595 €
<b>Salaire brut annuel moyen hors primes des diplômés managers salariés</b>					<b>36 224 €</b>	<b>33 780 €</b>	<b>34 947 €</b>

Pour la répartition, il s'agit du pourcentage des salariés qui se sont positionnés sur un service (hors autre et non renseigné).

Les études-conseil et expertise, les services commerciaux, le marketing et l'administration-gestion-finance recrutent plus des deux tiers des nouveaux managers dans la promotion 2017. Les études-conseil deviennent le service prédominant et celui où le salaire moyen est le plus élevé, pour les hommes et pour les femmes.

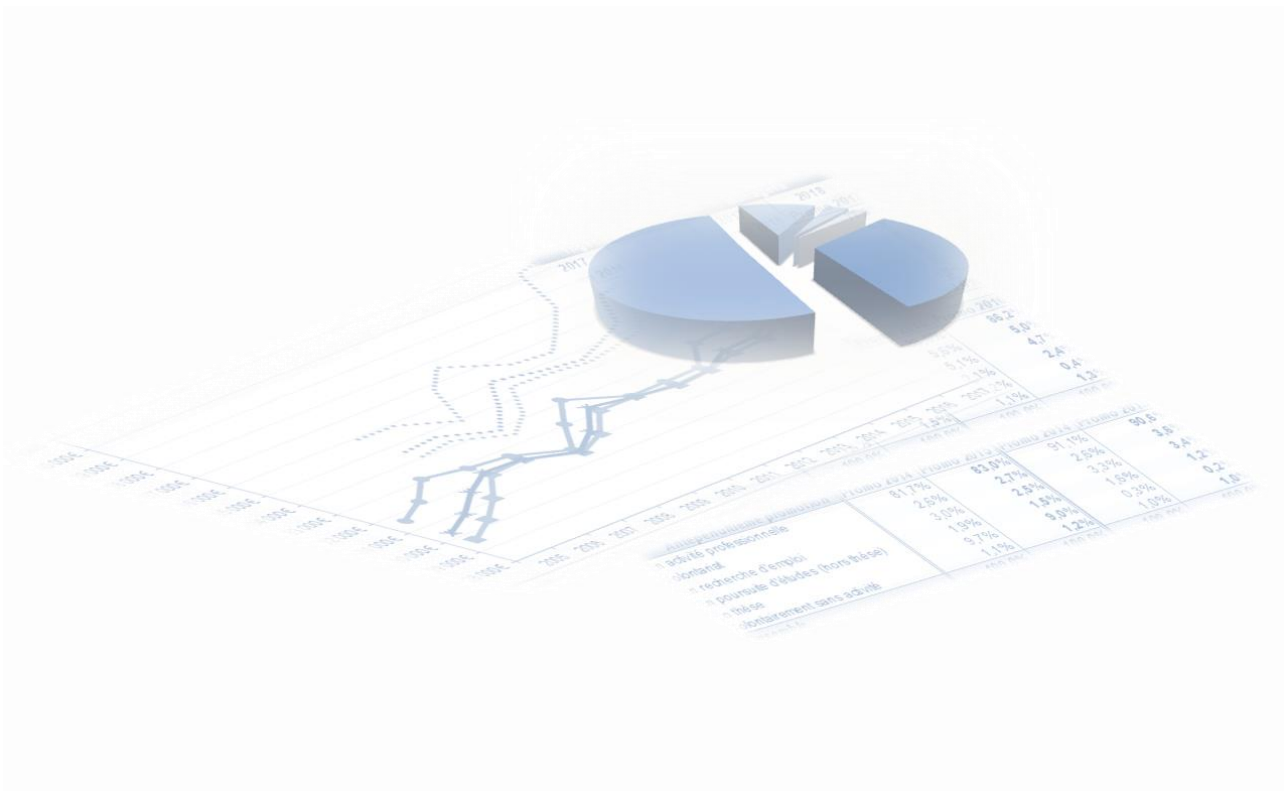
Le taux de féminisation de chaque service est à comparer à la proportion de femmes parmi l'ensemble des diplômés managers en activité professionnelle : cette part est de 50,6 % pour la promotion 2017.

Parmi les services qui offrent le plus d'emplois, le marketing est le plus féminisé dans son recrutement. Dans les études-conseil et expertise, les femmes sont sous-représentées avec des écarts de salaires femmes-hommes de 2 000 €.

Les femmes sont surreprésentées (plus de 70 % de femmes dans les nouveaux recrutés) dans la communication et dans les ressources humaines. Ces deux services qui représentent moins de 8 % des emplois offerts, sont parmi ceux où le salaire moyen est le plus bas avec de surcroît un écart défavorable aux femmes.



# Autres situations



## 1. En volontariat

Les volontaires représentent 3,8 % de l'ensemble des diplômés de la dernière promotion.

Le volontariat est un peu plus fréquent chez les managers (4,9 % des diplômés de 2017) que chez les ingénieurs (3,2 %).

55,7 % des volontaires sont des ingénieurs.

### Selon le type d'école

% sur promotion 2017	Hommes	Femmes	Total
Ingénieurs	3,1%	3,5%	3,2%
Managers	5,4%	4,4%	4,9%
Ensemble	3,6%	3,9%	3,8%

### Type de volontariat

Le volontariat international en entreprise est prépondérant avec 86 % des volontaires, et encore plus parmi les managers. Chez les ingénieurs-femmes, le volontariat civil attire une diplômée sur cinq.

Enquête 2018 Promotion 2017	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Volontariat International en Entreprise (VIE)	90,5%	69,1%	83,1%	95,0%	88,8%	92,1%	91,8%	76,4%	85,6%
Volontariat Civil	5,3%	19,9%	10,3%	1,8%	5,8%	3,7%	4,2%	14,3%	8,3%
Volontariat International en Administration (VIA)	1,5%	2,1%	1,7%	1,4%	1,7%	1,5%	1,5%	2,4%	1,9%
Volontariat de Solidarité Internationale	0,4%	3,8%	1,6%	0,7%	1,7%	1,2%	0,7%	3,0%	1,6%
Autre	2,3%	5,1%	3,3%	1,1%	2,0%	1,5%	1,8%	3,9%	2,6%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

### Durée du contrat

La durée des contrats de volontariat des managers est sensiblement plus longue que pour les ingénieurs : près d'un tiers d'entre eux ont signé un contrat de 2 ans.

Promotion 2017	Ingénieurs	Managers	Ensemble
12 mois	51,0%	44,5%	47,8%
18 mois	13,5%	18,5%	15,2%
24 mois	22,9%	31,4%	26,1%
Autres	12,6%	5,6%	10,9%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Il est difficile de donner un indicateur fiable des indemnités perçues, car une partie de l'indemnité dépend du pays dans lequel le volontariat est exercé.

## 2. En recherche d'emploi

Moins d'un nouveau diplômé sur dix (9,2 %) est à la recherche d'un emploi au moment de l'enquête 2018, ce qui est nettement moins que l'an dernier (11,6 %). C'est plus souvent le cas pour les femmes que pour les hommes. Après 12-15 mois sur le marché du travail (promotion 2016), 4,9 % des diplômés sont en recherche d'emploi : entre leur première interrogation (en 2016) et celle-ci, certains diplômés de l'avant-dernière promotion ont pu cependant occuper un emploi qu'ils ont quitté depuis, d'autres ont arrêté des études post-diplôme, et d'autres cherchent effectivement un emploi depuis la sortie de l'école.

Enquête 2018	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Proportion de diplômés en recherche d'emploi par promotion</b>									
Promotion 2017	7,3%	10,5%	8,3%	8,9%	12,3%	10,6%	7,8%	11,5%	9,2%
Promotion 2016	3,9%	5,6%	4,4%	4,0%	5,5%	4,7%	4,1%	6,0%	4,9%
Promotion 2015	2,2%	3,1%	2,5%	2,7%	4,1%	3,4%	2,4%	3,5%	2,8%
<b>Proportion de diplômés en recherche d'emploi depuis la sortie de l'école</b>									
Promotion 2017	64,5%	64,6%	64,5%	60,7%	67,5%	64,8%	63,4%	66,3%	64,8%
Promotion 2016	25,9%	23,8%	25,0%	42,0%	25,3%	32,1%	29,4%	24,9%	27,2%
Promotion 2015	19,1%	9,0%	14,7%	19,7%	15,5%	17,3%	19,0%	12,6%	15,9%

Les deux tiers des diplômés de 2017 en recherche d'emploi le cherchent depuis la sortie de l'école, ce qui était aussi le cas dans l'enquête précédente. Ils représentent 6 % de l'ensemble de la promotion. Pour la promotion 2015, les diplômés ayant déclaré être en recherche d'emploi depuis la sortie de l'école ne représentent plus que 0,5 % de la promotion.

### Difficultés dans la recherche d'emploi

La principale difficulté rencontrée par les diplômés en quête d'un emploi est l'absence d'expérience professionnelle, citée par six diplômés sur dix. Un autre motif évoqué est la difficulté à trouver des offres d'emploi. La mobilité géographique est beaucoup moins citée comme une difficulté par les managers contrairement à l'insuffisance du niveau de salaire proposé. Les ingénieurs-femmes citent plus souvent la difficulté de mise en valeur des compétences.

Promotion 2017 interrogée en 2018	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Manque d'expérience professionnelle	60,0%	74,3%	65,9%	51,4%	59,5%	56,3%	57,2%	66,4%	61,8%
Difficultés à trouver des offres d'emploi	39,1%	46,9%	42,3%	39,2%	48,1%	44,6%	39,4%	48,0%	43,6%
Salaire proposé insuffisant	16,2%	12,5%	14,7%	24,9%	25,9%	25,5%	19,0%	18,8%	18,9%
Difficulté à mettre en valeur mes compétences	17,8%	23,6%	20,2%	15,1%	17,2%	16,4%	17,1%	20,5%	18,8%
Mobilité géographique difficile	24,7%	17,2%	21,6%	10,5%	13,9%	12,5%	20,4%	15,1%	17,8%
Formation mal, ou pas, reconnue par les employeurs	6,3%	5,8%	6,1%	15,4%	10,1%	12,2%	8,9%	7,7%	8,3%
Méconnaissance des débouchés possibles pour ma formation	7,8%	7,9%	7,8%	7,8%	8,2%	8,0%	7,9%	8,3%	8,1%
Formation inadaptée au marché de l'emploi	5,7%	7,0%	6,2%	9,2%	7,8%	8,4%	6,7%	7,6%	7,2%
Démarches administratives	7,6%	5,2%	6,6%	6,2%	5,7%	5,9%	7,2%	5,4%	6,3%
Mauvaise maîtrise des techniques de recherche d'emploi	5,8%	3,7%	4,9%	4,1%	3,9%	4,0%	5,2%	3,9%	4,6%
Autre	16,6%	14,5%	15,7%	17,6%	14,0%	15,4%	16,7%	14,4%	15,6%

Dans le tableau ci-dessus, les difficultés rencontrées par les diplômés en recherche d'emploi ont été classées par fréquence de citation, un diplômé ayant la possibilité de choisir plusieurs réponses.

### 3. En poursuite d'études

#### Poursuite d'études : 7,1 % des diplômés concernés

La poursuite d'études après l'obtention d'un diplôme délivré par une Grande école concerne principalement les ingénieurs : 8 % des ingénieurs sortis en 2017 contre seulement 4,7 % des diplômés des écoles de management.

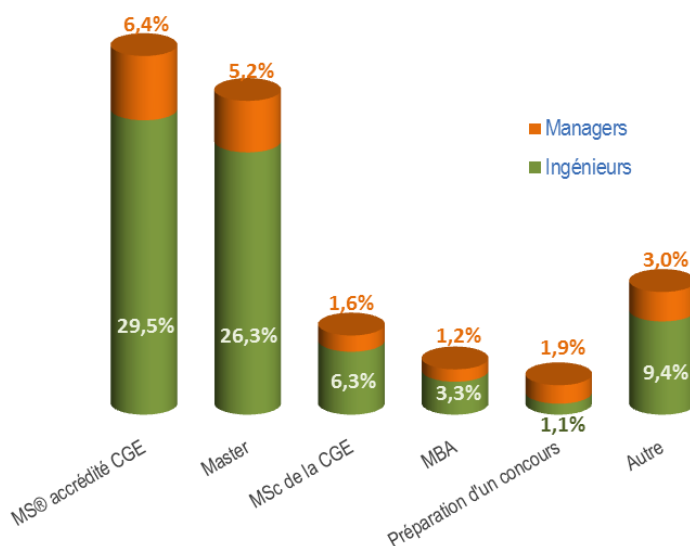
Compte tenu du nombre plus élevé d'ingénieurs parmi les diplômés interrogés, les ingénieurs représentent finalement les trois quarts des diplômés des Grandes écoles qui poursuivent des études.

Pour les ingénieurs, la poursuite d'études est d'abord l'occasion d'acquérir une compétence complémentaire (56 % des cas), 33 % souhaitent acquérir une spécialisation dans le cadre de leur projet professionnel.

Les managers voient la poursuite d'études comme un moyen d'acquérir une spécialisation (48 % des cas), 36 % pour acquérir une compétence complémentaire.

Le Mastère Spécialisé® accrédité par la CGE et le master sont les types de formation les plus souvent choisis.

Répartition des diplômés selon les études poursuivies  
(Promotion 2017 interrogée en 2018)



Promotion 2017	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
MS@ accrédité CGE	39,2%	38,3%	38,9%	38,4%	27,9%	33,4%	38,4%	33,2%	36,4%
Master	32,5%	38,8%	34,7%	22,7%	31,3%	26,8%	31,4%	36,6%	33,3%
MSc de la CGE	9,8%	5,5%	8,3%	10,5%	6,3%	8,5%	9,7%	5,4%	8,1%
MBA	4,4%	4,3%	4,4%	4,4%	8,7%	6,4%	4,3%	5,1%	4,6%
Préparation concours	1,4%	1,5%	1,5%	10,9%	8,2%	9,6%	3,4%	3,7%	3,5%
Autre	12,7%	11,6%	12,2%	13,1%	17,6%	15,3%	12,8%	16,0%	14,1%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

## 4. En thèse

Les diplômés des Grandes écoles préparant une thèse sont en très grande majorité des ingénieurs (plus de 98 %). 6,5 % des ingénieurs de la promotion 2017 sont inscrits en thèse après l'obtention de leur diplôme. Un doctorant sur trois est une femme (proportion équivalente à la part des femmes dans les écoles d'ingénieurs). Les laboratoires d'accueil des doctorants sont situés en France pour la plupart (85 %).

Les thèses académiques sont les plus nombreuses (61 %).

Les thèses CIFRE, dans un laboratoire de recherche d'une entreprise, représentent près du quart des thèses. Leurs doctorants y bénéficient de meilleures conditions de rémunération.

### Types de thèse

Enquête 2018 Promotion 2017	Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total
Thèse Cifre	25,5%	22,2%	24,4%
Thèse académique	59,6%	63,5%	60,9%
Autre thèse	14,9%	14,3%	14,7%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Note : l'appellation « Autre thèse » regroupe les thèses réalisées sous des dispositifs particuliers, parmi lesquels on trouve notamment les thèses financées par le CEA, des thèses industrielles hors statut CIFRE, des thèses à l'étranger en entreprise.

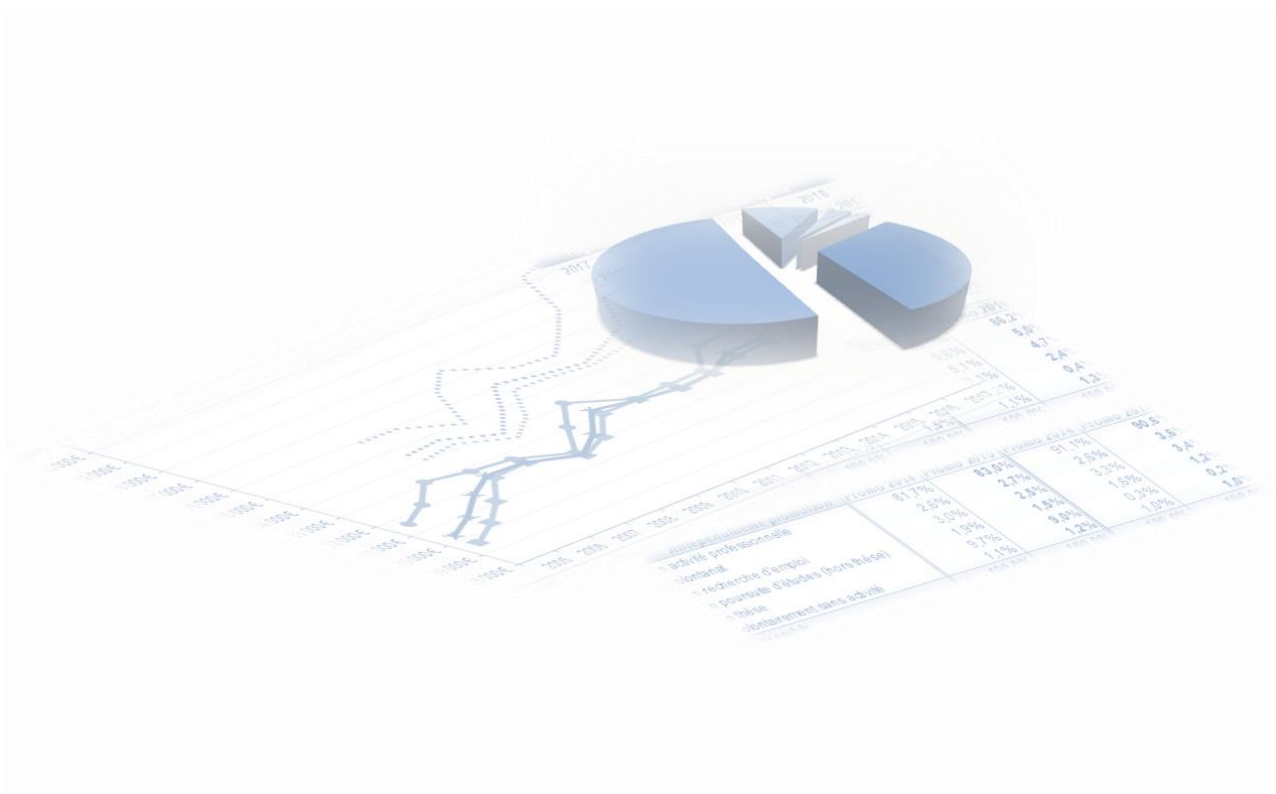
### Rémunération

Enquête 2018 - Promotion 2017		Cifre	Académique	Autre	Ensemble
Rémunération brute annuelle hors primes	Moyenne	30 115 €	22 835 €	24 276 €	24 852 €
	Médiane	30 000 €	21 384 €	24 516 €	24 000 €





## Zoom sur les diplômés inscrits en dernière année sous contrat d'apprentissage





## 1. Situation des apprentis

Promotion 2017 Enquête 2018	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Taux d'apprentis</b>	14,2%	8,9%	12,5%	17,0%	20,1%	18,6%	14,9%	14,0%	14,5%
<i>En activité professionnelle</i>	76,0%	75,8%	76,0%	79,7%	75,6%	77,4%	77,1%	74,8%	76,2%
<i>Volontariat</i>	3,6%	3,7%	3,6%	6,7%	5,4%	6,0%	4,4%	5,0%	4,7%
<i>En recherche d'emploi</i>	6,0%	6,9%	6,2%	6,8%	12,3%	9,9%	6,3%	11,0%	8,0%
<i>En poursuite d'études</i>	9,4%	8,0%	9,1%	3,8%	4,1%	3,9%	7,8%	5,5%	7,0%
<i>En thèse</i>	1,6%	2,4%	1,8%	0,0%	0,3%	0,2%	1,1%	1,1%	1,1%
<i>Sans activité volontairement</i>	3,4%	3,2%	3,3%	3,0%	2,3%	2,6%	3,3%	2,6%	3,0%
<b>Apprentis</b>									
Salaire annuel brut hors primes (Travail en France)	33 913 €	32 875 €	33 687 €	35 713 €	33 697 €	34 591 €	34 394 €	33 248 €	33 979 €
<b>Ensemble des salariés</b>									
Salaire annuel brut hors primes (Travail en France)	34 466 €	32 626 €	33 908 €	36 224 €	33 780 €	34 947 €	34 822 €	32 954 €	34 122 €

Comparaison avec l'ensemble des diplômés : voir le tableau page 19.

### 14,5 % des répondants sont des apprentis pour la promotion 2017.

La part d'apprentis dans les écoles de management est de 18,6 % ; elle est de 12,5 % dans les écoles d'ingénieurs.

Parmi les ingénieurs, le taux d'apprentis est nettement plus faible chez les femmes. Chez les managers, c'est le contraire.

Les apprentis sont un peu plus souvent en activité professionnelle que l'ensemble des diplômés (respectivement 76,2 % contre 73,7 %) ou en volontariat (4,7 % contre 3,8 %). À l'opposé, ils sont moins souvent en recherche d'emploi (8 % contre 9,2 %).

Moins de 6 mois après l'obtention du diplôme, le taux net d'emploi des apprentis atteint 91 % (89,4 % pour l'ensemble des diplômés de la promotion 2017). Il s'agit du ratio entre « Activité professionnelle + volontariat » et « Activité professionnelle + Volontariat + Recherche d'emploi ». Leur présence en entreprise facilite grandement leur insertion professionnelle.

Le **salaire à l'embauche** des apprentis hommes est légèrement inférieur à la moyenne de l'ensemble des diplômés, pour les ingénieurs comme pour les managers. L'écart de salaires hommes-femmes est également constaté chez les apprentis mais un peu atténué.

## 2. Cheminement vers l'emploi

La présence des apprentis en entreprise facilite leur insertion professionnelle, car un apprenti sur trois est embauché dans son entreprise d'accueil.

En comparaison, quand on considère l'ensemble des diplômés en activité, l'influence cumulée du stage de fin d'études et de l'embauche dans l'entreprise d'apprentissage est sensiblement identique.

En-dehors de l'entreprise d'accueil, les moyens pour trouver un emploi sont sensiblement les mêmes pour l'ensemble des diplômés.

Promotion 2017 Enquête 2018	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Apprentissage (embauche dans l'entreprise d'accueil du contrat)	39,8%	41,1%	40,1%	31,6%	29,4%	30,3%	37,3%	34,1%	36,1%
Site Internet spécialisé dans l'emploi (APEC, ...)	12,1%	14,0%	12,6%	9,4%	12,9%	11,4%	11,3%	12,9%	11,9%
Relations personnelles	10,6%	9,5%	10,3%	11,8%	8,5%	10,0%	11,0%	9,1%	10,3%
Réseaux sociaux professionnels	8,4%	6,4%	7,9%	6,6%	11,5%	9,3%	7,7%	9,8%	8,5%
Sites Internet d'entreprises	5,0%	6,9%	5,4%	8,9%	11,7%	10,4%	6,1%	9,6%	7,4%
Démarché(e) par un "chasseur de têtes"	8,9%	6,2%	8,3%	6,8%	4,5%	5,5%	8,3%	4,9%	7,0%
Candidature spontanée	6,5%	5,7%	6,3%	7,8%	6,8%	7,2%	7,0%	6,3%	6,7%
Réseau des anciens élèves	1,2%	2,4%	1,5%	3,6%	2,9%	3,2%	1,9%	2,9%	2,3%
Stage année césure, année professionnalisante	0,4%	0,0%	0,3%	4,5%	3,5%	3,9%	1,5%	2,3%	1,8%
Forum de votre école	0,6%	1,4%	0,8%	2,5%	3,6%	3,1%	1,1%	2,7%	1,7%
Service Emploi de votre Ecole	1,5%	1,4%	1,5%	1,6%	1,4%	1,5%	1,6%	1,5%	1,6%
Stage de fin d'études	1,7%	2,4%	1,9%	1,1%	0,7%	0,9%	1,5%	1,3%	1,4%
J'ai créé / repris une entreprise	0,9%	0,2%	0,7%	2,1%	0,4%	1,2%	1,3%	0,4%	1,0%
Concours	0,1%	0,0%	0,1%	0,4%	0,4%	0,4%	0,3%	0,3%	0,3%
Autre	2,3%	2,4%	2,3%	1,3%	1,8%	1,7%	2,1%	1,9%	2,0%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Comparaison avec l'ensemble des diplômés : voir le tableau page 33.

## 3. Contrats de travail

La quasi-totalité des apprentis travaillent en France à la sortie de l'école, avec pour huit apprentis sur dix un CDI. Seulement 8 % partent à l'étranger en contrat local.

Promotion 2017 Enquête 2018	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Lieu de travail en France</b>	93,7%	92,6%	93,4%	89,5%	90,3%	89,9%	92,5%	91,2%	92,0%
CDI *	86,3%	80,3%	85,0%	87,0%	79,9%	83,1%	86,0%	78,1%	83,1%
CDD	10,5%	17,0%	11,9%	10,3%	17,8%	14,5%	10,9%	19,4%	14,0%
Mission d'intérim	3,2%	2,5%	3,0%	2,1%	1,8%	1,9%	2,9%	2,1%	2,6%
Autre	-	0,2%	0,1%	0,6%	0,5%	0,5%	0,2%	0,4%	0,3%
<b>Lieu de travail à l'étranger</b>	6,3%	7,4%	6,6%	10,5%	9,7%	10,1%	7,5%	8,8%	8,0%
Contrat local	88,8%	80,0%	86,6%	92,3%	95,3%	94,0%	90,2%	89,8%	90,0%
Contrat d'expatriation	5,6%	6,7%	5,9%	-	-	-	3,5%	2,0%	2,9%
Autre	5,6%	13,3%	7,5%	7,7%	4,7%	6,0%	6,3%	8,2%	7,1%

\* y compris CDIC (CDI de chantier)

Comparaison avec l'ensemble des diplômés : voir les tableaux pages 40 et 41.

## 4. Cadres parmi les salariés en France

La part de cadres parmi les apprentis atteint 86 % à la sortie de l'école. C'est très proche des 86,6 % de l'ensemble des diplômés.

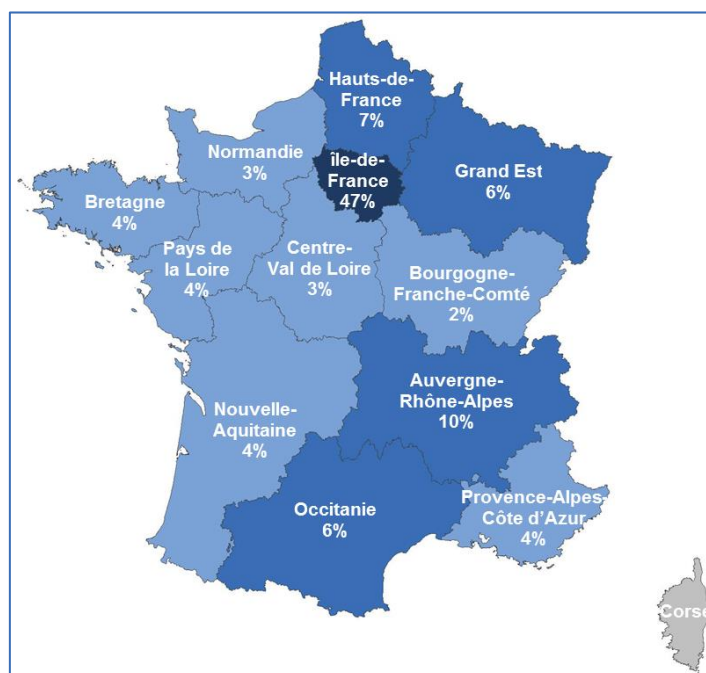
Côté rémunération, un diplômé issu de l'apprentissage gagne 6 200 € de plus quand il est cadre. Mais à statut identique, comparé à l'ensemble des diplômés, l'apprenti cadre ne retire pas de bénéfice de son type de formation : 34 745 € en moyenne, contre 34 853 € en moyenne pour un cadre toutes types de formation.

### Rémunérations brutes annuelles *hors* primes France et statut cadre

Promotion 2017 Enquête 2018	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Proportion de cadres	92,0%	82,8%	90,0%	86,1%	77,3%	81,2%	90,3%	78,6%	86,0%
Cadres	34 289 €	33 701 €	34 168 €	36 519 €	35 285 €	35 859 €	34 848 €	34 542 €	34 745 €
Non cadres	29 118 €	27 931 €	28 697 €	29 660 €	27 660 €	28 310 €	29 448 €	27 733 €	28 503 €

Comparaison avec l'ensemble des diplômés : voir le tableau page 46.

## 5. Lieu de travail en France



Comparaison avec l'ensemble des diplômés : voir la carte page 48.

Près de la moitié des apprentis en activité travaillent en Île-de-France. C'est un peu moins que pour l'ensemble des diplômés (54 %).

En province, parmi les régions qui arrivent dans les premières positions, on retrouve, comme pour l'ensemble des diplômés, l'Auvergne-Rhône-Alpes (10 %) et l'Occitanie (6 %). On voit ensuite apparaître les Hauts-de-France (7 %) et le Grand Est (6 %).

## 6. Taille des entreprises

Promotion 2017 Taille des entreprises	Ingénieurs			Managers			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 10 salariés	5,1%	4,6%	4,9%	6,5%	4,7%	5,5%	5,6%	4,9%	5,3%
De 10 à 19 salariés	3,7%	3,4%	3,6%	3,6%	4,7%	4,2%	3,8%	4,5%	4,1%
De 20 à 49 salariés	9,2%	8,7%	9,1%	5,8%	6,2%	6,0%	8,2%	7,8%	8,1%
De 50 à 249 salariés	19,2%	20,8%	19,6%	14,1%	14,1%	14,1%	17,7%	16,6%	17,3%
De 250 à 4 999 salariés	34,9%	31,7%	34,2%	27,0%	32,3%	29,9%	32,7%	31,4%	32,2%
5 000 salariés ou plus	27,9%	30,8%	28,6%	43,0%	38,0%	40,3%	32,0%	34,8%	33,0%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Comparaison avec l'ensemble des diplômés : voir le tableau page 58.

Les diplômés apprentis de la promotion 2017 qui sont en emploi se répartissent à peu près de manière équivalente – environ 30 % – dans les grandes entreprises (5 000 salariés ou plus), les entreprises de taille intermédiaires (250 à moins de 5 000 salariés) et les PME hors micro-entreprises (10 à moins de 250 salariés).

Quelques différences sont à noter en comparaison avec l'ensemble des diplômés. Les grandes entreprises prennent nettement la tête chez les managers avec 40,3 % des diplômés apprentis (32,9 % pour l'ensemble des diplômés). Les micro-entreprises (moins de 10 salariés) réussissent à capter seulement 5,3 % des nouveaux diplômés issus de l'apprentissage (7,5 % pour l'ensemble des diplômés).

## 7. Secteurs d'activité

### Secteur d'emploi des ingénieurs issus de l'apprentissage

Promotion 2017 interrogée en 2018	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes	Femmes	Total	Médiane
<b>Ingénieurs - Principaux secteurs d'activité</b>								
Construction, BTP	16,2%	13,2%	15,5%	19,2%	32 764 €	32 430 €	32 699 €	33 000 €
Industrie automobile, aéronautique, navale, ferroviaire	17,1%	8,6%	15,2%	12,8%	34 897 €	35 085 €	34 921 €	35 000 €
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	10,1%	9,6%	10,0%	21,6%	33 041 €	34 010 €	33 248 €	32 400 €
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	10,5%	5,0%	9,3%	12,2%	35 698 €	33 974 €	35 514 €	35 000 €
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	6,2%	4,8%	5,9%	18,3%	34 559 €	33 656 €	34 410 €	34 620 €
<b>Salaire brut annuel moyen hors primes des diplômés managers salariés (Apprentis)</b>					<b>33 913 €</b>	<b>32 875 €</b>	<b>33 687 €</b>	<b>33 600 €</b>

Comparaison avec l'ensemble des ingénieurs : voir le tableau page 52.

Les secteurs d'activité qui recrutent le plus les ingénieurs-apprentis sont la construction-BTP et l'industrie des transports. Ces deux secteurs représentent 30 % des recrutements. C'est un peu plus que pour l'ensemble des diplômés ingénieurs de la promotion 2017, où ces deux secteurs représentent 23 %. Les secteurs phares du recrutement des ingénieurs – sociétés de conseil et TIC services avec 30 % à eux deux – sont un peu en retrait chez les ingénieurs-apprentis à moins de 20 %.

Parmi les ingénieurs-apprentis, 78 % sont des hommes et 22 % des femmes. Les femmes sont sous-représentées dans les recrutements de l'industrie des transports et des TIC services, mais pas dans le principal recruteur, la construction-BTP.

En comparaison avec l'ensemble des ingénieurs, les salaires des apprentis dans la construction-BTP sont plus bas surtout pour les hommes, ce qui atténue l'écart hommes-femmes. C'est aussi le cas dans les sociétés de conseil. Dans l'industrie des transports, c'est très comparable avec peu d'écart hommes-femmes.

Sur l'ensemble des ingénieurs-apprentis, la moyenne est à 33 687 €, très proche de celle de l'ensemble des ingénieurs (33 908 €).

### Secteur d'emploi des managers issus de l'apprentissage

Promotion 2017 interrogée en 2018	Répartition par secteur			Taux de féminisation	Salaire brut annuel hors primes (lieu de travail en France)			
	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Hommes	Femmes	Total	Médiane
<b>Managers - Principaux secteurs d'activité</b>								
Sociétés de conseil, Bureaux d'études, Ingénierie	17,0%	13,9%	15,3%	49,8%	38 023 €	36 353 €	37 143 €	37 613 €
Activités financières et d'assurance	14,8%	14,8%	14,8%	54,9%	37 364 €	36 004 €	36 684 €	37 000 €
Commerce	8,4%	9,3%	8,9%	57,3%	33 805 €	31 607 €	32 509 €	32 000 €
Activités informatiques et services d'information (TIC Services)	8,3%	6,8%	7,5%	50,0%	35 333 €	34 591 €	34 940 €	35 000 €
<b>Salaire brut annuel moyen hors primes des diplômés managers salariés (Apprentis)</b>					<b>35 713 €</b>	<b>33 697 €</b>	<b>34 591 €</b>	<b>35 000 €</b>

Comparaison avec l'ensemble des managers : voir le tableau page 54.

Les secteurs d'activité qui recrutent le plus les managers-apprentis sont les sociétés de conseil et la banque-assurance. Ces deux secteurs représentent 30 % des recrutements ; c'est très semblable à l'ensemble des diplômés managers de la promotion 2017 où ils représentent 36 %.

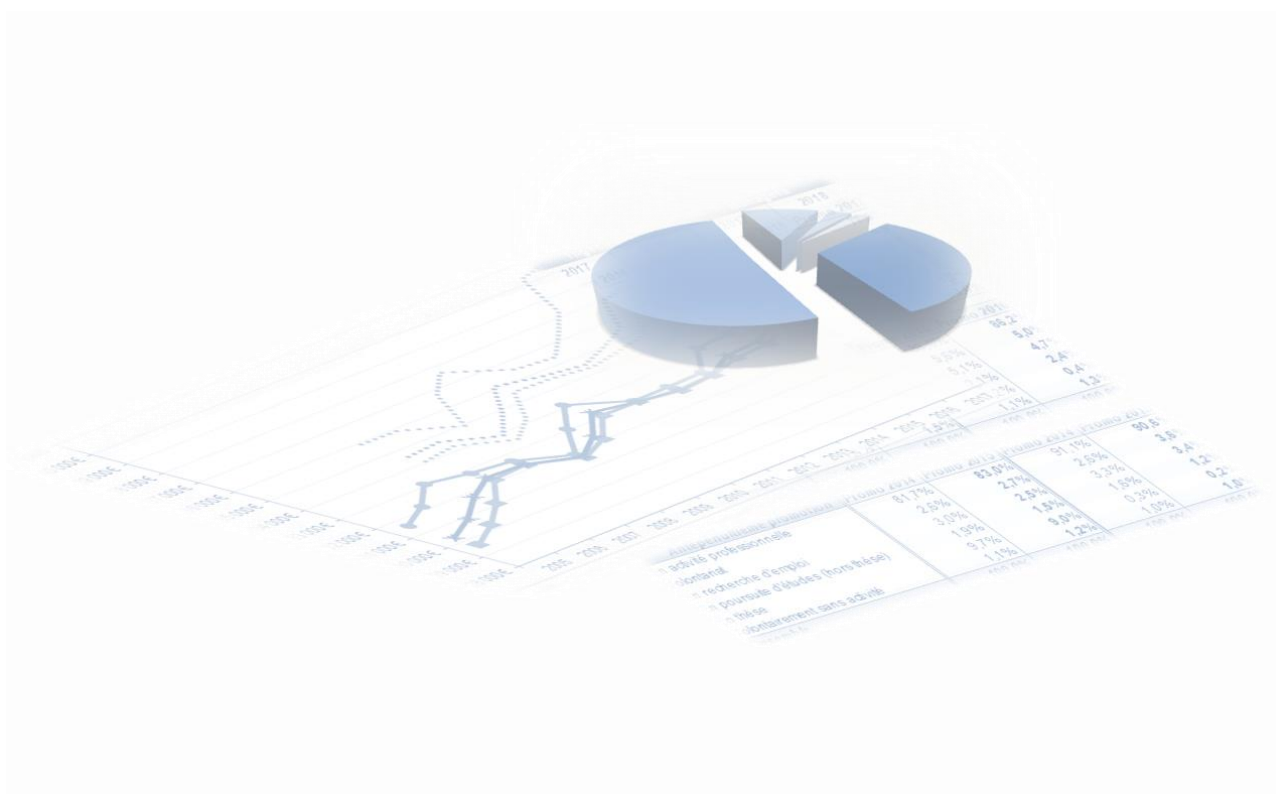
Parmi les managers-apprentis, 44 % sont des hommes et 56 % des femmes. Les femmes sont sous-représentées dans les recrutements des sociétés de conseil à moins de 50 % des recrutements du secteur. Par contre, dans la banque-assurance, contrairement à la situation dans l'ensemble des diplômés managers de la promotion 2017, le taux de féminisation est conforme à la part des femmes parmi les managers-apprentis.

En comparaison avec l'ensemble des managers, les salaires des apprentis sont nettement plus bas dans la banque-assurance. Dans les autres principaux secteurs, ils sont légèrement inférieurs. Sur l'ensemble des managers-apprentis, la moyenne est à 35 713 € contre 36 224 € pour l'ensemble des managers. Les écarts de rémunération hommes-femmes sont équivalents pour les sociétés de conseil et les TIC services. Ils sont atténués dans la banque-assurance et nettement plus marqués dans le commerce.





## Écoles membres de la CGE ayant participé à l'enquête



Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2018	Site Web de l'établissement
<b>Agrocampus Ouest</b> <i>Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage</i>	<a href="http://www.agrocampus-ouest.fr">http://www.agrocampus-ouest.fr</a>
<b>AgroParisTech</b> <i>Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement</i>	<a href="http://www.agroparistech.fr">http://www.agroparistech.fr</a>
<b>AgroSup Dijon</b> <i>Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Alimentation et de l'Environnement</i>	<a href="http://www.agrosupdijon.fr">http://www.agrosupdijon.fr</a>
<b>Arts et Métiers ParisTech</b>	<a href="https://artsetmetiers.fr">https://artsetmetiers.fr</a>
<b>AUDENCIA Nantes</b> <i>École de management de Nantes</i>	<a href="http://www.audencia.com">http://www.audencia.com</a>
<b>BBS</b> <i>Brest Business School</i>	<a href="http://brest-bs.com">http://brest-bs.com</a>
<b>Bordeaux INP - Bordeaux Sciences Agro</b> <i>École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux Aquitaine</i>	<a href="http://www.agro-bordeaux.fr">http://www.agro-bordeaux.fr</a>
<b>Bordeaux INP - ENSC</b> <i>École nationale supérieure de Cognitive</i>	<a href="https://www.ensc.fr">https://www.ensc.fr</a>
<b>Bordeaux INP - ENSEIRB-MATMECA</b> <i>École nationale supérieure d'électronique, informatique et de radiocommunications de Bordeaux</i>	<a href="http://www.enseirb-matmeca.fr">http://www.enseirb-matmeca.fr</a>
<b>Bordeaux INP - ENSGTI</b> <i>École nationale supérieure en génie des technologies industrielles</i>	<a href="http://ensgti.univ-pau.fr">http://ensgti.univ-pau.fr</a>
<b>BSB</b> <i>Burgundy School of Business</i>	<a href="https://www.bsb-education.com">https://www.bsb-education.com</a>
<b>CELSA Paris-Sorbonne</b> <i>École des hautes études en sciences de l'information et de la communication</i>	<a href="http://www.celsa.fr">http://www.celsa.fr</a>
<b>Centrale-Supelec</b>	<a href="http://www.ecp.fr">http://www.ecp.fr</a>
<b>CFJ</b> <i>Centre de Formation des Journalistes</i>	<a href="http://www.cfjparis.com">http://www.cfjparis.com</a>
<b>Chimie ParisTech</b> <i>École nationale supérieure de chimie de Paris</i>	<a href="http://www.enscp.fr">http://www.enscp.fr</a>
<b>CPE Lyon</b> <i>École supérieure de chimie physique électronique de Lyon</i>	<a href="http://www.cpe.fr">http://www.cpe.fr</a>
<b>EBI</b> <i>École de biologie industrielle</i>	<a href="http://www.ebi-edu.com">http://www.ebi-edu.com</a>
<b>EBS</b> <i>European Business School Paris</i>	<a href="http://www.ebs-paris.fr">http://www.ebs-paris.fr</a>
<b>EC Lille</b> <i>École centrale de Lille</i>	<a href="http://www.ec-lille.fr">http://www.ec-lille.fr</a>
<b>EC Lyon</b> <i>École centrale de Lyon</i>	<a href="http://www.ec-lyon.fr">http://www.ec-lyon.fr</a>
<b>EC Marseille</b> <i>École centrale de Marseille</i>	<a href="http://www.centrale-marseille.fr">http://www.centrale-marseille.fr</a>
<b>EC Nantes</b> <i>École centrale de Nantes</i>	<a href="http://www.ec-nantes.fr">http://www.ec-nantes.fr</a>
<b>ECAM Lyon</b>	<a href="https://www.ecam.fr/fr/ecam-lyon">https://www.ecam.fr/fr/ecam-lyon</a>
<b>ECAM Rennes</b>	<a href="http://www.ecam-rennes.fr">http://www.ecam-rennes.fr</a>
<b>ECE</b> <i>École centrale d'électronique</i>	<a href="http://www.ece.fr">http://www.ece.fr</a>
<b>École des ponts ParisTech</b> <i>École nationale des ponts et chaussées</i>	<a href="http://www.enpc.fr">http://www.enpc.fr</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2018	Site Web de l'établissement
<b>ECPM</b> <i>École européenne de chimie polymères et matériaux de Strasbourg</i>	<a href="http://www.ecpm.unistra.fr">http://www.ecpm.unistra.fr</a>
<b>EDC</b> <i>École des dirigeants et créateurs d'entreprises</i>	<a href="http://www.edcparis.edu">http://www.edcparis.edu</a>
<b>EDHEC Business School</b>	<a href="http://www.edhec.com">http://www.edhec.com</a>
<b>EFREI</b> <i>École française d'électronique et d'informatique</i>	<a href="http://www.efrei.fr">http://www.efrei.fr</a>
<b>EI.CESI</b> <i>École d'ingénieurs du Cesi</i>	<a href="http://www.eicesi.fr">http://www.eicesi.fr</a>
<b>EIGSI</b> <i>École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels</i>	<a href="http://www.eigsi.fr">http://www.eigsi.fr</a>
<b>EISTI</b> <i>École internationale des sciences du traitement de l'information</i>	<a href="https://eisti.fr">https://eisti.fr</a>
<b>EIVP</b> <i>École des ingénieurs de la ville de Paris</i>	<a href="http://www.eivp-paris.fr">http://www.eivp-paris.fr</a>
<b>EM Lyon Business School</b> <i>École de management de Lyon</i>	<a href="http://www.em-lyon.com">http://www.em-lyon.com</a>
<b>EM Normandie</b> <i>École de management de Normandie</i>	<a href="http://www.ecole-management-normandie.fr">http://www.ecole-management-normandie.fr</a>
<b>EM Strasbourg</b> <i>École de management de Strasbourg</i>	<a href="http://www.em-strasbourg.eu">http://www.em-strasbourg.eu</a>
<b>EME</b> <i>École des métiers de l'environnement</i>	<a href="http://www.ecole-eme.fr">http://www.ecole-eme.fr</a>
<b>ENAC</b> <i>École nationale de l'aviation civile</i>	<a href="http://www.enac.fr">http://www.enac.fr</a>
<b>ENGEES</b> <i>École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg</i>	<a href="http://engees.unistra.fr">http://engees.unistra.fr</a>
<b>ENIB</b> <i>École nationale d'ingénieurs de Brest</i>	<a href="http://www.enib.fr">http://www.enib.fr</a>
<b>ENISE</b> <i>École nationale d'ingénieurs de Saint Étienne</i>	<a href="http://www.enise.fr">http://www.enise.fr</a>
<b>ENSA PB</b> <i>École nationale supérieure d'Architecture de Paris-Belleville</i>	<a href="http://www.paris-belleville.archi.fr">http://www.paris-belleville.archi.fr</a>
<b>ENSAE ParisTech</b> <i>École nationale de la statistique et de l'administration économique</i>	<a href="http://www.ensae.fr">http://www.ensae.fr</a>
<b>ENSAI</b> <i>École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information</i>	<a href="http://www.ensai.fr">http://www.ensai.fr</a>
<b>ENSAIT</b> <i>École nationale supérieure des Arts et Industries Textiles</i>	<a href="http://www.ensait.fr">http://www.ensait.fr</a>
<b>ENSAM</b> <i>École Nationale Supérieure d'Architecture Montpellier</i>	<a href="http://www.montpellier.archi.fr">http://www.montpellier.archi.fr</a>
<b>ENSASE</b> <i>École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne</i>	<a href="http://www.st-etienne.archi.fr">www.st-etienne.archi.fr</a>
<b>ENSC Lille</b> <i>École nationale supérieure de chimie de Lille</i>	<a href="http://www.ensc-lille.fr">http://www.ensc-lille.fr</a>
<b>ENSC Montpellier</b> <i>École nationale supérieure de chimie de Montpellier</i>	<a href="http://www.enscm.fr">http://www.enscm.fr</a>
<b>ENSC Mulhouse</b> <i>École nationale supérieure de chimie de Mulhouse</i>	<a href="http://www.enscmu.uha.fr">http://www.enscmu.uha.fr</a>
<b>ENSC Rennes</b> <i>École nationale supérieure de chimie de Rennes</i>	<a href="http://www.ensc-rennes.fr">http://www.ensc-rennes.fr</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2018	Site Web de l'établissement
<b>ENSEA</b> <i>École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications</i>	<a href="http://www.ensea.fr">http://www.ensea.fr</a>
<b>ENSIAME</b> <i>École nationale supérieure d'ingénieurs en informatique automatique mécanique énergétique électronique</i>	<a href="http://www.univ-valenciennes.fr/ensiame">http://www.univ-valenciennes.fr/ensiame</a>
<b>ENSICAEN</b> <i>École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen &amp; Centre de recherche</i>	<a href="http://www.ensicaen.fr">http://www.ensicaen.fr</a>
<b>ENSIIE</b> <i>École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise</i>	<a href="http://www.ensiie.fr">http://www.ensiie.fr</a>
<b>ENSIL-ENSCI</b> <i>École nationale supérieure de céramique industrielle</i>	<a href="https://www.ensil-ensci.unilim.fr">https://www.ensil-ensci.unilim.fr</a>
<b>ENSISA</b> <i>École nationale supérieure d'ingénieurs Sud Alsace</i>	<a href="http://www.ensisa.uha.fr">http://www.ensisa.uha.fr</a>
<b>ENSMM</b> <i>École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques</i>	<a href="http://www.ens2m.fr">http://www.ens2m.fr</a>
<b>ENSSAT</b> <i>École nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie</i>	<a href="http://www.enssat.fr">http://www.enssat.fr</a>
<b>ENSTA Bretagne</b> <i>École nationale supérieure de techniques avancées Bretagne</i>	<a href="http://www.ensta-bretagne.fr">http://www.ensta-bretagne.fr</a>
<b>ENSTA ParisTech</b> <i>École nationale supérieure de techniques avancées ParisTech</i>	<a href="http://www.ensta.fr">http://www.ensta.fr</a>
<b>ENTPE</b> <i>École nationale des travaux publics de l'Etat</i>	<a href="http://www.entpe.fr">http://www.entpe.fr</a>
<b>EPF</b> <i>École d'ingénieur-e-s</i>	<a href="http://www.epf.fr">http://www.epf.fr</a>
<b>EPITA</b> <i>École pour l'informatique et les techniques avancées</i>	<a href="http://www.epita.fr">http://www.epita.fr</a>
<b>ESA Angers</b> <i>École supérieure d'agriculture d'Angers</i>	<a href="http://www.groupe-esa.com">http://www.groupe-esa.com</a>
<b>ESA Paris</b> <i>École spéciale d'architecture</i>	<a href="http://www.esa-paris.fr">http://www.esa-paris.fr</a>
<b>ESAIP</b> <i>École supérieure angevine d'informatique et de productique</i>	<a href="http://www.esaip.org">http://www.esaip.org</a>
<b>ESB</b> <i>École supérieure du bois</i>	<a href="http://www.ecoledubois.fr">http://www.ecoledubois.fr</a>
<b>ESC Clermont</b> <i>École supérieure de commerce de Clermont</i>	<a href="http://www.esc-clermont.fr/">http://www.esc-clermont.fr/</a>
<b>ESC La Rochelle</b> <i>École supérieure de commerce de La Rochelle</i>	<a href="http://www.esc-larochelle.fr">http://www.esc-larochelle.fr</a>
<b>ESC Pau</b> <i>École supérieure de commerce de Pau</i>	<a href="http://www.esc-pau.fr">http://www.esc-pau.fr</a>
<b>ESCE</b> <i>École supérieure du commerce extérieur</i>	<a href="http://www.esce.fr">http://www.esce.fr</a>
<b>ESCOM</b> <i>École supérieure de chimie organique et minérale</i>	<a href="http://www.escom.fr">http://www.escom.fr</a>
<b>ESCP Europe</b>	<a href="http://www.escpeurope.eu">http://www.escpeurope.eu</a>
<b>ESDES</b> <i>École supérieure de commerce et de management</i>	<a href="http://www.esdes.fr">http://www.esdes.fr</a>
<b>ESEO</b> <i>Grande École d'Ingénieurs généralistes</i>	<a href="http://www.eseo.fr">http://www.eseo.fr</a>
<b>ESIEA</b> <i>École supérieure d'informatique électronique automatique</i>	<a href="http://www.esiea.fr">http://www.esiea.fr</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2018	Site Web de l'établissement
<b>ESIEE Amiens</b> <i>École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique</i>	<a href="http://www.esiee-amiens.fr">http://www.esiee-amiens.fr</a>
<b>ESIEE Paris</b> <i>École d'ingénieurs</i>	<a href="http://www.esiee.fr">http://www.esiee.fr</a>
<b>ESIGELEC</b> <i>École supérieure d'ingénieurs en génie électrique</i>	<a href="http://www.esigelec.fr">http://www.esigelec.fr</a>
<b>ESILV</b> <i>École supérieure d'ingénieurs Léonard-de-Vinci</i>	<a href="http://www.esilv.fr">http://www.esilv.fr</a>
<b>ESITC Caen</b> <i>École supérieure des travaux de la construction de Caen</i>	<a href="http://www.esitc-caen.fr">http://www.esitc-caen.fr</a>
<b>ESME Sudria</b> <i>École d'ingénieurs</i>	<a href="http://www.esme.fr">http://www.esme.fr</a>
<b>ESSCA</b> <i>École supérieure des sciences commerciales d'Angers</i>	<a href="https://www.essca.fr">https://www.essca.fr</a>
<b>ESSEC</b> <i>École supérieure des sciences économiques et commerciales</i>	<a href="http://www.essec.fr">http://www.essec.fr</a>
<b>ESTACA</b> <i>École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile</i>	<a href="http://www.estaca.fr">http://www.estaca.fr</a>
<b>ESTIA</b> <i>École supérieure des technologies industrielles avancées</i>	<a href="http://www.estia.fr">http://www.estia.fr</a>
<b>Grenoble École de management</b>	<a href="http://www.grenoble-em.com">http://www.grenoble-em.com</a>
<b>Grenoble INP - ENSE3</b> <i>École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement</i>	<a href="http://ense3.grenoble-inp.fr">http://ense3.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - ENSIMAG</b> <i>École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées</i>	<a href="http://ensimag.grenoble-inp.fr">http://ensimag.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - ESISAR</b> <i>École d'ingénieurs en systèmes embarqués (électronique, automatique et informatique)</i>	<a href="http://esisar.grenoble-inp.fr">http://esisar.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - Génie industriel</b> <i>École nationale supérieure de génie industriel</i>	<a href="http://genie-industriel.grenoble-inp.fr">http://genie-industriel.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - PAGORA</b> <i>École internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux</i>	<a href="http://pagora.grenoble-inp.fr">http://pagora.grenoble-inp.fr</a>
<b>Grenoble INP - PHELMA</b> <i>École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de Grenoble</i>	<a href="http://phelma.grenoble-inp.fr">http://phelma.grenoble-inp.fr</a>
<b>HEC Paris</b> <i>Groupe HEC</i>	<a href="http://www.hec.fr">http://www.hec.fr</a>
<b>HEI</b> <i>École des hautes études d'ingénieur</i>	<a href="http://www.hei.fr">http://www.hei.fr</a>
<b>ICAM Lille</b> <i>Institut catholique d'arts et métiers de Lille</i>	<a href="http://www.icam.fr">http://www.icam.fr</a>
<b>ICAM Nantes</b> <i>Institut catholique d'arts et métiers de Nantes</i>	<a href="http://www.icam.fr">http://www.icam.fr</a>
<b>ICAM Toulouse</b> <i>Institut catholique d'arts et métiers de Toulouse</i>	<a href="http://www.icam.fr">http://www.icam.fr</a>
<b>ICD International Business School</b> <i>Institut international du commerce et du développement</i>	<a href="http://www.icd-ecoles.com">http://www.icd-ecoles.com</a>
<b>ICN Business School</b>	<a href="http://www.icn-groupe.fr">http://www.icn-groupe.fr</a>
<b>IÉSEG</b> <i>School of management</i>	<a href="http://www.ieseg.fr">http://www.ieseg.fr</a>
<b>IFP School</b> <i>Institut français du pétrole</i>	<a href="http://www.ifp-school.com">http://www.ifp-school.com</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2018	Site Web de l'établissement
<b>IMT Atlantique</b> <i>Fusion de l'École nationale supérieure des mines de Nantes et de Télécom Bretagne</i>	<a href="https://www.imt-atlantique.fr">https://www.imt-atlantique.fr</a>
<b>IMT Business School</b> <i>Institut Mines-Télécom Business School</i>	<a href="https://www.imt-bs.eu">https://www.imt-bs.eu</a>
<b>IMT Lille Douai</b> <i>Fusion de Mines Douai et Télécom Lille</i>	<a href="http://imt-lille-douai.fr">http://imt-lille-douai.fr</a>
<b>INSA Centre Val de Loire</b> <i>Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire</i>	<a href="http://www.insa-centrevaldeloire.fr">http://www.insa-centrevaldeloire.fr</a>
<b>INSA Lyon</b> <i>Institut national des sciences appliquées de Lyon</i>	<a href="http://www.insa-lyon.fr">http://www.insa-lyon.fr</a>
<b>INSA Rennes</b> <i>Institut national des sciences appliquées de Rennes</i>	<a href="http://www.insa-rennes.fr">http://www.insa-rennes.fr</a>
<b>INSA Rouen</b> <i>Institut national des sciences appliquées de Rouen</i>	<a href="https://www.insa-rouen.fr">https://www.insa-rouen.fr</a>
<b>INSA Strasbourg</b> <i>Institut national des sciences appliquées de Strasbourg</i>	<a href="http://www.insa-strasbourg.fr">http://www.insa-strasbourg.fr</a>
<b>INSA Toulouse</b> <i>Institut national des sciences appliquées de Toulouse</i>	<a href="http://www.insa-toulouse.fr">http://www.insa-toulouse.fr</a>
<b>INSEEC Business School</b>	<a href="https://www.inseec-bs.com">https://www.inseec-bs.com</a>
<b>IOGS</b> <i>Institut d'Optique Graduate School</i>	<a href="http://www.institutoptique.fr">http://www.institutoptique.fr</a>
<b>IPAG Business School</b> <i>Institut de préparation à l'administration et à la gestion</i>	<a href="https://www.ipag.fr">https://www.ipag.fr</a>
<b>ISA Lille</b> <i>Institut supérieur d'agriculture</i>	<a href="http://www.isa-lille.fr">http://www.isa-lille.fr</a>
<b>ISAE-ENSMA</b> <i>École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique</i>	<a href="https://www.ensma.fr">https://www.ensma.fr</a>
<b>ISAE-SUPAERO</b> <i>Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace</i>	<a href="http://www.isae.fr">http://www.isae.fr</a>
<b>ISARA Lyon</b> <i>Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes</i>	<a href="http://www.isara.fr">http://www.isara.fr</a>
<b>ISC Paris</b> <i>Institut supérieur du commerce, Paris</i>	<a href="http://www.iscparis.fr">http://www.iscparis.fr</a>
<b>ISEN Lille</b> <i>Institut supérieur de l'électronique et du numérique de Lille</i>	<a href="http://www.isen.fr/lille.asp">http://www.isen.fr/lille.asp</a>
<b>ISEN Yncréa Ouest</b>	<a href="https://yncrea.fr">https://yncrea.fr</a>
<b>ISEP</b> <i>Institut supérieur d'électronique de Paris</i>	<a href="http://www.isep.fr">http://www.isep.fr</a>
<b>ISG</b> <i>Institut Supérieur de Gestion</i>	<a href="http://www.isg.fr">http://www.isg.fr</a>
<b>ISIT</b> <i>Institut de management et de communication interculturels</i>	<a href="http://www.isit-paris.fr">http://www.isit-paris.fr</a>
<b>ISMANS</b> <i>Institut supérieur des matériaux et mécaniques avancés</i>	<a href="http://www.ismans.fr">http://www.ismans.fr</a>
<b>ITECH Lyon</b> <i>Institut textile et chimique de Lyon</i>	<a href="http://www.itech.fr">http://www.itech.fr</a>
<b>KEDGE Business School</b>	<a href="http://www.kedgebs.com/fr">http://www.kedgebs.com/fr</a>
<b>L'École de design Nantes Atlantique</b>	<a href="http://www.lecolededesign.com">http://www.lecolededesign.com</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2018	Site Web de l'établissement
<b>Lorraine INP - ENI Metz</b> <i>École nationale d'ingénieurs de Metz</i>	<a href="http://www.enim.fr">http://www.enim.fr</a>
<b>Lorraine INP - ENSAIA</b> <i>École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires</i>	<a href="http://www.ensaia.inpl-nancy.fr">http://www.ensaia.inpl-nancy.fr</a>
<b>Lorraine INP - ENSEM</b> <i>École nationale supérieure d'électricité et de mécanique</i>	<a href="http://www.fly2ensem.com">http://www.fly2ensem.com</a>
<b>Lorraine INP - ENSG - Géologie</b> <i>École nationale supérieure de géologie</i>	<a href="http://www.ensg.inpl-nancy.fr">http://www.ensg.inpl-nancy.fr</a>
<b>Lorraine INP - ENSGSI</b> <i>École nationale supérieure en génie des systèmes industriels</i>	<a href="http://www.ensgsi.univ-lorraine.fr">http://www.ensgsi.univ-lorraine.fr</a>
<b>Lorraine INP - ENSIC</b> <i>École nationale supérieure des industries chimiques de Nancy</i>	<a href="http://www.ensic.inpl-nancy.fr">http://www.ensic.inpl-nancy.fr</a>
<b>Lorraine INP - ENSTIB</b> <i>École nationale supérieure des technologies et industries du bois</i>	<a href="http://www.enstib.uhp-nancy.fr">http://www.enstib.uhp-nancy.fr</a>
<b>Lorraine INP - Mines Nancy</b> <i>École des mines de Nancy</i>	<a href="http://www.mines-nancy.univ-lorraine.fr">http://www.mines-nancy.univ-lorraine.fr</a>
<b>Lorraine INP - Polytech Nancy</b> <i>École polytechnique de l'université de Lorraine</i>	<a href="http://polytech-nancy.univ-lorraine.fr">http://polytech-nancy.univ-lorraine.fr</a>
<b>Mines Albi</b> <i>École des mines d'Albi Carmaux</i>	<a href="http://www.enstimac.fr">http://www.enstimac.fr</a>
<b>Mines Alès</b> <i>École des mines d'Alès</i>	<a href="http://www.mines-ales.fr">http://www.mines-ales.fr</a>
<b>Mines ParisTech</b> <i>École des mines de Paris</i>	<a href="http://www.mines-paristech.fr">http://www.mines-paristech.fr</a>
<b>Mines Saint Etienne</b> <i>École des mines de Saint-Étienne</i>	<a href="http://www.mines-stetienne.fr">http://www.mines-stetienne.fr</a>
<b>Montpellier Business School</b>	<a href="http://www.montpellier-bs.com">http://www.montpellier-bs.com</a>
<b>Montpellier SupAgro</b> <i>Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques</i>	<a href="http://www.supagro.fr">http://www.supagro.fr</a>
<b>NEOMA Business School</b>	<a href="http://www.neoma-bs.fr">http://www.neoma-bs.fr</a>
<b>ONIRIS</b> <i>École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique</i>	<a href="http://www.oniris-nantes.fr">http://www.oniris-nantes.fr</a>
<b>Polytech Clermont-Ferrand</b> <i>Centre universitaire des sciences et techniques</i>	<a href="http://polytech.univ-bpclermont.fr">http://polytech.univ-bpclermont.fr</a>
<b>Polytech Grenoble</b> <i>École polytechnique universitaire de Grenoble</i>	<a href="http://www.polytech-grenoble.fr">http://www.polytech-grenoble.fr</a>
<b>Polytech Lille</b> <i>École polytechnique universitaire de Lille</i>	<a href="http://www.polytech-lille.fr">http://www.polytech-lille.fr</a>
<b>Polytech Marseille - ESIL</b> <i>École Supérieure d'Ingénieurs de Luminy</i>	<a href="http://www.polytech-marseille.fr">http://www.polytech-marseille.fr</a>
<b>Polytech Montpellier</b> <i>École polytechnique universitaire de Montpellier</i>	<a href="http://www.polytech.univ-montp2.fr">http://www.polytech.univ-montp2.fr</a>
<b>Polytech Nantes</b> <i>École polytechnique de l'université de Nantes</i>	<a href="http://www.polytech.univ-nantes.fr">http://www.polytech.univ-nantes.fr</a>
<b>Polytech Orléans</b> <i>École polytechnique de l'université d'Orléans</i>	<a href="http://www.univ-orleans.fr/polytech">http://www.univ-orleans.fr/polytech</a>
<b>Polytech Tours</b> <i>École polytechnique de l'université de Tours</i>	<a href="http://polytech.univ-tours.fr">http://polytech.univ-tours.fr</a>
<b>PSB</b> <i>Paris School of Business</i>	<a href="http://www.psb.edu.paris">http://www.psb.edu.paris</a>

Liste des écoles ayant participé à l'enquête insertion des diplômés 2018	Site Web de l'établissement
<b>Rennes SB</b> <i>Rennes School of Business</i>	<a href="https://www.rennes-sb.fr">https://www.rennes-sb.fr</a>
<b>SCBS - Groupe ESC Troyes</b> <i>École supérieure de commerce de Troyes</i>	<a href="http://www.groupe-esc-troyes.com">http://www.groupe-esc-troyes.com</a>
<b>Sciences Po Lille</b>	<a href="http://www.sciencespo-lille.eu">http://www.sciencespo-lille.eu</a>
<b>Sciences Po Paris</b>	<a href="http://www.sciencespo.fr">http://www.sciencespo.fr</a>
<b>SIGMA Clermont</b> <i>Fusion de l'IFMA et de l'ENSCCF</i>	<a href="http://www.sigma-clermont.fr">http://www.sigma-clermont.fr</a>
<b>SKEMA Business school</b>	<a href="http://www.skema-bs.fr">http://www.skema-bs.fr</a>
<b>SUPMÉCA</b> <i>Institut Supérieur de Mécanique de Paris</i>	<a href="http://www.supmeca.fr">http://www.supmeca.fr</a>
<b>TBS</b> <i>Toulouse business school</i>	<a href="http://www.tbs-education.fr">http://www.tbs-education.fr</a>
<b>Télécom ParisTech</b>	<a href="http://www.telecom-paristech.fr">http://www.telecom-paristech.fr</a>
<b>Télécom Physique Strasbourg</b> <i>École nationale supérieure de physique de Strasbourg</i>	<a href="http://www.telecom-physique.fr">http://www.telecom-physique.fr</a>
<b>Télécom SudParis</b>	<a href="http://www.telecom-sudparis.eu">http://www.telecom-sudparis.eu</a>
<b>Toulouse INP - EI PURPAN</b> <i>École d'ingénieurs de Purpan</i>	<a href="http://www.purpan.fr">http://www.purpan.fr</a>
<b>Toulouse INP - ENIT</b> <i>École nationale d'ingénieurs de Tarbes</i>	<a href="http://www.enit.fr">http://www.enit.fr</a>
<b>Toulouse INP - ENM</b> <i>École nationale de la météorologie</i>	<a href="http://www.enm.meteo.fr">http://www.enm.meteo.fr</a>
<b>Toulouse INP - ENSAT</b> <i>École nationale supérieure agronomique de Toulouse</i>	<a href="http://www.ensat.fr">http://www.ensat.fr</a>
<b>Toulouse INP - ENSEEIHT</b> <i>École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique, d'hydraulique et des télécommunications</i>	<a href="http://www.enseeiht.fr">http://www.enseeiht.fr</a>
<b>Toulouse INP - ENSIACET</b> <i>École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques</i>	<a href="http://www.ensiacet.fr">http://www.ensiacet.fr</a>
<b>UniLaSalle</b> <i>Fusion de Institut polytechnique LaSalle Beauvais et ESITPA</i>	<a href="https://www.unilasalle.fr">https://www.unilasalle.fr</a>
<b>UTC</b> <i>Université de technologie de Compiègne</i>	<a href="https://www.utc.fr">https://www.utc.fr</a>
<b>UTT</b> <i>Université de technologie de Troyes</i>	<a href="http://www.utt.fr">http://www.utt.fr</a>
<b>Yncrea Méditerranée</b>	<a href="https://yncrea.fr">https://yncrea.fr</a>





